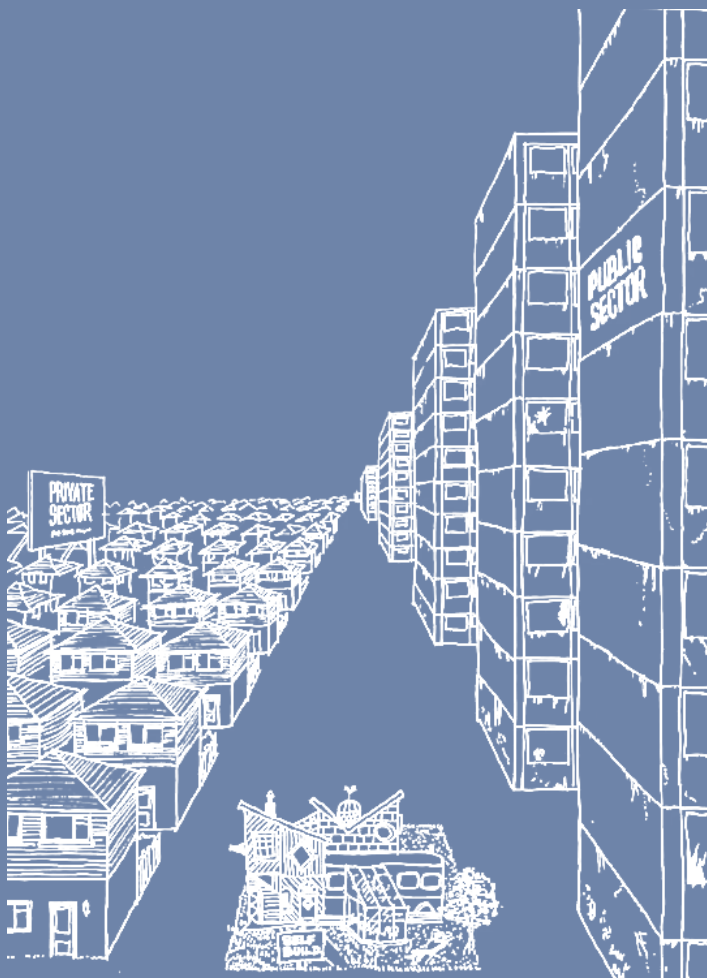


# *Habiter, agir et vouloir ensemble*

## **Représentations de la vie en commun et habiter**

Des représentations à la mise en pratique de la vie en commun: Analyse de modèles théoriques et pratiques européens (XIX–XXe siècles) et d'exemples genevois



Enoncé théorique de Master  
Gaël Tuchschild

1<sup>er</sup> de couverture, Hellman, *The Architects' Journal*, 1980.

Dessin représentant, la construction de logement du secteur public et du secteur privé, et l'auto-construction.

**Enoncé théorique de Master**

**Etudiant** Gaël Tuchs Schmid

---

**Professeur énoncé théorique:** Luca Pattaroni

**Directeur pédagogique:** Paola Viganò

**Maître epfl:** Valentin Bourdon

EPFL, Lausanne, Janvier 2022

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	1
AVANT-PROPOS .....	4
INTRODUCTION: LE <i>COMMUN</i> .....	9
Signification étymologique.....	9
La thématique des <i>communs</i> .....	9
La norme d' <i>inappropriabilité</i> .....	11
L'espace commun .....	12
PROBLÉMATIQUE .....	14
REPRÉSENTATIONS DE LA VIE EN COMMUN .....	19
Définition des paramètres .....	19
I. LES MODÈLES THÉORIQUES ET PRATIQUES.....	21
LE FAMILISTÈRE .....	23
Présentation .....	23
REPRÉSENTATION DE LA VIE EN COMMUN.....	25
Détermination des espaces.....	25
Responsabilités.....	25
Degré de mise en commun.....	27
Degré de sociabilité .....	28
LA CITÉ-JARDIN.....	31
Présentation .....	31
REPRÉSENTATION DE LA VIE EN COMMUN.....	33
Détermination des espaces.....	33
Responsabilités.....	33
Degré de mise en commun.....	34
Degré de sociabilité .....	35
MOUVEMENT SQUAT .....	37
Présentation .....	37
REPRÉSENTATION DE LA VIE EN COMMUN.....	39
Détermination des espaces.....	39
Responsabilités.....	39
Degré de mise en commun.....	39
Degré de sociabilité .....	42

BOLO`BOLO.....	45
Présentation .....	45
REPRÉSENTATION DE LA VIE EN COMMUN.....	47
Détermination des espaces.....	47
Responsabilités.....	47
Degré de mise en commun.....	49
Degré de sociabilité .....	49
SYNTHÈSE.....	53
II. ÉTUDE DE CAS GENEVOIS.....	57
Justifications du choix des cas d'études .....	57
ÎLOT 13 .....	63
Présentation .....	65
REPRÉSENTATION DE LA VIE EN COMMUN.....	68
Détermination des espaces.....	68
Responsabilités.....	68
Degré de mise en commun.....	73
Degré de sociabilité .....	75
ÉCOQUARTIER JONCTION.....	81
Présentation .....	83
REPRÉSENTATION DE LA VIE EN COMMUN.....	85
Détermination des espaces.....	85
Responsabilités.....	85
Degré de mise en commun.....	90
Degré de sociabilité .....	93
LES VERGERS.....	103
Présentation .....	105
REPRÉSENTATION DE LA VIE EN COMMUN.....	108
Détermination des espaces.....	108
Responsabilités.....	108
Degré de mise en commun.....	114
Degré de sociabilité .....	115
III. CONCLUSION ET PRINCIPES.....	123
BIBLIOGRAPHIE .....	131
ANNEXES .....	137

## REMERCIEMENTS

Je souhaite exprimer toute ma gratitude envers les personnes qui m'ont aidé dans la réalisation de cet énoncé théorique.

Je souhaite, en premier lieu, remercier mon directeur d'énoncé théorique M. Luca PATTARONI, maître d'enseignement et de recherche au laboratoire de sociologie urbaine à l'EPFL, pour avoir suivi mon travail et alimenté ma réflexion. Je remercie également Mme Paola VIGANÒ, ma directrice pédagogique, ainsi que M. Valentin BOURDON, mon maître EPFL, pour leur précieuse aide. Ils ont su m'orienter et m'aider à trouver des solutions dans mon travail.

Pour m'avoir accordé des entretiens et ainsi permis d'enrichir la réflexion de mon énoncé théorique, je tiens à témoigner toute ma reconnaissance envers M. Marsel PERRIN, qui m'a fait découvrir le fonctionnement et l'ambiance de la vie dans l'îlot 13, Mme Uli AMOS pour son temps et ses connaissances sur le quartier des Vergers, M. Patrick DE PONT, pour sa description détaillée de la coopérative Équilibre et du quartier des Vergers et finalement Mme Camille BIERENS DE HAAN, qui m'a fait découvrir le bâtiment de la CoDHA à l'Écoquartier Jonction.

Je remercie tout particulièrement ma conjointe, Cindy INACIO, pour son soutien moral et intellectuel indispensable tout au long de la construction de cet énoncé.

Enfin, je souhaite remercier chaleureusement mes sœurs, Moïra TUCHSCHMID et Joëlle TUCHSCHMID pour la relecture et leurs encouragements.

## AVANT-PROPOS

La vie en commun se réfère aux interactions des individus au sein et envers une communauté voire d'une société. Les représentations de la vie en commun font appel à un imaginaire et à une démarche réflexive, dans lesquels le rôle des individus ainsi que celui de l'architecture d'un lieu de vie est mis en avant. Cette réflexion centrée sur les individus et l'architecture en tant qu'outils, permettant à la fois l'expression et la mise en pratique de la représentation d'une vie en commun, est caractéristique des sociétés utopiques classiques telles que *Utopia* de Thomas More, *La Nouvelle Atlantide* de Francis Bacon ou encore *La Cité du Soleil* de Tommaso Campanella.

*Utopia* du philosophe, humaniste et théoricien de la politique, Thomas More, publiée en latin à Louvain en 1516, marque l'acte de naissance du terme *utopie* et fonde également le genre littéraire utopique.<sup>1</sup> L'utopie est à la fois un système narratif canonique et un mode de pensée.

Le genre utopique est un genre figé, dans lequel des éléments précis reviennent systématiquement. Entre le XVI<sup>ème</sup> et le XVIII<sup>ème</sup> siècle, tout texte narratif qui expose un récit d'une découverte, d'une cité imaginaire, dans laquelle « se trouve décrite une communauté [...] organisée selon certains principes



Fig. 1: «*Utopia Insulae Figura*» est la première représentation de l'île de Thomas More, *Libellus vere aureus nec minus salutaris quam festivus de optimo reipublicae statu, deque nova insula Utopia*, Louvain 1516. Sir Getty, Wormsley library, oxford  
Voir: Ruth Eaton: *Cités idéales. L'utopisme et l'environnement (non) bâti*, p.62.

<sup>1</sup>Drouin-Hans Anne-Marie: *Éducation et utopie*, Paris: Vrin, 2004, p. 23.

politiques, économiques [et] éthiques »<sup>2</sup> est une utopie. Le paradigme fondamental de l'utopie est le voyage imaginaire à travers lequel le narrateur découvre une cité inconnue. Le narrateur décrit en détail la structure matérielle de la cité, ses mœurs, son système de lois et son système économique. Le monde chimérique est insulaire; et sa construction matérielle et sociale, quant à elle, est géométrique. La transparence, l'omniprésence de la loi et de la figure du législateur, la planification, l'uniformité des citoyens sont d'autres caractéristiques de l'utopie.<sup>3</sup> Les auteurs de récits utopiques ont, à travers cette typologie propre à ce genre littéraire, concrétisé leurs représentations de la vie en commun. En effet, ils détaillent le rôle propre à chaque individu, leurs interactions autorisées et/ou réglementées et imaginent une architecture, ainsi que des espaces au service de leur représentation de la vie en commun.

Dans *La Nouvelle Atlantide*, une utopie scientifique qui se consacre au développement de la recherche scientifique et technique, les habitants de Bensalem tentent « de découvrir la nature de toute chose »,<sup>4</sup> afin de faire reculer les bornes de la réflexion humaine. La science devient « une entreprise collective marquée par l'anonymat ou l'impersonnalisation des individus qui y travaillent.

<sup>2</sup> Trousson Raymond: *Voyages aux Pays de nulle part. Histoire littéraire de la pensée utopique*, Bruxelles: Ed. de l'Université de Bruxelles (1975), 1999, p. 24.

<sup>3</sup> Ibid., p.51.

<sup>4</sup> Bacon Francis: *La Nouvelle Atlantide*, trad. de l'anglais par Michèle Le Dœuff et Margaret Llasera, Paris: GF Flammarion, 1995, p. 105.

»<sup>5</sup> Les habitants de Bensalem « sont absorbés par leurs fonctions et leur travail de recherche de la vérité. »<sup>6</sup> Ce sont des « travailleurs des sciences qui se plient à une discipline collective et des actants sociaux accomplissant des segments de tâches bien définies. »<sup>7</sup> L'architecture et la composition des espaces de Bensalem sont également au service de la science. Bensalem possède des « Salles de Santé »,<sup>8</sup> « des établissements agréables et spacieux où des bains dans diverses sortes de mixtures permettent de guérir certaines maladies »,<sup>9</sup> « des vergers et des jardins étendus et diversifiés »,<sup>10</sup> dans lesquels ils mènent « toutes les expériences possibles concernant les différentes techniques de greffe sur des arbres ». <sup>11</sup> Ils possèdent également « des parcs et des enclos avec toutes sortes de quadrupèdes et d'oiseaux »<sup>12</sup> qui ne sont là « [qu'] en vue de dissections et d'expériences. »<sup>13</sup> En somme, l'habitant ainsi que l'architecture dans *La Nouvelle Atlantide* sont dévoués à la vision scientifique de la cité. Les habitants s'exécutent comme des machines faisant partie d'une chaîne. Ils n'ont aucune prise sur la conception ainsi que sur la gestion spatiale du lieu de vie, qui sont déterminées à l'avance et conçues pour répondre au but de la cité.

<sup>5</sup> Le Dœuff Michèle: «Introduction». In: Bacon Francis: *La Nouvelle Atlantide*, trad. de l'anglais par Michèle Le Dœuff et Margaret Llasera, Paris: GF Flammarion, 1995, p. 62.

<sup>6</sup> Ibid., p. 62.

<sup>7</sup> Ibid., p. 62.

<sup>8</sup> Bacon Francis: *La Nouvelle Atlantide*, trad. de l'anglais par Michèle Le Dœuff et Margaret Llasera, Paris: GF Flammarion, 1995, p. 121.

<sup>9</sup> Ibid., p. 122.

<sup>10</sup> Ibid., p. 122.

<sup>11</sup> Ibid., p. 122.

<sup>12</sup> Ibid., p. 126.

<sup>13</sup> Ibid., p. 127.

La vie en commun est ici pensée pour développer la recherche scientifique.

L'utopie est un mode de pensée: « [d]e genre littéraire, l'utopie va devenir toute construction mentale d'une société idéale – se traduisant non par un texte de fiction, mais par un programme d'action – ou plus largement, d'un idéal de perfection, à la fois désirable et jugé impossible. »<sup>14</sup> Ces textes littéraires construisent un imaginaire politique et social, comme le définit Henri Desroche, dans le *Dictionnaire des genres et notions littéraires*, l'utopie est « un projet imaginaire d'une réalité autre. »<sup>15</sup> Finalement, l'utopie est la représentation d'une société radicalement autre, qui s'oppose à celle de la société réelle. Comme l'explique Raymond Trousson, l'utopie décrit « une vision globale de la vie sociale qui est radicalement opposée à la réalité sociale existante » ainsi que « radicalement critique. »<sup>16</sup> Comme les auteurs des récits utopiques, le Familistère de Jean-Baptiste André Godin, la Cité-jardin d'Ebenezer Howard, le mouvement squat, l'essai du Suisse Hans Widmer *bolo' bolo* ou aujourd'hui à Genève l'îlot 13, l'Écoquartier Jonction et les Vergers questionnent et repensent les interactions sociales et spatiales, notamment à travers le rôle des habitants et des espaces communs au sein d'une communauté. Ils proposent ainsi une vision nouvelle et/ou critique de la société.

<sup>14</sup> Drouin-Hans Anne-Marie: *Éducation et utopie*, Paris: Vrin, 2004, p. 26.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 843.

<sup>16</sup> Trousson Raymond: *Voyages aux Pays de nulle part. Histoire littéraire de la pensée utopique*, Bruxelles: Ed. de l'Université de Bruxelles (1975), 1999, p. 12.

## INTRODUCTION: LE COMMUN

Ce travail se concentre sur les représentations de la vie en commun, c'est pourquoi il apparaît fondamental de définir le terme *commun* d'un point de vue étymologique, mais également contextuel. Ce terme renvoie à la thématique des *communs*, un mouvement, toujours d'actualité, qui prend racine dans l'épisode des *enclosures* du XVII<sup>e</sup> siècle en Angleterre. En outre, concevoir le *commun* nécessite l'institution d'une norme *d'inappropriabilité* qui soulève l'importance de repenser la propriété. Finalement, *l'espace commun* semble définir de nouvelles relations entre les habitants ainsi qu'entre l'habitant et l'espace. Tous ces différents termes sont présentés dans cette partie introductive.

### Signification étymologique

Le terme *commun* trouve son origine dans les racines latines *cum* et *munus*, qui renvoient non seulement à « ce qui est mis en commun »,<sup>17</sup> mais également à « ceux qui ont des charges en commun. »<sup>18</sup> Le terme *munus* désigne à la fois ce qui doit être accompli et ce qui est donné en retour. Ainsi, le terme possède une signification double qui associe « la dette et [le] don, [le] devoir et la reconnaissance, propre au fait social fondamental de l'échange symbolique. »<sup>19</sup>

<sup>17</sup>Dardot Pierre, Laval Christian: *Commun, Essai sur la révolution du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris: La Découverte, 2014, p. 27.

<sup>18</sup>Ibid., p. 27.

<sup>19</sup>Ibid., p. 27.

### La thématique des *communs*

Le terme *communs* désigne, à son origine, l'ensemble des règles d'une communauté qui régissent l'usage collectif de chemins, de forêts et de pâtures. Suite aux mouvements de contestation du néolibéralisme en Amérique latine, aux États-Unis ou en Europe, la thématique des communs se diffuse<sup>20</sup> et, aujourd'hui, le terme se réfère à tout ce « qui [peut] devenir la cible des privatisations, des processus de marchandisation, des pillages et des destructions réalisés au nom ou sous couvert du néolibéralisme. »<sup>21</sup> La revendication des *communs* souligne la nécessité d'une « nouvelle forme de gestion communautaire et démocratique des ressources communes. »<sup>22</sup> Il s'agit de lutter contre les pratiques d'appropriation, dans lesquelles la logique propriétaire domine.<sup>23</sup> Cette revendication dénonce donc les *enclosures*, c'est-à-dire, « l'accaparement de ressources naturelles et de terres. »<sup>24</sup> La thématique des *communs* fait le lien entre les luttes contre les aspects nocifs du néolibéralisme et les luttes « pour une nouvelle organisation sociale fondée sur de nouveaux principes de solidarité, de partage, de respect de l'environnement et de la biodiversité. »<sup>25</sup> La défense des *communs* repose dorénavant sur « des formes

<sup>20</sup>Dardot Pierre, Laval Christian: *Commun, Essai sur la révolution du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris: La Découverte, 2014, p. 171.

<sup>21</sup>Ibid., p. 118.

<sup>22</sup>Ibid., p. 119.

<sup>23</sup>Voir : Dardot Pierre, Laval Christian: *Commun, Essai sur la révolution du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris: La Découverte, 2014, p. 123.

<sup>24</sup>Ibid., p. 124.

<sup>25</sup>Ibid., p. 133.



de contrôle démocratique sur [l]es ressources communes. »<sup>26</sup>

La norme d'*inappropriabilité*

Le commun, comme l'expliquent Pierre Dardot et Christian Laval, définit « une norme d'inappropriabilité »,<sup>27</sup> qui régit les relations sociales :

[L]'inappropriable n'est pas ce que l'on ne peut s'approprier, c'est-à-dire ce dont l'appropriation est impossible en fait, mais ce que l'on ne doit pas s'approprier, c'est-à-dire ce qu'il n'est pas permis de s'approprier parce qu'il doit être réservé pour l'usage commun.<sup>28</sup>

Les auteurs distinguent deux types d'appropriation:

l'appropriation-appartenance, par laquelle quelque chose en vient à être objet de propriété, et l'appropriation-destination, par laquelle quelque chose est rendu propre à une certaine fin – la satisfaction de besoins sociaux.<sup>29</sup>

Selon cette conception, s'approprier son lieu de vie ne signifierait donc pas posséder des espaces, mais bien de déterminer leur(s) finalité(s) ainsi que leur(s) fonction(s). Pour cela, comme l'avancent Pierre Dardot et Christian Laval, il est nécessaire d'instituer l'inappropriable qui encourage l'appropriation-destination. En d'autres termes, par un usage commun, un objet ou plus largement un espace permettent de participer au bien-être de tous.

<sup>26</sup> Ibid., p. 124

<sup>27</sup> Dardot Pierre, Laval Christian: *Commun, Essai sur la révolution du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris: La Découverte, 2014, p. 746.

<sup>28</sup> Ibid., pp. 746-747.

<sup>29</sup> Ibid., p. 747.

L'espace commun

Dans l'article, *Le choix des espaces communs dans l'habité, support écologique et solidaire*, Nicole Roux et Camille Noûs définissent les espaces communs, comme des espaces « pour faire des choses ensemble. »<sup>30</sup> Cette définition met en avant l'interdépendance entre *espace* et *relations entre les individus* ainsi qu'entre *espace* et *activités*. En outre, l'espace commun, comme le définit Stavros Stavrides, désigne des « sites open to public use in which, however, rules and forms of use do not depend upon and are not controlled by a prevailing authority. »<sup>31</sup> Dans cette conception, le droit à la détermination de l'usage de l'espace commun apparaît, d'une part, constitutif de la définition même d'un espace commun, et, d'autre part, semble relever de chacun.

De par leur définition et comme l'expliquent Nicole Roux et Camille Noûs, les espaces communs ainsi que « les pratiques associées donnent à lire des modes de vie ». <sup>32</sup> La représentation d'une vie en commun, en tant qu'« aspiration[ ] à une façon de vivre » <sup>33</sup> est, par conséquent, perceptible à travers les espaces communs et leurs usages, mais elle représente également un « préalable »<sup>34</sup> à la

<sup>30</sup> Roux Nicole, Noûs Camille: «Le choix des espaces communs dans l'habité, support écologique et solidaire». In: *Développement durable et territoires*, Vol. 12, n° 2, 2021, p. 8.

<sup>31</sup> Stavrides Stavros: *Common Space, The City as Commons*, Londres: Zed Books, 2016, p. 2

<sup>32</sup> Roux Nicole, Noûs Camille: «Le choix des espaces communs dans l'habité, support écologique et solidaire». In: *Développement durable et territoires*, Vol. 12, n° 2, 2021, p. 12.

<sup>33</sup> Ibid., p. 12.

<sup>34</sup> Ibid., p. 12.

constitution des espaces communs. En effet, les pratiques communes produisent de nouvelles formes de vie sociale, des formes de vie en commun ainsi que des relations spatiales qui déterminent l'espace commun.

## PROBLÉMATIQUE

La notion de vie en commun est propre à chacun et est fondée sur des représentations personnelles. Il existe, par conséquent, une pléthore de représentations de la vie en commun ainsi qu'une multitude de modèles dans lesquels cette dernière est mise en application.

*Petzi, il arrive sur une île avec des copains et il dit: "on va construire une maison" et paf paf paf, ils construisent une maison.<sup>35</sup>*

Illustrée à l'aide de la bande dessinée *Petzi*, la représentation de la vie en commun pour Marsel Perrin, membre du collectif 500 et squatteur de l'Îlot 13 dans les années 1980, semble être un projet partagé et réalisé en groupe. Pour Marsel Perrin, la vie en commun,

*c'est un peu comme ça, ça veut dire on sort une idée et on se donne les moyens de l[a] réaliser, tout seul on ne fait rien, [...], mais quand on veut donner un caractère un peu commun à tout ça, c'est par le groupe.<sup>36</sup>*

Marsel Perrin résume ainsi avec simplicité sa représentation de la vie en commun, soit la réalisation d'une idée commune par un groupe.

Ce travail se concentre sur les représentations de la vie en commun car elles influencent la manière dont les individus souhaitent habiter, habitent, voire s'approprient un lieu de vie. Pour s'approprier

<sup>35</sup>Entretien avec Marsel Perrin, par Gaël Tuchschnid, le 04 novembre 2021 à l'îlot 13, Genève.

<sup>36</sup>Ibid., Genève.

et pour habiter son lieu de vie, l'individu devrait pouvoir agir sur ce lieu. La manière dont l'individu agit sur son lieu de vie est en corrélation avec sa représentation de la vie en commun. En effet, une représentation de la vie en commun influence, voire définit à la fois, ce que je nomme, le degré de sociabilité et la détermination des espaces. Qu'il soit collectif ou individuel, le degré de sociabilité d'un lieu de vie, c'est-à-dire les interactions entre les individus ainsi que le partage de valeurs, dépend d'une représentation de la vie en commun. Quant à la détermination des espaces, elle désigne à la fois la possibilité d'agir sur la conception des espaces, le choix des fonctions attribuées à ces derniers ainsi que les accessibilités des différents espaces. Cette détermination relève parfois d'un individu externe au lieu de vie, mais, parfois, elle revient aux habitants eux-mêmes qui obtiennent ainsi la possibilité d'agir ensemble sur leur lieu de vie. Cependant, les acteurs de cette détermination restent souvent tributaires de leurs représentations de la vie en commun. Bien que le degré de sociabilité et la détermination des espaces dépendent d'une représentation de la vie en commun, ces notions interagissent également les unes avec les autres. En effet, le degré de sociabilité d'un lieu de vie influence également la détermination des espaces, tout comme, la détermination des espaces impacte le degré de sociabilité.

Ce travail s'intéresse donc à différentes représentations de la vie en commun, afin d'une part, d'étudier les rôles des habitants et de l'architecture

dans la mise en pratique et/ou le développement des représentations de la vie en commun. D'autre part, il ambitionne d'identifier des éléments permettant d'encourager la représentation de la vie en commun, que je souhaiterais, par ailleurs, mettre en œuvre dans mon projet de master. Pour moi, vivre en commun se caractérise par un désir et un engagement des individus à concevoir des espaces, à s'organiser et à gérer en commun des espaces ou des activités tout en laissant la place au repli si nécessaire. En effet, comme l'explique Henri Lefebvre, en confrontant la notion d'habiter à celle de l'habitat, habiter est l'action de « participer à une vie sociale, à une communauté, village ou ville. »<sup>37</sup> A mon sens, *habiter* signifierait donc agir ensemble sur son lieu de vie, mais également vouloir le faire ensemble et partager des représentations similaires de la vie en commun ou qui pourraient le devenir.

Ce travail se divise en deux parties principales. Une première partie se concentre sur les représentations de la vie en commun dans Le Familistère de Jean-Baptiste André Godin, dans la Cité-jardin d'Ebenezer Howard, dans le mouvement squat et dans l'essai du Suisse Hans Widmer *bolo'bolo*. Ces quatre modèles, issus d'idéologies différentes et proposant une nouvelle vision de la société, sont étudiés, car, à travers leur organisation sociale et leur architecture, ils permettent de mettre en évidence différentes représentations de la vie

---

<sup>37</sup>Lefebvre Henri: *Le droit à la ville*, Paris: Ed. Economica, 2009, p. 14.

en commun. Chaque modèle est, dans un premier temps, présenté et dans un deuxième temps, analysé au regard de deux paramètres: 1. la détermination des espaces, qui traite à la fois des responsabilités et du degré de mise en commun ; 2. le degré de sociabilité. En s'intéressant aux rôles des habitants et de l'architecture dans la mise en pratique et/ou le développement des représentations de la vie en commun, cette analyse permet également de questionner la relation entre l'engagement des habitants dans leur lieu de vie et les usages des espaces de vie. En effet, quels rôles occupent les habitants ou l'architecture et les espaces d'un lieu de vie dans le développement et la mise en pratique des représentations de la vie en commun ?

Dans une deuxième partie, le travail se concentre sur trois cas d'études genevois, l'îlot 13, l'Écoquartier Jonction et les Vergers, afin d'étudier des représentations de la vie en commun actuelles et proches de ma représentation de la vie en commun. Dans cette partie, le choix de ces cas d'études est dans premier temps justifié, notamment par l'intermédiaire de la définition de la notion de quartier. Dans un second temps, chaque cas d'études est présenté et contextualisé. Dans un troisième temps, les deux paramètres précédemment cités sont mis en corrélation et analysés. En outre, l'analyse s'appuie sur des interviews effectuées auprès d'habitants ou de personnes actives dans la vie des trois cas d'études. Finalement, en étudiant les représentations de la vie en commun ainsi que leur

mise en pratique dans ces différents cas d'études genevois, des principes permettant d'encourager une vie sociale et communautaire au sein d'un immeuble et d'un quartier peuvent être identifiés.

En conclusion, les éléments caractéristiques des différentes représentations de la vie en commun sont synthétisés, ce qui permet d'une part, de souligner l'interrelation entre la détermination des espaces et le degré de sociabilité. D'autre part, cette synthèse permet de souligner l'influence des représentations de la vie en commun sur un lieu de vie. Finalement, les principes soutenant la représentation de la vie en commun, que je souhaite développer dans mon projet de master, sont mis en évidence.

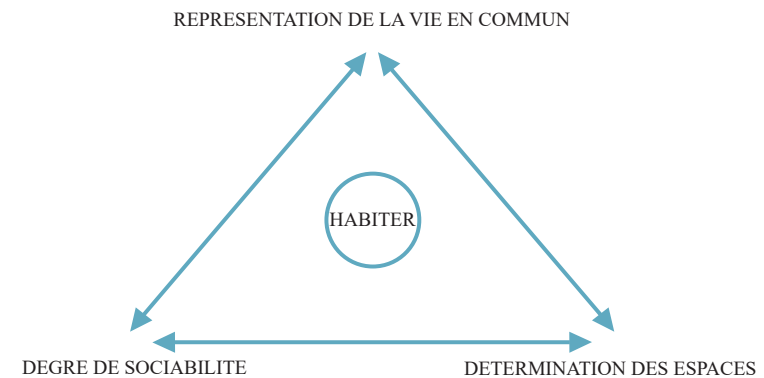


Fig. 2: Inter-influence entre les représentations de la vie en commun, le degré de sociabilité et la détermination des espaces

## REPRÉSENTATIONS DE LA VIE EN COMMUN

### Définition des paramètres

Ce travail étudie les représentations de la vie en commun dans des modèles théoriques et pratiques et dans des cas d'études actuels. Afin de mettre en avant les caractéristiques des représentations de la vie en commun propres à chaque modèle et de pouvoir les comparer, l'analyse se sert de deux paramètres: 1. la détermination des espaces, qui aborde la question des responsabilités ainsi que le degré de mise en commun ; 2. Le degré de sociabilité, qui s'intéresse aux interactions entre les individus ainsi qu'aux espaces qui, à travers leurs fonctions, induisent une représentation de la sociabilité du modèle étudié.

#### I. Détermination des espaces

Responsabilités: cette notion se réfère à la fois aux responsabilités des individus dans la conception du projet (responsabilités dans la conception) ainsi qu'aux responsabilités des individus dans le projet réalisé (responsabilités effectives).

A. Responsabilités dans la conception: Cette notion met ainsi, d'une part, en évidence les acteurs qui développent le projet. En effet, s'agit-il d'un projet imposé par des personnes externes, des théoriciens ou bien est-il porté et conçu par les habitants du lieu de vie ? Par conséquent, ce paramètre questionne les rôles qu'occupent l'architecte et/ou l'architecture en tant qu'outils des habitants dans la mise en pratique de la représentation de la vie en commun.

B. Responsabilités effectives: D'autre part, cette notion questionne le rôle des habitants dans la gestion spatiale et sociale de la vie en commun. Il permet de montrer les différents types d'engagement que peut avoir un habitant dans son lieu de vie. Il permet également de décrire l'organisation des habitants. En effet, comment se sont-ils rassemblés et constitués et comment gèrent-ils les espaces communs ?

Degré de mise en commun: ce degré souligne dans un premier temps ce qui est mis en commun et ensuite les différentes limites entre l'espace privé, l'espace commun et l'espace public. De plus, il est aussi question de connaître les accessibilités des espaces.

#### II. Degré de sociabilité:

Ce deuxième paramètre décrit les interactions sociales et spatiales. Il détaille le rôle des événements et des espaces qui permettent les rencontres et le développement des représentations de la vie en commun. Il se concentre donc sur les interactions sociales tout en relevant les espaces qui les rendent possibles et/ou qui les encouragent.

## I. MODÈLES THÉORIQUES ET PRATIQUES

Cette partie se concentre sur quatre différents modèles théoriques et pratiques européens du XIXème et du XXème siècles: Le Familistère de Jean-Baptiste André Godin, la Cité-jardin d'Ebenezer Howard, le mouvement squat et l'essai du Suisse p.m. *bolo'bolo*. Ces modèles reposent sur des idéologies à portée sociale: sur le socialisme utopique pour le Familistère, le socialisme pour la Cité-jardin, différentes idéologies pour le mouvement squat et en quelque sorte l'anarchisme libertaire pour *bolo'bolo*. Ces modèles ont donc le désir de faire évoluer, voire de changer la société et, sont, à cet égard, porteurs de visions novatrices. Ils proposent de nouvelles organisations sociales et des réponses architecturales qui les soutiennent.

En outre, grâce à leur originalité, ils permettent de mettre en avant des représentations de la vie en commun différentes, car chaque modèle mène une réflexion autour du commun en questionnant la sociabilité, soit les interactions sociales, la détermination conceptuelle et fonctionnelle des espaces ou encore les accessibilités aux espaces. Ces modèles investissent les individus de différentes responsabilités. Les individus sont, par exemple, instigateurs et/ou porteurs des représentations de la vie en commun. Dans le Familistère et la Cité-jardin, ce ne sont pas les habitants qui ont pensé le modèle, alors que dans le mouvement squat et dans

*bolo'bolo*, les habitants sont les acteurs directs de leur lieu de vie. Ces modèles sont dès lors présentés et étudiés chronologiquement à l'aide des paramètres, afin de mettre en avant leurs représentations de la vie en commun.

## LE FAMILISTÈRE

### Présentation

Jean-Baptiste Godin, qui fonde le Familistère de Guise, est un industriel fortement influencé par le « socialisme utopique de Fourier. »<sup>38</sup> Charles Fourier imagine une société nouvelle, dans laquelle l'organisation sociale et l'architecture en sont les supports. En effet, Fourier « lie directement son système philosophique, politique et social à un système architectural et fait en quelque sorte de cet art le moteur de l'histoire. »<sup>39</sup> Pour la réalisation du Familistère, Godin reprend une partie des théories de Fourier. Il s'inspire notamment du Phalanstère, dont l'une des particularités concerne l'existence d'un lieu concentrant l'ensemble des fonctions nécessaires à la vie des habitants. Ce lieu regroupe les espaces destinés à la production, aux loisirs, à l'éducation, au même titre que les logements ou encore les espaces dédiés au rassemblement de la communauté.

Le Familistère se construit en plusieurs étapes. La construction de l'usine débute en 1846. De 1857 à 1880, plusieurs bâtiments sont construits.<sup>40</sup> Le Familistère se compose de trois bâtiments de

logement, d'une école, d'un théâtre, de magasins, de restaurants, d'une piscine et d'un parc. Godin ne considère pas le Familistère comme un simple « toit offert à ses ouvriers et supérieur à l'habitat individuel, mais comme une sorte d'instrument pour assurer le bien-être, la dignité et le progrès individuel. »<sup>41</sup>

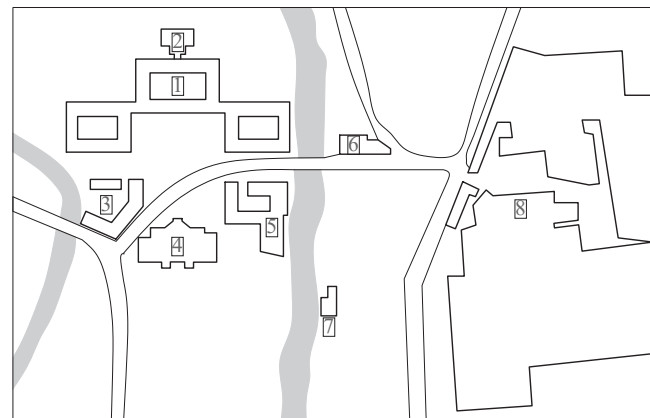


Fig. 3: Plan Familistère.

- |                              |                              |
|------------------------------|------------------------------|
| 1.Habitation                 | 5.Economats                  |
| 2.Nourricerie et pouponnat   | 6.Buanderie, lavoir, piscine |
| 3.Magasin, Boulangerie, café | 7.Salle de Gymnastique       |
| 4.Théâtre, école             | 8.Usine                      |

<sup>38</sup>Freitag Barbara: «Le familistère de Guise un projet utopique réussi». In: *Presses Universitaires de France, Diogène*, n° 209, 2005, p. 108.

<sup>39</sup>Loire Marion: «L'Architecture écrit l'Histoire: les projets architecturaux des fouréristes». In: *Bibliothèque de l'école des chartes*, tome 163, 2005, p. 216.

<sup>40</sup>Freitag Barbara: «Le familistère de Guise un projet utopique réussi». In: *Presses Universitaires de France, Diogène*, n° 209, 2005, p.104.

<sup>41</sup>Freitag Barbara: «Le familistère de Guise un projet utopique réussi». In: *Presses Universitaires de France, Diogène*, n° 209, 2005, p.104.

## REPRÉSENTATION DE LA VIE EN COMMUN

### Détermination des espaces

#### Responsabilités

Le Familistère est fondé et conçu par Godin, qui est donc l'instigateur du projet. Les ouvriers sont, dans ce projet, les bénéficiaires de la vision de Godin, qui est influencée par les idées de Fourier. Cette influence se perçoit notamment dans la réalisation architecturale. L'architecture est le vecteur de certaines valeurs ou d'une vision et elle a la force de faire naître une société différente. En effet, les fouriéristes « croient en l'influence du milieu et, en particulier, du milieu bâti sur les individus et les groupes. »<sup>42</sup> L'architecture doit, selon eux, être une « architecture unitaire » qui peut « prendre en compte l'ensemble de[s] besoins [des habitants], qu'il s'agisse des besoins matériels de commodité et de salubrité ou des besoins esthétiques des cinq sens. »<sup>43</sup> L'architecture doit, par conséquent, pouvoir rassembler par sa forme et son esthétique.

Ses habitants n'ont donc pas eu de grandes influences sur la vision conceptuelle du Familistère de Godin. Néanmoins, malgré la volonté de Godin de réduire le travail individuel, en centralisant l'espace de cuisine, par exemple, les habitants ont explicitement demandé de pouvoir avoir un petit espace de cuisine dans chaque logement. En effet,

<sup>42</sup>Loire Marion: «L'Architecture écrit l'Histoire: les projets architecturaux des fouriéristes». In: *Bibliothèque de l'école des chartes*, tome 163, 2005, p. 217.

<sup>43</sup>Ibid., p. 219.

« [f]rench workers resisted the idea of eliminating private kitchens in exchange for collective dining and cooking areas. »<sup>44</sup>

Quant aux responsabilités propres à la gestion des espaces et des différentes organisations du Familistère, Godin souhaite impliquer les habitants. En effet, la gestion des logements, de la propreté ou encore de la police, est du ressort des habitants. De plus, la gestion des conflits ainsi que l'organisation des logements en fonction du nombre de personnes sont à la charge d'un conseil élu par les Familistériens. A travers cette démarche, une forme de démocratie prend place au sein de la communauté, qui symbolise pour Godin « l'unique moyen de rendre les ouvriers réellement maîtres de leur destin, et non pas les simples destinataires de bienfaits généreusement accordés par leur patron. »<sup>45</sup> En outre, Godin permet à certains ouvriers, qui se sont distingués et qu'il nomme les *associés*, de disposer « d'un droit de regard et d'un pouvoir de sanction vis-à-vis de la direction qui [leur] doit des comptes sur toutes les questions qui concernent l'usine et sa gérance. »<sup>46</sup> Godin souhaite que les ouvriers s'engagent dans les lieux dans lesquels

<sup>44</sup>McBride Theresa M.: «Socialisme and Domesticity The Familistère at Guise». In: *International Labor and Working Class History*, College of the Holy Cross, n° 19, 1981, p. 46.

<sup>45</sup>Dos Santos Jessica : « Le Familistère de Guise : habitat collectif et autonomie ouvrière ». In: *Association Revue du Nord*, N. 347, 2008, p. 69.

<sup>46</sup>Dos Santos Jessica: «De la coopération intégrale à la réforme de l'entreprise: l'intéressement salarial au prisme du familistère de Guise». In: *L'Harmattan «L'Homme & la Société»*, Université Lille, 2015, n° 195-196, p. 76.



ils vivent et qui leur permettent de vivre. En 1880, Godin fonde l'Association Capital/Travail et lègue ainsi la responsabilité de l'organisation, du contrôle et la propriété de l'entreprise aux habitants du Familistère.<sup>47</sup>

#### Degré de mise en commun

Le degré de mise en commun dans le Familistère se perçoit à travers les fonctionnalités des espaces, le concept des équivalences de richesses et également à travers la coopération intégrale des principes de Rochdale.

Tout d'abord, le Familistère, qui reprend en partie les idées de Fourier, rassemble un ensemble de services et les rend directement accessibles aux habitants grâce à leur proximité. En effet, l'éducation, la source d'emploi, les loisirs et l'habitation sont présents dans ce lieu.

Ensuite, Godin promulgue l'idée de la mise en commun de la force des ouvriers en tant que groupe pour accéder à d'autres services. Godin explique, en se fondant sur l'idée des équivalences de richesses, que les habitants acquièrent du confort, à la fois, en travaillant dans l'entreprise, mais, surtout, par le rassemblement de la communauté. Les équivalences pour Godin sont l'accès aux logements, la propreté et les moyens de subsistance, la nourriture et les vêtements.<sup>48</sup> Les habitants

<sup>47</sup>Freitag Barbara: «Le familistère de Guise un projet utopique réussi». In: *Presses Universitaires de France, Diogène*, n° 209, 2005, p. 106.

<sup>48</sup>Dos Santos Jessica: «Le Familistère de Guise: habitat collectif et autonomie ouvrière». In: *Association Revue du Nord*, n° 347, 2008, p. 65.

obtiennent un certain confort par « l'entraide et la coopération »<sup>49</sup> tandis que la « bourgeoisie s'offre [ces services] par l'argent et la domesticité. »<sup>50</sup>

Finalement, Godin reprend les principes de Rochdale pour développer le Familistère. Ces principes sont les suivants:

porte ouverte à tout le monde (égalité d'emploi); un homme, une voix (démocratie sur le lieu de travail) ; distribution de l'excédent commercial (partage du profit) ; commerce en espèce [...]; neutralité politique et religieuse (et donc tolérance des différences au travail) ; promotion de l'éducation (formation professionnelle liée à l'emploi).<sup>51</sup>

Ils instaurent les bases du système des coopératives, qui sont notamment reprises dans le fonctionnement des magasins du Familistère. De plus, les principes de Rochdale ressortent dans le Familistère dans son ensemble et permettent ainsi une coopération intégrale, « englobant la production, la consommation, le logement et l'éducation »<sup>52</sup>, comme le souhaitaient les fondateurs de Rochdale.

#### Degré de sociabilité

La degré de sociabilité dans le Familistère s'observe

<sup>49</sup>Dos Santos Jessica: «Le Familistère de Guise: habitat collectif et autonomie ouvrière». In: *Association Revue du Nord*, n° 347, 2008, p. 65.

<sup>50</sup>Ibid., p. 65.

<sup>51</sup>Sennett Richard: *Ensemble pour une éthique de la coopération*, Paris: Albin Michel, 2014, p. 64.

<sup>52</sup>Dos Santos Jessica: «De la coopération intégrale à la réforme de l'entreprise: l'intéressement salarial au prisme du familistère de Guise». In: *L'Harmattan «L'Homme & la Société»*, Université Lille, 2015, n° 195-196, p. 75.

à travers la disposition et les fonctionnalités des espaces. Ces deux éléments mettent en avant l'idée d'une communauté qui est réunie pour partager et se contrôler.



Fig. 4: Cour du Pavillon central  
Voir: Poullain Adrien: *Choisir l'habitat partagé. L'aventure de Kraftwerk*, p. 12.

Tout d'abord, les espaces dédiés aux logements offrent des lieux de rassemblement et de rencontre, afin d'unir la communauté. Les logements en forme de bâtiments à cour couverte ainsi que le décrochement des trois bâtiments offrent également des espaces de rassemblement. Les coursives, qui parcourent tout le périmètre intérieur, permettent, d'une part, l'accès aux logements, et, d'autre part, deviennent « un lieu de rencontre obligée, de sociabilité pour voisins et surtout pour familles. »<sup>53</sup> Les trois bâtiments de logement sont liés ensemble par des passages. Ces passages reprennent l'organisation du Phalanstère avec les galeries qui permettent de relier toute la communauté. Dans le cas du Familistère, cette continuité suggère l'unité des habitants.



Fig. 5: La nourricerie et le pouponnat  
Voir: Poullain Adrien: *Choisir l'habitat partagé. L'aventure de Kraftwerk*, p. 12.

La sociabilité du Familistère est encouragée dans les espaces de logements mais également dans l'ensemble des bâtiments de service. Les espaces de détente et de loisirs tels que la piscine, le parc ou encore le théâtre sont des lieux de partage. Ils permettent de réunir la communauté autour d'activités communes. La proximité de ces espaces renforce la perception d'un lien fort entre les habitants. Cependant, la disposition architecturale

<sup>53</sup>Dos Santos Jessica: «Le Familistère de Guise: habitat collectif et autonomie ouvrière». In: *Association Revue du Nord*, n° 347, 2008, p. 66.

conçue par Godin engendre également une relation de contrôle entre les habitants. Les habitants qui sortent de chez eux se retrouvent directement dans un espace partagé avec les autres habitants. Cette proximité et ce vis-à-vis entraînent « un phénomène d'émulation et d'auto-discipline. »<sup>54</sup> Par conséquent, « le regard de l'autre sur votre intimité [] devient pour cette communauté dépourvue de police le principal élément régulateur. »<sup>55</sup>

Pour finir, le Familistère, qui réunit l'ensemble des activités de production, d'éducation, de loisirs et de logements, fonctionne presque de manière autonome. Même si des personnes externes peuvent se rendre dans le Familistère, notamment dans les magasins, les liens entre la communauté et les habitants des environs ne sont pas nécessaires. La sociabilité du Familistère est donc encouragée à travers la mise en place des différents espaces mais elle n'est pas mise en place pour interagir avec le monde extérieur.

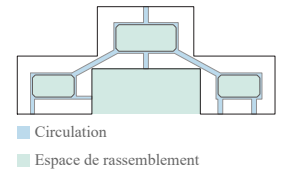


Fig. 6: Schéma des habitations

<sup>54</sup>Dos Santos Jessica: «Le Familistère de Guise: habitat collectif et autonomie ouvrière». In: *Association Revue du Nord*, n° 347, 2008, p. 70.

<sup>55</sup>Ibid., p. 70.

## LA CITÉ-JARDIN

### Présentation

Les cités-jardins sont le fruit des réflexions d'Ebenezer Howard. Ce dernier tente de trouver un nouveau modèle, à la fois social et urbanistique, pour développer une vie urbaine différente et meilleure, en comparaison à la vie dans les grandes villes industrielles de l'époque. Howard expose ses idées à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et fonde, en 1902, une compagnie de pionniers afin de réaliser la première cité-jardin à Letchworth.<sup>56</sup>

Les cités-jardins ont différentes caractéristiques. Tout d'abord, elles se situent dans les campagnes et se démarquent, par conséquent, par leur proximité avec la nature. La nature devient pour ainsi dire « l'espace de socialisation par excellence. »<sup>57</sup> Howard imagine les cités-jardins avec un plan circulaire composé de couches concentriques. Un jardin se situe au centre, autour duquel se positionne le centre municipal dépourvu de sa valeur économique, « [c]'est l'espace de la collectivité, regroupant les édifices de la gloire urbaine, fondé sur le civisme et la coopération. »<sup>58</sup> Ce sont des édifices tels que l'Hôtel de Ville, la salle de concert et de théâtre, la bibliothèque,

l'hôpital ou encore le musée. Les programmes de la cité se déploient ensuite de la manière suivante: des espaces de sport et de détente, un espace dédié au commerce, des habitations et finalement, des espaces industriels. La ville prend une nouvelle forme régulée qui permet « de créer une harmonie avec les éléments qui [...] constituent la ville dans un zoning strict et délimité : espace de vie, de travail, des loisirs, du commerce et de l'union collective. »<sup>59</sup> Le projet de Howard est de réorganiser la ville et la vie des habitants ainsi que les systèmes politiques et économiques.

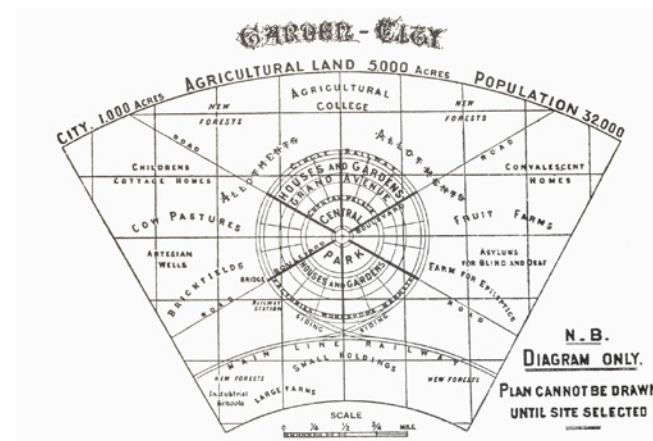


Fig. 7: cité-jardin avec la ceinture de production autour de la ville.  
Voir: Fishmann Robert : *Urbain Utopias in the Twentieth Century*, Ebenezer Howard, Frank Lloyd Wright, *Le Corbusier*.

<sup>56</sup> «Sir Ebenezer Howard, créateur des cités-jardins». In: *Habitation, revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat*, n°22, 1950, p. 13.

<sup>57</sup>Baty-Tornikian Ginette: *Cités-jardins, Genèse et actualités d'une utopie*, Paris: Ipraus et Éditions Recherches, 2001, p. 8.

<sup>58</sup>Chambers Stephen: « The garden and the city: Ebenezer Howard ». In : *Cités-jardins, Genèse et actualités d'une utopie*, Ipraus et Éditions Recherches, 2001, p. 17.

<sup>59</sup>Chambers Stephen: « The garden and the city: Ebenezer Howard ». In : *Cités-jardins, Genèse et actualités d'une utopie*, Ipraus et Éditions Recherches, 2001, p. 21.

## REPRÉSENTATION DE LA VIE EN COMMUN

### Détermination des espaces

#### Responsabilités

Les cités-jardins de Howard s'opposent au développement *naturel* de la ville.<sup>60</sup> Elles « sont des villes intentionnelles, conçues par un auteur et réalisées par les architectes-urbanistes Barry Parker et Raymond Unwin. »<sup>61</sup> Les cités-jardins ont donc, dès le départ, la volonté de développer un nouveau modèle de société et surtout de la ville. L'organisation de la ville est remaniée dans le but d'éviter l'étalement urbain et, par conséquent, de limiter les trajets des habitants entre leur travail et leur logement. L'urbanisme apparaît, ici, comme un outil qui organise en zone les différentes activités de la ville, tout en conservant une taille réduite. Les cités-jardins tentent de rendre la vie des citoyens plus agréable, à la fois, par la proximité de la nature, ainsi qu'à travers la proximité entre le lieu de vie, le lieu de travail et l'ensemble des services qu'offrent la ville. De plus, la réduction de la taille des villes a aussi pour but de favoriser « l'autogestion et évit[e] alors aux nouveaux citoyens d'être amalgamés en une vaste et unique organisation. »<sup>62</sup> Ainsi, les cités-jardins mettent en avant la volonté de former

<sup>60</sup>Le terme *naturel* renvoie au développement de la ville sans réelle planification, notamment de celle de l'Etat.

<sup>61</sup>Auda-André Valérie: «Idéologie et morphologie de la ville, le cas des cités-jardins d'Ebenezer Howard: by Wisdom and Design». In: *Les imaginaires de la ville. Entre littérature et arts*, Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 58.

<sup>62</sup>Chambers Stephen: «The garden and the city: Ebenezer Howard». In: *Cités-jardins, Genèse et actualités d'une utopie*, Ipraus et Éditions Recherches, 2001, p. 15.



Fig. 8: Vision de Howard des cités-jardins

Voir: Howard Ebenezer *To-Morrow: A Peaceful Path to Real Reform*

une identité et un esprit de communauté au sein des habitants. Les cités-jardins tentent également de résoudre certaines pathologies des villes industrielles de l'époque, telles que le surpeuplement et l'insalubrité, qui participent à la ségrégation et à la pauvreté d'une partie de la population.

Les cités-jardins n'ambitionnent pas de donner aux habitants la responsabilité de la détermination des espaces de la ville. Les premières réalisations de cité-jardin par Raymond Unwin, sous la direction de Howard, développent l'habitation principalement sous la forme de maisons individuelles dotées d'un jardin. La responsabilité des habitants, lorsqu'ils sont propriétaires, se limite à la gestion de leur habitation et ils n'ont pas la possibilité de choisir la forme ou l'emplacement de leur logement.

#### Degré de mise en commun

Le degré de mise en commun dans les cités-jardins est faible en comparaison avec les modèles qui suivent. Néanmoins, Howard tente de réformer les mécanismes de propriété foncière. En effet, il met en œuvre l'idée « de propriété collective du foncier. [Les cités-jardins] sont [en effet] construites sur des terrains qui sont propriété de la communauté d'habitants réunie en une sorte d'association de propriétaires. »<sup>63</sup> C'est le rôle de la municipalité de gérer les surplus des locations pour, ensuite,

<sup>63</sup>Auda-André Valérie: «Idéologie et morphologie de la ville, le cas des cités-jardins d'Ebenezer Howard: by Wisdom and Design». In: *Les imaginaires de la ville. Entre littérature et arts*, Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 61.



Fig. 9: Du centre à l'extérieur

1. Jardin
2. Bâtiments administratifs
3. Parcs
4. Crystal Palace, commerce
5. Habitation
6. Industrie
7. Campagne productive

Voir: Fishmann Robert : *Urban Utopias in the Twentieth Century*, Ebenezer Howard, Frank Lloyd Wright, Le Corbusier.



Fig. 10: Croquis théorique de Raymond Unwin 1909  
Baty-Tornikian Ginette: *Cités-jardins, Genèse et actualités d'une utopie*, p. 52.

réinjecter les bénéfices dans le développement de services utiles aux habitants ou dans la rénovation des bâtiments. Howard conserve les outils du capitalisme, mais ambitionne de les adapter. Les mécanismes du capitalisme « doivent être réorientés en leur donnant un nouvel objectif social et spatial. »<sup>64</sup>

Dans l'idéal de Howard, la cité-jardin doit pouvoir être autonome. La plupart des matières premières doivent être produites à proximité de la cité. Pour ce faire, le terrain est acheté par une société privée qui ne construit que le sixième du terrain dans le but de former « une ceinture agricole permanente qui fournirait la nourriture, les matériaux de construction et des espaces libres pour les équipements publics. »<sup>65</sup> Howard tente de réduire l'étalement urbain, tout en réservant des espaces pour la production. L'organisation des cités-jardins crée une mise en commun des terrains. La création de règles permet de réserver des espaces à certaines fonctions afin d'optimiser les espaces pour la cité et les habitants.

### Degré de sociabilité

Le degré de sociabilité dans les cités-jardins s'observe avant tout dans l'espace public, mais également dans quelques espaces communs, tels que les maisons communes ou les bains et douches

<sup>64</sup>Chambers Stephen: «The garden and the city: Ebenezer Howard». In: *Cités-jardins, Genèse et actualités d'une utopie*, Ipraus et Éditions Recherches, 2001, p. 14.

<sup>65</sup>Miller Mervyn: «De Letchworth aux cités-jardins anglaises, 1904-1946». In: *Cités-jardins, Genèse et actualités d'une utopie*, Ipraus et Éditions Recherches, 2001, p. 37.

communaux, qui sont des équipements coopératifs, notamment imaginés par Unwin à Letchworth.<sup>66</sup> L'articulation de l'habitation avec le jardin forme « l'unité de base de la vie sociale communautaire. »<sup>67</sup> L'organisation des habitations, qui suit certaines formes, permet de créer des espaces plus grands pour l'élaboration d'une vie davantage communautaire. Ainsi, le partage et les moments de rencontres des habitants prennent réellement place dans les espaces urbains aménagés. L'espace urbain devient un bien collectif, qui est principalement représenté par l'espace public central, c'est-à-dire, le parc, qui est un lieu de socialisation.<sup>68</sup> L'espace urbain, grâce aux équipements et à son organisation, est « l'espace des relations et des activités humaines. »<sup>69</sup>



Fig. 11: Aménagement domaine Pixmore Hill, Letchworth  
Baty-Tornikian Ginette: *Cités-jardins, Genèse et actualités d'une utopie*, p. 43.

<sup>66</sup>Jackson Frank: « Sir Raymond Unwin et le mouvement des cités-jardins, 1902-1940 ». In : *Cités-jardins, Genèse et actualités d'une utopie*, Ipraus et Éditions Recherches, 2001, p. 50.

<sup>67</sup>Ibid., p. 50.

<sup>68</sup>Auda-André Valérie: «Idéologie et morphologie de la ville, le cas des cités-jardins d'Ebenezer Howard: by Wisdom and Design». In: *Les imaginaires de la ville. Entre littérature et arts*, Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 62.

<sup>69</sup>Chambers Stephen: «The garden and the city: Ebenezer Howard». In: *Cités-jardins, Genèse et actualités d'une utopie*, Ipraus et Éditions Recherches, 2001, p 13.

## MOUVEMENT SQUAT

### Présentation

Le squat est l'action de s'établir de manière illégale sur une propriété privée. Le mouvement squat émerge dans les années 1970, dans les pays industriels, en Europe et aux Etats-Unis. Il se caractérise par la contestation des principaux systèmes qui régissent l'habitat et le logement dans lesquels les squatteurs vivent. Ce mouvement s'oppose aux règles de la propriété privée et à la spéculation immobilière,<sup>70</sup> qui n'a pas la volonté de soutenir les plus démunis et qui tend à renforcer les inégalités. De plus, le mouvement squat critique l'individualisme et la standardisation tant dans l'architecture du logement que dans les modes de vie.<sup>71</sup> Le mouvement squat est donc marqué par l'opposition entre « [un] urbanisme planificateur – fondé sur le standard et la standardisation des modes de vie - [...] [et] un urbanisme plus ouvert à la diversité et valorisant la participation. »<sup>72</sup> Ce mouvement a la volonté d'organiser des modes de vie alternatifs, dans lesquels

« une demande d'autonomie individuelle et

---

<sup>70</sup> Breviglieri Marc: «Les habitations d'un genre nouveau: le squat urbain et la possibilité du "conflit négocié" sur la qualité de vie». In: *Habitat en devenir, enjeux territoriaux, politiques et sociaux du logement en Suisse*, Lausanne: Presses polytechnique et universitaires romandes, 2009, p. 103.

<sup>71</sup> Ibid., p. 103.

<sup>72</sup> Pattaroni Luca, Togni Lisa: «Logement, autonomie et justice: du bail associatif et de quelques autres compromis en matière de logement social à Genève». In: *Habitat en devenir, enjeux territoriaux, politiques et sociaux du logement en Suisse*, Lausanne: Presses polytechnique et universitaires romandes, 2009, p. 118.

collective »<sup>73</sup> est mise en place. Par conséquent, les « squatteurs élaborent, pratiquement, dans le logement laissé vacant par son propriétaire, des projets autonomes variés de vie commune correspondant à leur convictions de militants. »<sup>74</sup>

De plus, ce mouvement s'insère dans la réflexion d'Henri Lefebvre autour de la valeur d'usage de la ville qui s'oppose à sa valeur d'échange (valeur économique).

« *L'urbain* se fonde sur la valeur d'usage. »<sup>75</sup>

La valeur d'usage de Lefebvre renverse la perception de la ville. Elle met en avant la possibilité que la ville, en tant qu'habitat, « puisse être pensée, aménagée et appropriée par ceux qui l'habitent en premier lieu plutôt que par ceux qui la possèdent financièrement. »<sup>76</sup> Le mouvement squat soulève la question du droit au logement face au droit de propriété. Les squatteurs revendiquent une diversité des modes de vie et d'habiter. Ce mouvement fait donc naître un très fort militantisme, qui prend en compte des enjeux liés à l'habitat, à la culture, à la politique, aux relations sociales et bien d'autres

---

<sup>73</sup> Breviglieri Marc: «Les habitations d'un genre nouveau: le squat urbain et la possibilité du "conflit négocié" sur la qualité de vie». In: *Habitat en devenir, enjeux territoriaux, politiques et sociaux du logement en Suisse*, Lausanne: Presses polytechnique et universitaires romandes, 2009, p. 103.

<sup>74</sup> Ibid., p. 103.

<sup>75</sup> Lefebvre Henri: *Le droit à la ville*, Paris: Ed. Economica, 2009, p. 80.

<sup>76</sup> Pattaroni Luca: «Le nouvel esprit de la ville. Les luttes urbaines sont-elles recyclables dans le "développement urbain durable" ? ». In: *La Découverte*, n° 65, p. 45.

encore. Les squatteurs deviennent de véritables acteurs de la vie politique et publique.

## REPRÉSENTATION DE LA VIE EN COMMUN

### Détermination des espaces

#### Responsabilités

L'habitant, c'est-à-dire le squatteur, est l'instigateur et l'acteur du projet de son lieu de vie. Le mouvement squat s'oppose donc complètement au modèle en place, comme expliqué dans la présentation. Un nouveau paradigme s'installe dans l'élaboration de l'habitat et de la ville. L'organisation des squats varie en fonction des occupants. Cependant, de manière générale, les squatteurs réorganisent les lieux en fonction de leurs visions, de leurs envies et besoins.



Fig. 12: manifestation à Zurich pour protégé le centre Roten Fabrick Voir: TSÜRI

Les squatteurs s'organisent pour gérer les espaces et pour établir des règles. Ils établissent ensemble leur volonté d'ouverture, de privatisation ou de collectivisme. En d'autres termes, le squatteur est responsable de son lieu de vie, il en dessine les limites et les marges. L'organisation est décrite de manière plus approfondie dans la partie sur le degré de sociabilité, car l'organisation est fortement liée à la volonté de favoriser les interactions et le partage entre les individus, qui, en outre, varient d'un squat à un autre.

#### Degré de mise en commun

Le degré de mise en commun dans les squats se reflète dans leur volonté d'augmenter le partage



Fig. 13: Manifestation Lézane bouge du 27.09.1980 Voir: les archives de la RTS

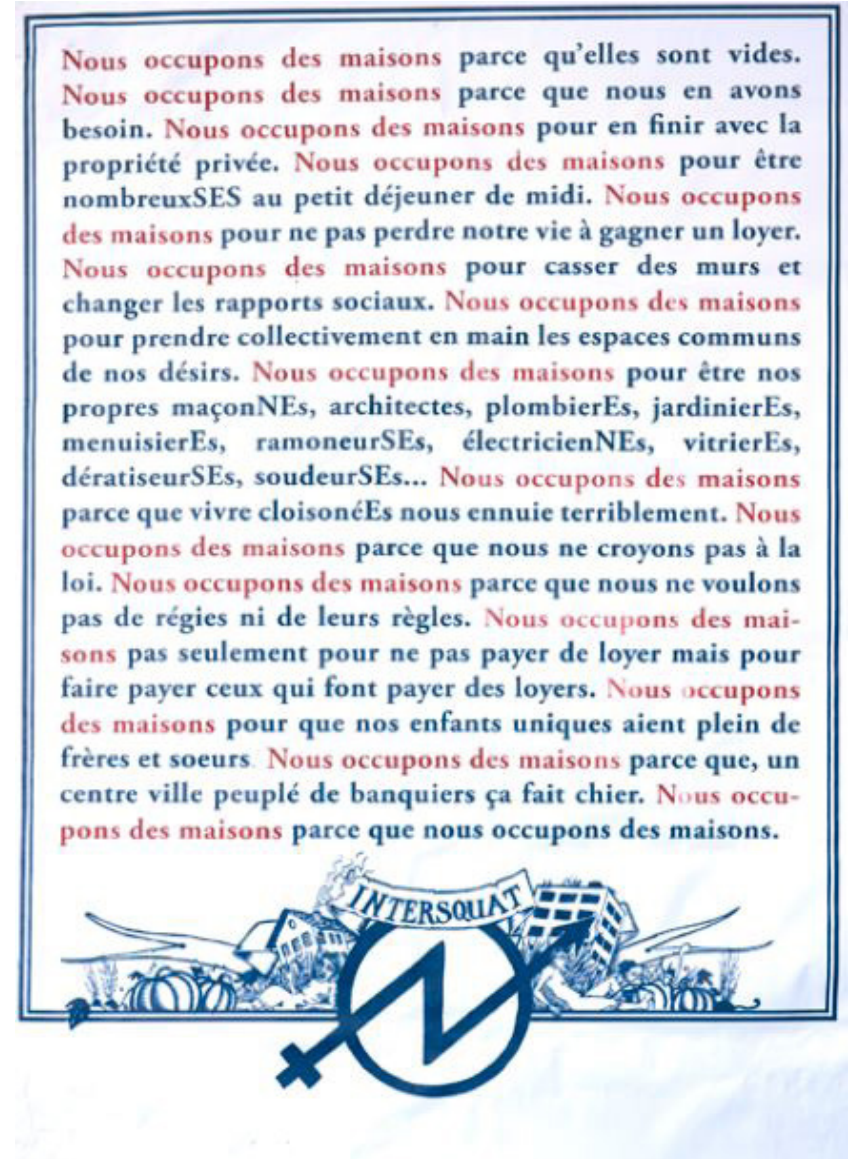


Fig. 14: manifeste sérigraphié, 2006 Voir: Gregorio Julien: *Squats*, p.119.

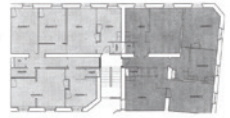


Fig. 15: Typologie de 1898, six appartements, et typologie après occupation 1989.

Voir: Pattaroni Luca, Kaufmann Vincent, Adriana Rabinovich: *Habitat en devenir, enjeux territoriaux, politiques et sociaux du logement en Suisse*, p. 120.

entre les individus ainsi que les espaces communs. En effet, l'occupation des squatteurs se caractérise par l'idée:

d'une maximisation du partage des activités quotidiennes (repas, décoration des appartements, préparation des manifestations, événements culturels ou festifs, etc.) et de l'espace prévu pour servir de parties communes (atelier, salle d'exposition, bar, cuisine et salle de bains collectives, etc.).<sup>77</sup>

La variété des squats met en évidence les différentes relations entre l'espace privé et l'espace public. Globalement, la fonctionnalité des espaces communs est mise en avant, afin de « rendre évident un certain usage, y compris pour un public de passage. »<sup>78</sup>

A l'aide de deux exemples de squats genevois, il est possible d'observer des degrés de mise en commun différents au sein du mouvement squat. Le premier est celui du squat aux 21 rue des Etuves, lequel organise son lieu de vie autour « d'une structure de type *maison familiale* », <sup>79</sup> c'est-à-dire, que, pour l'ensemble de l'immeuble, les squatteurs ne disposent que d'une cuisine commune, d'une salle d'eau commune et d'une salle commune comme

<sup>77</sup> Breviglieri Marc: «Les habitations d'un genre nouveau: le squat urbain et la possibilité du "conflit négocié" sur la qualité de vie». In: *Habitat en devenir, enjeux territoriaux, politiques et sociaux du logement en Suisse*, Lausanne: Presses polytechnique et universitaires romandes, 2009, p. 107.

<sup>78</sup> Ibid., p. 107.

<sup>79</sup> Pattaroni Luca: «Félicité de l'engagement dans les salles communes: aisance, convivialité et ordre». In: *Les choses dues Propriétés, Hospitalités et Responsabilités. Ethnographie des parties communes de squats militants*, Rapport à la Direction de l'architecture et du patrimoine, Mission à l'ethnologie, 2004, p. 112.

séjour. Ces espaces communs se situent au 2ème étage, au centre de l'immeuble. Ces espaces sont donc les lieux de vie privilégiés, simplement par le fait que chaque habitant doit y venir pour cuisiner ou pour pouvoir bénéficier de plus grands espaces.<sup>80</sup> Les squatteurs ont donc fortement limité l'espace privé pour vivre de manière plus collective. Le deuxième exemple se situe dans un immeuble, à la rue Lissignol, le 1 et le 3. A l'arrivée des habitants, les appartements ont été agrandis, passant de six appartements par étage à deux ou trois. Ces appartements plus grands disposent de cuisine et de séjour communs. Une salle commune est mise en place dès le début, dont l'entrée se situe au rez-de-chaussée. Ce deuxième squat, tout comme le premier, se caractérise par la présence d'une salle commune ainsi que par le remaniement des espaces, qui permettent une vie collective plus importante.<sup>81</sup> Cependant, ce deuxième squat se distingue, car il accorde une plus grande importance à la sphère privée au niveau de l'immeuble.

### Degré de sociabilité

Comme déjà mis en avant précédemment, les interactions sont propres à chaque squat. Cependant, quatre principes peuvent être retenus pour caractériser la conception de la sociabilité dans les squats: *l'hospitalité*, qui est le fait de prendre en

<sup>80</sup> Pattaroni Luca: «Félicité de l'engagement dans les salles communes: aisance, convivialité et ordre». In: *Les choses dues Propriétés, Hospitalités et Responsabilités. Ethnographie des parties communes de squats militants*, Rapport à la Direction de l'architecture et du patrimoine, Mission à l'ethnologie, 2004, p. 112.

<sup>81</sup> Ibid., p. 116.



compte « la possibilité d'une mixité culturelle et sociale », *la solidarité*, qui détermine « des formes de répartition des richesses, notamment sous les traits d'une certaine communalisation des biens privés », *la participation*, fonctionnant à « tous les étages où une décision commune doit être prise » et pour finir, *l'originalité*, qui se caractérise comme moyen par lequel « la lutte s'engage contre toute inclination à la standardisation des modes de vie et à partir duquel se valorise la créativité sous toutes ses formes, et notamment sous ses formes artistiques. »<sup>82</sup> Ces quatre principes influencent à la fois les interactions sociales et la détermination des espaces dans les squats.

Finaleme nt, dans le but d'instituer et de montrer la volonté de vivre ensemble, les squats mettent en place la salle commune. Elle permet le rassemblement de la communauté, elle représente un lieu de rencontre, d'échange et de convivialité à l'échelle d'un immeuble et plus généralement du lieu de vie des squatteurs. De plus, la salle commune représente aussi le lieu, dans lequel les décisions sont prises et au sein duquel le militantisme de la communauté est établi. Elle démontre « l'importance de la convivialité et de l'autogestion »<sup>83</sup> dans le

<sup>82</sup> Breviglieri Marc: «Les habitations d'un genre nouveau: le squat urbain et la possibilité du "conflit négocié" sur la qualité de vie». In: *Habitat en devenir, enjeux territoriaux, politiques et sociaux du logement en Suisse*, Lausanne: Presses polytechnique et universitaires romandes, 2009, p. 104.

<sup>83</sup> Pattaroni Luca, Togni Lisa: «Logement, autonomie et justice: du bail associatif et de quelques autres compromis en matière de logement social à Genève». In: *Habitat en devenir, enjeux territoriaux, politiques et sociaux du logement en Suisse*, Lausanne: Presses polytechnique et universitaires romandes, 2009, p. 119.

mouvement squat.



Fig. 16: Enlèvement de la corne du squat Rhino en 2007 après l'évacuation des squatteurs

Voir: TdG

## BOLO'BOLO

### Présentation

*bolo'bolo*, paru en 1983, est une utopie imaginée par le philosophe suisse Hans Widmer. Cet ouvrage provient des contestations de l'époque, notamment de certaines revendications du mouvement squat. « [C]ette utopie libertaire »<sup>84</sup> propose un changement radical de l'organisation sociale au niveau planétaire. Les États, les politiques et le système monétaire actuel doivent disparaître et ne plus réapparaître grâce aux engagements des habitants du monde entier. L'état actuel de la planète ainsi que la condition des êtres humains au sein de leur société sont les conséquences, de ce que nomme Widmer, la *Machine-Travail Planétaire*.<sup>85</sup> Cette dernière est régie par l'économie, qui permet sa pérennisation:

Voilà le mécanisme de la Machine-Travail: diviser la société en individus isolés, les mettre sous pression séparément par le salaire ou la violence, utiliser leur travail selon ses plans à elle. L'économie signifie donc l'expansion du contrôle de la Machine à toutes ses parties pour rendre ces parties toujours plus dépendantes de la Machine.<sup>86</sup>

Ce nouveau monde imaginé prend place dans une unité de vie, un *BOLO*, habité par des *IBUs*. Un *BOLO* est constitué de trois cent à cinq cent habitants. L'effectif de cinq cent personnes « permet une diversité minima des âges, des sexes, des intérêts

<sup>84</sup> Poullain Adrien: *Choisir l'habitat partagé. L'aventure de Kraftwerk*, Marseille: Ed. Parenthèse, 2018, p. 37.

<sup>85</sup> p.m.: *bolo'bolo*, Paris: Ed. de l'Eclat, 2013, p. 40.

<sup>86</sup> Ibid., p. 42.

et la division fondamentale du travail »<sup>87</sup> et, en même temps, « l'auto-organisation y reste possible sans organismes spéciaux et l'anonymat n'est pas assuré. »<sup>88</sup> La question de l'auto-organisation est cruciale pour ce monde et sera approfondie dans les parties suivantes. En effet, « *BOLO'BOLO* n'est pas un style de vie en soi »,<sup>89</sup> mais « un cadre pour le développement de toutes sortes de styles de vie. »<sup>90</sup>

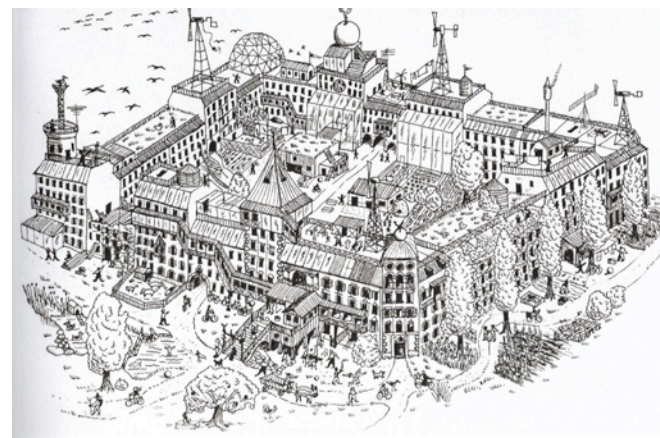


Fig. 17: Un Bolo dessiné par Hans Widmer  
Voir: Poullain Adrien: *Choisir l'habitat partagé. L'aventure de Kraftwerk*, p. 40.

<sup>87</sup> p.m.: *bolo'bolo*, Paris: Ed. de l'Eclat, 2013, p. 196.

<sup>88</sup> Ibid., p. 196.

<sup>89</sup> Ibid., p. 206.

<sup>90</sup> Ibid., p. 205.

## REPRÉSENTATION DE LA VIE EN COMMUN

### Détermination des espaces

#### Responsabilités

*bolo'bolo* établit un nouveau modèle social autour de plusieurs principes. Il instaure par exemple les rapports à la propriété et le devoir d'hospitalité. De plus, chaque *BOLO* doit répondre au besoin de ses habitants comme le logement, les soins et l'alimentation. Même si Hans Widmer imagine des principes de base, *bolo'bolo* s'érige, selon lui, par les habitants eux-mêmes. En effet, les habitants sont les instigateurs et les acteurs de leur lieu de vie et de leur quotidienneté. Selon l'auteur, il est nécessaire que l'élaboration d'une nouvelle société soit mise en place par les habitants. Pour ce faire, trois procédés permettent aux habitants de contrer la *Machine-Travail*: la *dysinformation*, (sabotage, vol de temps-machine pour des jeux ou à des fins personnelles, défauts de conception ou de planification, indiscretion, désertion), la *dysproduction* (réduction de cadences, baisse de qualité, absentéisme, assemblées d'ateliers, manifestations dans les usines, occupations) et la *dysruption* (émeutes, barricades, actes de violence, pillages, guérilla).<sup>91</sup> De plus, pour réussir à faire tomber la *Machine-Travail*, ces trois phénomènes doivent se produire simultanément à une échelle planétaire. Les habitants du monde entier doivent donc « remplir des tâches quotidiennes en dehors de la Machine »<sup>92</sup> et organiser « l'entraide, l'échange extra-monnaire

<sup>91</sup> Voir: p.m.: *bolo'bolo*, Paris: Ed. de l'Eclat, 2013, p. 74.

<sup>92</sup> p.m.: *bolo'bolo*, Paris: Ed. de l'Eclat, 2013, p. 79.

de services et de fonctions culturelles concrètes dans les quartiers. »<sup>93</sup> Le mouvement doit engager toutes les classes sociales et les regrouper dans des *ABC Dysco* (centres de quartiers, coopératives alimentaires, communautés de rue, etc. ). Les *ABC Dysco* peuvent être variées mais doivent réunir, autour d'intérêts communs, l'ensemble des classes sociales.<sup>94</sup>

*bolo'bolo* est donc une utopie mise en place par les habitants du monde entier sur les bases de la société actuelle. La gestion des *BOLOs* est entre les mains des *IBUs* (des habitants) appartenant à ce *BOLO*. Pour empêcher le retour de la *Machine-Travail*, chaque habitant d'un *BOLO* a une responsabilité prioritaire. Il se doit « [d']acquérir un savoir-faire agricole. »<sup>95</sup> En effet, « [l]es *BOLOs* ne doivent véritablement dépendre que d'eux-mêmes. Chaque *IBU* est un paysan. »<sup>96</sup> Il est primordial que chaque *BOLO* soit le plus autosuffisant et indépendant possible. C'est la garantie de leur liberté. Il existe donc une certaine responsabilité, voire, une obligation collective au sein des *BOLOs*. De plus, cette nécessité d'autosuffisance introduit un nouveau rapport au lieu de vie, aux objets du quotidien et à la terre. La responsabilité envers son cadre de vie permet sa pérennisation et, ainsi, l'existence d'une vision sur le long terme.

<sup>93</sup> p.m.: *bolo'bolo*, Paris: Ed. de l'Eclat, 2013, p. 79.

<sup>94</sup> Voir: p.m.: *bolo'bolo*, Paris: Ed. de l'Eclat, 2013, pp. 79-80.

<sup>95</sup> Ibid., p. 115.

<sup>96</sup> Ibid., p. 116.

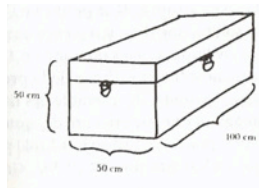


Fig. 18: TAKU  
Voir: p.m. *bolo'bolo*, p. 105

### Degré de mise en commun

*bolo'bolo* met en place certaines règles pour permettre le développement d'un maximum de styles de vie. La propriété privée existe toujours mais elle est très réduite. Elle est définie par le *TAKU*, c'est « la forme pure, absolue et raffinée de la propriété. »<sup>97</sup> Le *TAKU* est une boîte, dont le contenu appartient de manière exclusive à l'*IBU* détenteur de cette boîte. Les espaces ou les bâtiments se rattachent à une autre définition de la propriété. En effet, les espaces sont devenus propriété collective, comme les lieux de production alimentaire ou encore de biens matériels. De plus, une propriété d'usage est mise en place, ainsi « personne ne peut réclamer de contrôle sur des bâtiments qu'il n'utilise pas personnellement. »<sup>98</sup> La propriété foncière, la spéculation, la sur-utilisation d'espace ou la sous-utilisation d'espace n'existent plus.<sup>99</sup> Le degré de collectivisme ou d'individualisme est seulement limité par la nécessité pour chaque *BOLO* d'être le plus autosuffisant et indépendant possible. Chaque *IBU* « peut trouver le *BOLO* [] qui lui plaît ou en inventer de nouveaux. »<sup>100</sup>

### Degré de sociabilité

Le degré de sociabilité est défini par le *NIMA*,<sup>101</sup> qui

<sup>97</sup> p.m.: *bolo'bolo*, Paris: Ed. de l'Eclat, 2013, p. 106.

<sup>98</sup> Ibid., p. 139.

<sup>99</sup> Ibid., p. 138.

<sup>100</sup> Ibid., p. 109.

<sup>101</sup> « Le *NIMA* comprend la mode vestimentaire, le style de vie, la philosophie, les valeurs, les intérêts, les habits, l'art culinaire, les manières, les comportements sexuels, l'éducation, la religion [...] tout

*Dans une grande ville on risque de trouver les BOLOs suivants : Alcolo-BOLO, Sym-BOLO, Sado-BOLO, Maso-BOLO, Végé-BOLO, Les-BOLO, Franco-BOLO, Italo-BOLO, Play-BOLO, No-BOLO, Retro-BOLO, Thai-BOLO, Sun-BOLO, Bleu-BOLO, Paléo-BOLO, Dia-BOLO, Punk-BOLO, Krishna-BOLO, Taro-BOLO, Jésus-BOLO, Tao-BOLO, Nécro-BOLO, Possi-BOLO, Impossi-BOLO, Para-BOLO, Basket-BOLO, Coca-BOLO, Inca-BOLO, Techno-BOLO, Indio-BOLO, Snow-BOLO, Mono-BOLO, Hebro-BOLO, Ara-BOLO, Freak-BOLO, Proto-BOLO, Her-BOLO, Macho-BOLO, Pyramido-BOLO, Sol-BOLO, Tara-BOLO, Foot-BOLO, Sparta-BOLO, Bala-BOLO, Gam-BOLO, Tri-BOLO, Logo-BOLO, Mago-BOLO, Anarcho-BOLO, Ecolo-BOLO, Dada-BOLO, Digito-BOLO, Bom-BOLO, Hyper-BOLO, Ras-le-BOLO, etc.*

p.m.: *bolo'bolo*, p. 113.

est propre à chaque *BOLO*. En effet, ce sont « les acquis culturels: le NIMA » qui « pousse les IBUS à vivre ensemble. »<sup>102</sup> Les *BOLOs* rassemblent donc des individus possédant des *NIMAs* communs. De plus, au sein même d'un *BOLO*, il existe des subdivisions plus fines, surnommées le *KANA*. Le *KANA* est organisé « autour de la vie domestique. »<sup>103</sup> Il prend place dans un *BOLO*, car il ne peut être indépendant à cause de sa faible taille (entre 20 et 30 *IBUs*). Une infinité de *BOLO* et de *KANA* sont donc possibles. Malgré les quelques obligations à rendre à la communauté, ce sont principalement les services mutuellement rendus entre les habitants qui caractérisent les échanges au sein des *BOLO*.

Les *BOLOs* vont s'installer principalement dans des bâtiments déjà construits. Les espaces sont donc remodelés en fonction du *NIMA* de chaque *BOLO*.<sup>104</sup> *bolo'bolo* propose de réutiliser les espaces, en leur donnant de nouveaux usages, comme, par exemple, transformer les rez-de-chaussées en espace communautaire. De plus, un *BOLO* est caractérisé par son ouverture architecturale. Par conséquent, la sociabilité varie fortement d'un *BOLO* à l'autre, car « [i]l n'y a pas de règles préétablies mais une organisation déterminée par ses membres, qui découle du mode de vie et de l'identité culturelle choisis. »<sup>105</sup>

---

ce qui appartient à l'identité culturelle ou à la tradition. » Voir: p.m.: *bolo'bolo*, Paris: Ed. de l'Eclat, 2013, p. 109.

<sup>102</sup> p.m.: *bolo'bolo*, Paris: Ed. de l'Eclat, 2013, p. 109.

<sup>103</sup> Ibid., p. 108.

<sup>104</sup> Ibid., p. 139.

<sup>105</sup> Poullain Adrien: *Choisir l'habitat partagé. L'aventure de Kraftwerk*, Marseille: Ed. Parenthèse, 2018, p. 45.

Ainsi, *bolo'bolo* établit une marche à suivre et dessine les pourtours d'un nouveau modèle de société à l'échelle planétaire. Cependant, l'ensemble des organisations internes des habitants ou des espaces est mis en place et imaginé par les habitants eux-mêmes.

## SYNTHÈSE

Les quatre modèles étudiés, dans la première partie de ce travail, mettent en avant l'inter-influence entre la représentation de la vie en commun, la détermination des espaces et le degré de sociabilité. Ils permettent également de souligner les rôles des habitants et de l'architecture dans la mise en pratique d'une représentation de la vie en commun. Cette synthèse permet, d'une part, de résumer l'analyse effectuée sur les différents modèles et d'autre part, de pointer certains procédés qui permettent d'influer sur le degré de sociabilité, la détermination des espaces et *in fine* sur les représentations de la vie en commun.

Dans la représentation de la vie en commun de Godin, l'architecture du Familistère permet de répondre aux besoins des ouvriers. Pour Godin, la responsabilisation des ouvriers dans la gestion de leur lieu de vie semble essentielle, car elle leur permet d'influencer leurs destins. En s'engageant dans leur lieu de vie, les ouvriers, en tant que groupe, peuvent prétendre à vivre *mieux*. En effet, la force du groupe doit être mise en commun car elle donne accès à un plus grand nombre de services. Afin de développer l'esprit de communauté, Godin agit sur la disposition des espaces, qui encourage le rassemblement et les rencontres. La disposition des espaces relie les habitants les uns avec les autres, crée des espaces de rencontres *forcés* et favorise également le contrôle mutuel, ce qui permet l'autorégulation.

La représentation de la vie en commun de Howard, illustrée par les cités-jardins, se caractérise par une organisation sociale dans une petite ville marquée par la forte présence de la nature et de la campagne. Pour rendre la vie des citadins plus agréable, Ebenezer Howard repense l'emplacement des services.

La proximité de la nature ainsi que la proximité entre le lieu de vie, le lieu de travail et les différents services permettent de contrôler l'étalement urbain. L'implantation des programmes est donc régulée et les habitants bénéficient de cette organisation.

Dans le mouvement squat, les habitants sont à la fois *artisans* et *acteurs* du lieu de vie. La détermination conceptuelle et fonctionnelle des espaces, la question des accessibilités ou encore le degré de sociabilité dépendent donc des envies, besoins et visions que partagent les squatteurs. Différentes représentations de la vie en commun apparaissent dans le mouvement squat, cependant, certaines caractéristiques lui sont propres. En effet, ce mouvement se définit par sa volonté de développer le degré de sociabilité du lieu de vie à travers l'augmentation des espaces communs. La salle commune, qui émerge dans ce mouvement, incarne cette volonté de se rassembler et d'organiser une vie en commun.

*bolo'bolo* décrit un cadre permettant de développer toutes sortes de styles de vie, et donc différentes représentations de la vie en commun. Pour contrer la *Machine-Travail*, la délimitation de ce cadre incombe aux habitants du monde entier. Ainsi, la mise en pratique des représentations de la vie en commun est du ressort de l'individu. Le degré de mise en commun varie en fonction des différentes représentations de la vie en commun propres à chaque *BOLO*. Quant au degré de sociabilité, il est déterminé par le *NIMA* : ce sont les acquis culturels qui poussent les *IBUs* à vivre ensemble. Cette utopie souligne l'idée que les habitants sont unis entre eux par une vision partagée. Les espaces et leurs usages sont ensuite remodelés en fonction de cette vision.

## DES PROCÉDÉS

*Responsabilisation des habitants à travers la détermination des espaces, quel(s) intérêt(s) ?*

Le mouvement squat et *bolo 'bolo* mettent en évidence l'importance de la responsabilisation des habitants sur la détermination des espaces. Par cette responsabilisation, les habitants *s'approprient l'architecture*, qui est *adaptée* et *adaptable*, afin de correspondre à leurs représentations de la vie en commun. *L'architecture est évolutive, tout comme les représentations de la vie en commun.* Dans la Cité-jardin et le Familistère, l'architecture reproduit, dès le départ, une représentation de la vie en commun et, semble, par le manque de responsabilisation des habitants, être statique et induire une représentation de la vie en commun figée. C'est pourquoi, par sa responsabilisation, l'habitant devient *artisan* et *acteur* de son lieu de vie qu'il peut adapter en fonction de ses besoins, de ses envies, de sa représentation de la vie en commun. Par conséquent, il existe, à mon sens, une corrélation entre *responsabilités* et *habiter* un lieu de vie.

*Comment agir sur le degré de sociabilité ?*

La *disposition des espaces* d'un lieu de vie induit de fortes interactions sociales, comme démontré dans le Familistère. Dans le mouvement squat, *la responsabilisation des habitants*, notamment leur organisation, conduit à une forte sociabilité. En se réunissant pour décider de la mise en application de leurs représentations de la vie en commun, un degré de sociabilité important se trouve au cœur de ce processus. Dans *bolo 'bolo*, *la nécessité d'être autosuffisant* et indépendant conditionne d'office les interactions.

*Comment influencer sur les représentations de la vie en commun ?*

*L'usage de l'espace commun* peut représenter à la fois le *produit* et la *finalité* d'une représentation de la vie en commun. Cette dernière peut à la fois être incarnée par un espace et être un préalable à sa conception. Cependant, par son usage, un espace commun rassemble et permet aux habitants d'interagir. Il devient ainsi un outil permettant l'évolution des représentations de la vie en commun mais également des habitants eux-mêmes. Stavros Stavrides souligne notamment cette inter-influence entre l'espace commun et les individus :

In other words, common space cannot be fixed in the form of a product because it keeps on producing those who produce it. The production and uses of common space cannot be separated.<sup>106</sup>

Pour terminer, ces modèles soulignent l'*importance de l'habitat*. En tant que lieu de vie, il permet, d'une part, l'amélioration de la qualité de vie et d'autre part, *la concrétisation des représentations de la vie en commun*. En d'autres termes, en reprenant l'opposition de Lefebvre entre *habitat* et *habiter*, l'*habitat* est le moteur de l'*habiter*. Lefebvre précise qu'*habiter* est l'action de « participer à une vie sociale, à une communauté, village ou ville. »<sup>107</sup> Cette vision est celle que j'aimerais étudier dans la deuxième partie de ce travail. Je souhaite observer quelles représentations de la vie en commun permettent d'*habiter*, tout en étudiant les rôles des habitants et de l'*habitat* à l'aide des paramètres précédemment utilisés.

\*\*\*

<sup>106</sup> Stavrides Stavros: *Common Space, The City as Commons*, Londres: Zed Books, 2016, p. 260.

<sup>107</sup> Lefebvre Henri: *Le droit à la ville*, Paris: Ed. Economica, 2009, p. 14.

## II. ÉTUDE DE CAS GENEVOIS

Dans cette deuxième partie, le travail se concentre sur l'îlot 13, l'Écoquartier Jonction et le quartier des Vergers à Meyrin. Par la présentation de ces cas d'études, qui sont traités dans l'ordre de leur année de construction, des représentations de la vie en commun actuelles et proches des miennes sont mises en avant, ainsi que des principes permettant d'encourager une vie sociale et communautaire au sein d'un immeuble et d'un quartier. Cette partie aborde, dans un premier temps, la question du choix de ces cas d'études, notamment en définissant la notion de quartier. Dans un second temps, chaque cas d'études est présenté et analysé à l'aide des paramètres utilisés dans les modèles de la première partie de ce travail ainsi qu'avec l'apport d'entretiens effectués auprès d'habitants ou de personnes actives dans la vie de ces lieux de vie.

### Justifications du choix des cas d'études

Le quartier, tel que nous le connaissons aujourd'hui dans la plupart de nos villes, se rapporte étroitement au développement de la ville de la fin du XXème siècle. Il se constitue autour des problèmes de la pénurie de logements et se caractérise par des interventions à grande échelle. Cependant, un manque important d'infrastructures, telles que des « équipements commerciaux, administratifs, de loisirs »<sup>108</sup> est observé dans ces quartiers. En outre, il instaure également un éloignement à la fois des  
<sup>108</sup> Néry Claude: «Restaurer les solidarités de voisinage». In: *Hommes et Migrations*, n° 1120, 1989, p. 7.

emplois et des établissements scolaires. Selon Claude Néry, ces quartiers sont « de faux quartiers de ville. On y dort, on n'y vit pas, on ne se rencontre pas. »<sup>109</sup> Un quartier doit donc être un lieu de rencontre entre les habitants, un lieu qui permet des interactions sociales.

### *En quoi un quartier peut-il favoriser les rencontres entre les habitants?*

Dans un premier temps, le quartier établit des rapports dans le temps et dans l'espace entre les individus. Anthony Giddens évoque « la routinisation de l'action quotidienne »<sup>110</sup> qui s'instaure dans une relation de « co-présence. »<sup>111</sup> Ainsi le quartier peut être défini comme « un espace de proximité »<sup>112</sup> et peut retrouver « une signification dans les relations entre individus. »<sup>113</sup>

Dans un deuxième temps, le quartier existe à travers les relations fortes entre les habitants et les espaces qu'ils utilisent. Le quartier peut être perçu comme « un espace fonctionnel délimité qui influence en partie, en raison de sa morphologie et de ses équipements collectifs, le mode de vie des habitants »<sup>114</sup> et encore comme « un espace symbolique forgé par des représentations ; comme

<sup>109</sup> Néry Claude: «Restaurer les solidarités de voisinage». In: *Hommes et Migrations*, n° 1120, 1989, p. 7.

<sup>110</sup> Morin Richard, Rochefort Michel: «Quartier et lien social: des pratiques individuelles à l'action collective». In: *Lien social et Politiques*, n° 39, 1998, p. 103.

<sup>111</sup> Ibid., p. 103.

<sup>112</sup> Ibid., p. 103.

<sup>113</sup> Ibid., p. 103.

<sup>114</sup> Ibid., p. 105.



un espace relationnel plus au moins diversifié et valorisé, abritant des formes de sociabilité publique éphémères aussi bien que des liens de la solidarité durables. »<sup>115</sup>

Pour terminer, le quartier peut impliquer une certaine identification d'une communauté sur le territoire, et, de ce fait, devient « une assise significative de pratiques collectives. »<sup>116</sup> Il peut donc être le support à la fois de pratiques individuelles et d'actions collectives.

Les trois cas d'études genevois, par leurs caractéristiques, s'inscrivent dans cette définition du quartier. En effet, ils permettent de mettre en avant les questions de socialisation et l'influence des espaces dans les interactions sociales. Par ailleurs, les trois cas d'études déploient et semblent posséder des représentations de la vie en commun similaires. Tout d'abord, ils ont le désir de proposer des manières d'habiter innovantes ou alternatives. A la fois les formes de l'habitat et les modes de vie deviennent les supports de ces innovations. Ensuite, les habitants peuvent et souhaitent participer activement dans leur lieu de vie. La mise en œuvre de pratiques et d'actions collectives sont ainsi présentes et modifient le regard sur la manière de vivre son *quartier*, son lieu de vie. De plus, l'îlot 13, par son ancienneté, agit comme un exemple pour

les deux autres cas, qui reprennent certaines de ses intentions. Par conséquent, un rapport de filiation s'établit entre les contestations du mouvement squat de l'îlot 13 et les coopératives qui s'installent dans l'Écoquartier Jonction et aux Vergers.

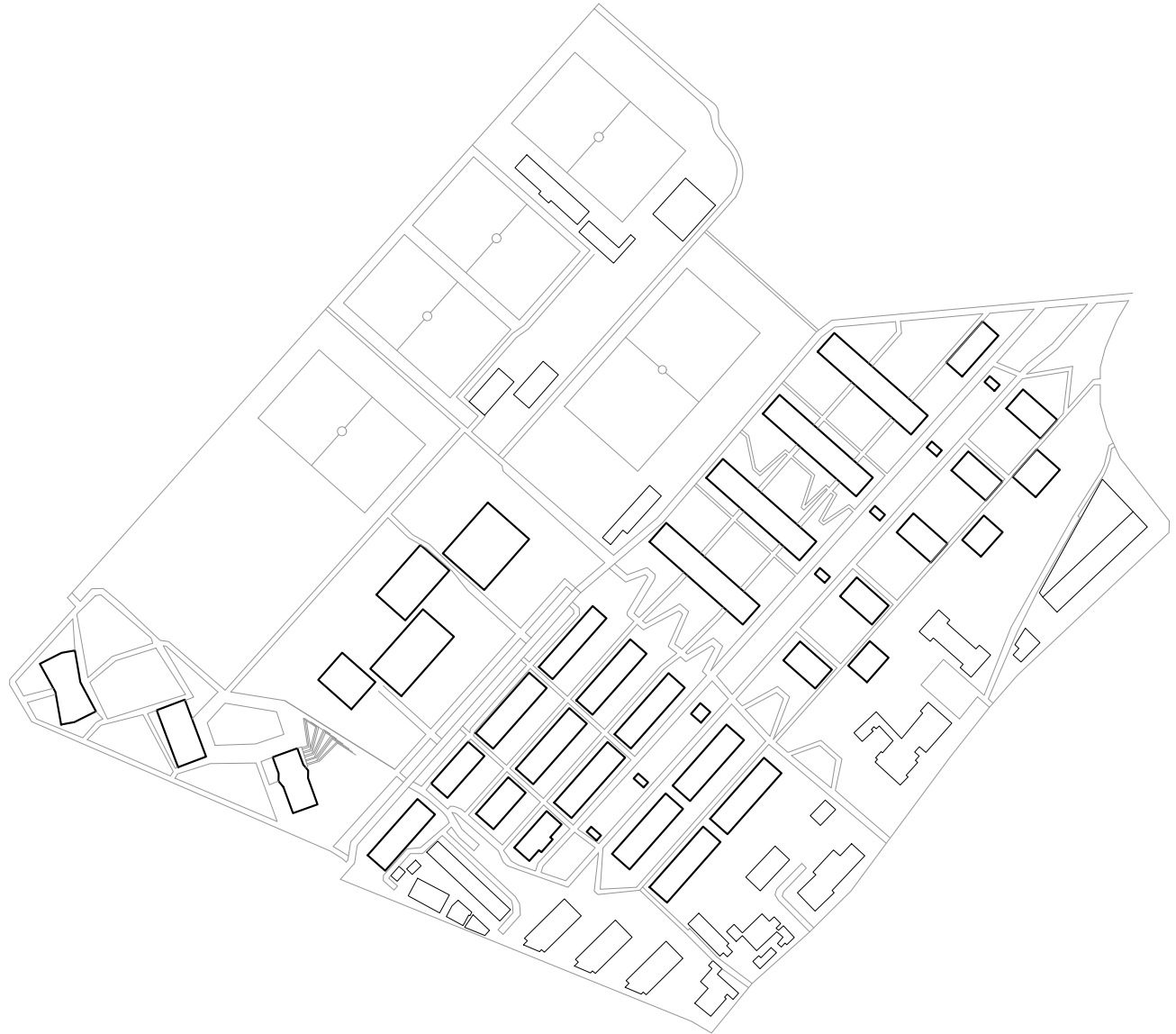
---

<sup>115</sup> Morin Richard, Rochefort Michel: «Quartier et lien social: des pratiques individuelles à l'action collective». In: *Lien social et Politiques*, n° 39, 1998, p. 105.

<sup>116</sup> Ibid., p. 104.



ÎLOT 13  
Etat actuel: 2004



LES VERGERS  
Construction: 2013-2021



ECOQUARTIER JONCTION  
Construction: 2013-2020

Fig. 19: Plan des cas d'études genevois  
1/5000 ☺

# ÎLOT 13



Fig. 20

Moi j'ai juste l'impression, c'est juste qu'il faut y croire. Je suis sidéré souvent comme avec l'histoire des CFF au début, tout le monde me disait mais laissez tomber, c'est les CFF vous avez aucune chance et en fait ça c'est faux. C'est faux, on a la chance d'avoir un système démocratique quand même assez avantageux chez nous, et c'est une chance énorme qu'il faut utiliser, qu'il faut vraiment pas négliger. Et je pense que c'est simplement le fait d'y croire à la fin, quand t'y crois, bon tu te prends deux trois échecs. Ici on a été évacué plusieurs fois mais au final on revenait à chaque fois par les fenêtres, littéralement. Donc je pense que c'est un peu ça, cette envie, la volonté de travailler en commun.

Entretien avec Marsel Perrin



Fig. 23



Fig. 24



Fig. 25



Fig. 26



Fig. 21



Fig. 22

Il faut dire que tous les 5 ans ou 10 ans il y a une menace un peu existentielle sur le quartier, la dernière en date c'était l'idée d'agrandir la gare et de démolir une partie du quartier. On avait évalué entre 3 à 400 logements qui disparaissaient, un quart du quartier à peu près dont une partie de l'îlot. Et voilà, on a dû, à ce moment-là, les habitants des Grottes et beaucoup d'ici qui avaient l'habitude de gérer ces conflits, on a fondé le collectif 500. Le collectif 500 c'est une émanation du quartier mais qui a une vision plus large. [...] Donc c'est une lutte qui a permis aux habitants de se mettre ensemble et utiliser leurs infrastructures, enfin au final, le collectif 500 c'est une machine politique.

Entretien avec Marsel Perrin



Fig. 27

## ÎLOT 13

### Présentation

L'îlot 13 en ville de Genève se situe derrière la Gare Cornavin. Il est délimité par les rues suivantes: la rue de Montbrillant, la rue des Gares et le Passage des Alpes. Il se nomme ainsi, car il est le 13ème îlot du quartier des Grottes, même s'il se situe en périphérie. Plusieurs systèmes d'habitat composent l'îlot 13: des coopératives d'habitations, une coopérative d'habitation pour les étudiants, des immeubles gérés sous bail associatif et des immeubles locatifs, dont plusieurs appartiennent à la Ville de Genève et d'autres à des propriétaires privés. Plusieurs associations se sont également développées pour animer le quartier: la maison des habitants, la Buvette et l'Écurie (salle de spectacle et de concert).

L'îlot est marqué par les luttes sociales pour l'accès aux logements de la fin du XXème siècle. En effet, un important mouvement de squat émerge dans la ville de Genève à cette période et « [c]ette résistance passe d'abord par l'occupation des immeubles laissés à l'abandon et par la mise en place de réseaux intégrant partis politiques, juristes, instances de protection du patrimoine, associations d'habitants et de protection des locataires. »<sup>117</sup> Le mouvement squat de l'îlot 13 prend place dans un tissu urbain hérité du XVIIIème et du XIXème siècles, qui se caractérise par des immeubles sur le

<sup>117</sup> Morten Gisselbaek, Peter Haefeli, Pierre Hollmuller: «*Rénovation participative du quartier de l'îlot 13 à Genève*», 2006, p. 2.

périmètre de l'îlot et des bâtiments à l'intérieur de celui-ci. Un nombre important de bâtiments sont vétustes et considérés comme insalubres, car ils n'ont pas accès à divers éléments issus de la modernité hygiéniste et manquent cruellement d'entretien. Dès 1985, un projet de développement de l'îlot espère le rendre plus moderne et laisser la cour libre pour y construire des places de parkings pour les voitures, autre symbole de la modernité.<sup>118</sup> En effet, « [l']îlot 13, au cœur de Genève, fait partie de ces ensembles urbains qui ont tardé à prendre leur forme définitive et focalise de ce fait une large partie du débat politique et architectural. »<sup>119</sup> Le projet prévoit donc plusieurs démolitions, notamment un bâtiment qui se trouve en arrière plan de la route et qui fait office de *maison des habitants*.<sup>120</sup> La lutte pour éviter la démolition du quartier des Grottes, qui devait être rasé complètement et remplacé par « un tissu orthogonal de hauts buildings modernes »<sup>121</sup> donne les clefs aux habitants pour contrer le projet et promouvoir l'îlot 13. Les squatteurs obtiennent des contrats d'habiter à durée limitée et dans le même temps plusieurs bâtiments sont protégés de la démolition par décision des autorités cantonales (le 24 rue de Montbrillant ainsi que le 15 et 15bis rue des Gares), décision qui ne permet

<sup>118</sup> Morten Gisselbaek, Peter Haefeli, Pierre Hollmuller: «*Rénovation participative du quartier de l'îlot 13 à Genève*», 2006, p. 2.

<sup>119</sup> L'ÎLOT 13 A GENEVE, Prix Interassar 2001. In: *Habitation: revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat*, n°6, 2001, p. 6.

<sup>120</sup> Ce bâtiment a été conservé et la maison des Habitants est toujours active dans celui-ci aujourd'hui.

<sup>121</sup> Morten Gisselbaek, Peter Haefeli, Pierre Hollmuller: «*Rénovation participative du quartier de l'îlot 13 à Genève*», 2006, p. 1.

Fig. 20: Inscription à la placedevant le 14 rue Monbrillant

Fig. 21: Four solaire utilisé au 15 rue des Gares

Fig. 22: Foyer dans la cour devant le 20 rue Monbrillant

Fig. 23: Passage entre le 14 et 18 (Cigüe) rue Montbrillant.

Fig. 24: Vue de la Menuiserie depuis le passage sous le 18 (Cigüe) rue Montbrillant

Fig. 25: Travaux de démolition par les habitants de l'hangar au 22 rue Montbrillant.

Voir: Détraz Sylvie: *Îlot 13 le squat qui tourne bien*, p. 58.

Fig. 26: Installation des squatteurs expulsés du 15 rue des Gares dans un tipi dans la cour.

Voir: Détraz Sylvie: *Îlot 13 le squat qui tourne bien*, p. 57.

Fig. 27: Affichage de l'initiative « Pour une gare souterraine » sur la menuiserie  
Voir: Jacot Max, Adèle Jacot: *Je veux des quartiers. Le troisième chantier et la chevauchée du Collectif 500*

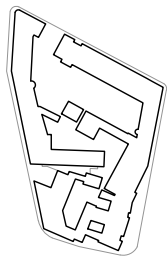
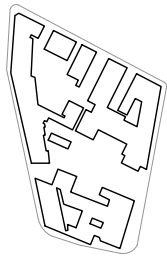


Fig. 28: 2n avant Europan 2 (1994) et plan actuel 1/5000 ☺

plus de réaliser le premier projet, qui souhaitait libérer complètement l'intérieur de la cour.<sup>122</sup> Lors du concours Europan 2, « l'association de quartier de l'îlot 13 défend une démarche associative, avec pour but le maintien des diversités préexistantes, au niveau architectural comme social. »<sup>123</sup> Les habitants du quartier ont donc la volonté d'être des acteurs du renouvellement urbain. Le résultat du concours, sorte de « compromis territorial »,<sup>124</sup> décrit clairement la force de l'organisation des habitants qui a permis de déplacer le *pouvoir* des mains des propriétaires à celles des habitants. En plus de leur implication pour défendre leur habitat, les habitants participent activement à la rénovation de plusieurs bâtiments. Cette démarche favorise une diminution des coûts, mais permet également une plus grande liberté pour certains choix de matériaux et d'expression. L'investissement des habitants prend « la forme d'une large et réelle expérience d'autogestion. »<sup>125</sup>

L'îlot 13 est un cas particulier à Genève, car il possède une histoire mouvementée avec les autorités publiques. Cependant, la force des habitants a participé au « renforcement d'une vie sociale qui fait de l'îlot 13 une sorte de village dans la ville. »<sup>126</sup>

<sup>122</sup> Morten Gisselback, Peter Haefeli, Pierre Hollmuller: «*Rénovation participative du quartier de l'îlot 13 à Genève*», 2006, p. 2.

<sup>123</sup> Ibid., p. 2.

<sup>124</sup> Ibid., p. 5.

<sup>125</sup> Ibid., p. 5.

<sup>126</sup> Ibid., p. 6.

## REPRÉSENTATION DE LA VIE EN COMMUN

### Détermination des espaces

#### Responsabilité

Dans le cas de l'îlot 13, l'habitant joue un rôle majeur dans la conception de l'îlot. L'histoire de l'îlot explique l'acquisition et le transfert de cette responsabilité aux mains des habitants. En effet, les habitants ont dû lutter pour obtenir la possibilité de conserver certains lieux et leur gestion. Par exemple, avant le concours Europan 2, l'une des contestations était que la FAG (Fondation pour l'aménagement du quartier des Grottes) laisse de côté l'aménagement de la cour dans son projet alors que pour les habitants, la cour représente le lieu « où se crée la convivialité. »<sup>127</sup> La cour est donc un espace essentiel, qui doit, selon l'association des habitants, être pensée par les habitants, car « [e]ux seuls en détiennent la clef, de part leur expérience et leur vécu de l'histoire et de la mémoire du lieu, de l'importance d'un muret, de la poésie d'un passage. »<sup>128</sup> Marsel Perrin avance également que l'expertise des habitants permet de mieux connaître ce qui fonctionne, ce qui est important et ce dont les habitants ont besoin.<sup>129</sup> L'habitant souhaite donc prendre en charge l'aménagement et la gestion de ses espaces extérieurs. Les cours sont dorénavant à la charge de l'association de quartier qui regroupe

<sup>127</sup> Détraz Sylvie: *Îlot 13 le squat qui tourne bien*, Genève: Éditions du tricornet, 1997, p. 18.

<sup>128</sup> Ibid., p. 18.

<sup>129</sup> Entretien avec Marsel Perrin, par Gaël Tuchschnid, le 04 novembre 2021 à l'îlot 13, Genève.

les associations et les coopératives, suite à un arrangement avec la Ville.<sup>130</sup>

L'architecture devient le lieu d'expérimentation, les appartements sont réorganisés, des murs sont démolis dans le but de correspondre à la vision de la vie en commun des habitants. Cette démarche provient du mouvement squat. Comme le décrit Marsel Perrin, les habitants réorganisent les lieux de vie:

Plutôt que de dire, chacun se prend une chambre et tout ça, on s'est dit on limite l'espace privé et on agrandit au maximum l'espace commun. [...] Mais l'idée c'était vraiment de limiter l'espace privé, c'était vraiment une idée, je pense même pas qu'on a réfléchi à ça, mais on s'est dit c'est comme ça que ça va fonctionner, donc on bouffait tous ensemble, on dormait tous ensemble.<sup>131</sup>

En limitant l'espace privé, les squatteurs souhaitent partager davantage d'espaces et de moments de vie en commun. Marsel Perrin obtient deux appartements, dont l'un servait d'espace de vie en commun tandis que l'autre regroupait les chambres pour dormir.<sup>132</sup>

Les habitants sont les *artisans* de leur lieu de vie, mais également les *acteurs*. En effet, cette vision, dans laquelle l'habitant s'engage, est

<sup>130</sup> Entretien avec Marsel Perrin, par Gaël Tuchscheid, le 04 novembre 2021 à l'îlot 13, Genève.

<sup>131</sup> Ibid.,

<sup>132</sup> Ibid.,

toujours présente aujourd'hui dans l'îlot que ce soit pour les habitants des coopératives, des différentes fondations publiques ou des immeubles privés. Dans le cas de l'îlot 13, de par son évolution dans le temps, la gestion du commun est gérée par différents acteurs. Dans un premier temps, les habitants ont acquis des droits de gestion de leur immeuble. L'îlot 13 provient d'un mouvement squat, c'est pourquoi, au début de l'occupation, les squatteurs, de par leur statut, bénéficient d'un cadre avantageux. En effet, dans les années 1980, Claude Haegi, alors conseiller d'État, leur propose un « contrat de confiance ». Ce contrat permet aux squatteurs de se légaliser et de conserver une certaine autonomie dans les aménagements des lieux. En contrepartie, le contrat libère l'État de tout investissement et permet de donner un certain cadre afin d'éviter tout débordement.<sup>133</sup> Il est important de comprendre que ce contrat permet une organisation commune. En effet, les squatteurs signent en tant qu'association d'habitants ce contrat et non en tant qu'individu. Ainsi, l'association joue « un rôle de *régie* au niveau de l'immeuble. »<sup>134</sup> En permettant la gestion des lieux, « le contrat de confiance se présente comme un premier dispositif susceptible d'élargir le modèle du logement locatif individualisé. »<sup>135</sup> Ce nouveau modèle offre donc la possibilité à des habitants de

<sup>133</sup> Pattaroni Luca, Togni Lisa: «Logement, autonomie et justice: du bail associatif et de quelques autres compromis en matière de logement social à Genève». In: *Habitat en devenir; enjeux territoriaux, politiques et sociaux du logement en Suisse*, Lausanne: Presses polytechnique et universitaires romandes, 2009, p.123

<sup>134</sup> Ibid., p.123

<sup>135</sup> Ibid., p.125

gérer en commun leur lieu de vie. Par exemple, lors de la rénovation de l'immeuble du 24 rue de Montbrillant, les habitants participent à la fois à la conception et à la réalisation des travaux. Cette gestion prend source dans « l'idéal d'autogestion propre au mouvement squat. »<sup>136</sup> Elle nécessite du temps et une volonté de le faire en commun comme le souligne Marsel Perrin:

On a fait des travaux, ici on a bossé. Le chantier a duré pas loin de trois ans et quasiment tous les samedis. Les habitants, ils ont bossé. A la fin, ça fatigue un peu, mais bon pour dire que c'est un investissement et la volonté de travailler ensemble. Ça veut dire de supporter/accepter qu'on soit pas d'accord, mais qu'on se fixe des objectifs communs et puis qu'on le fasse.<sup>137</sup>

Tous les immeubles de l'îlot 13 n'ont pas été occupés par des squatteurs. Certains ont été construits plus tard, tandis que d'autres ont été démolis et remplacés. C'est notamment le cas de l'actuel immeuble au 20 rue de Montbrillant, qui a été construit à la place d'un bâtiment démolé. Cet immeuble appartient à la fondation Camille Martin, qui appartient à l'État de Genève.<sup>138</sup> Les habitants ont proposé à la fondation « de gérer la conciergerie de l'immeuble et en échange d'avoir une des arcades

<sup>136</sup> Pattaroni Luca, Togni Lisa: «Logement, autonomie et justice: du bail associatif et de quelques autres compromis en matière de logement social à Genève». In: *Habitat en devenir, enjeux territoriaux, politiques et sociaux du logement en Suisse*, Lausanne: Presses polytechnique et universitaires romandes, 2009, p.130

<sup>137</sup> Entretien avec Marsel Perrin, par Gaël Tuchschnid, le 04 novembre 2021 à l'îlot 13, Genève.

<sup>138</sup> Ibid.,

». <sup>139</sup> Cette arcade est devenue un espace commun, la « castafiore. »<sup>140</sup> Les habitants de cet immeuble ont également formé une association avec un droit de regard sur les aménagements. Ils fonctionnent donc un peu comme une coopérative au sein de l'immeuble. Cette organisation existe grâce à la volonté et à l'engagement des habitants. Ce désir de s'organiser en association est très important et caractéristique de l'îlot 13. En effet, que ce soit les coopératives, les immeubles de la fondation et les logements sociaux, toutes ces entités « ont soit des pièces communes, soit des arcades au nom de leur association, qui [sont] partagée[s] et gérée[s] par les habitants. »<sup>141</sup>

De plus, il existe une association du quartier, qui permet de gérer les problèmes, d'organiser des événements et de diffuser des informations pour l'ensemble de l'îlot. Chaque semaine, lors des séances, il y a, en principe, un représentant de chaque organisation de l'îlot. Ces réunions à l'échelle du quartier sont indispensables pour pouvoir gérer les envies de chacun et permettre une bonne gestion des lieux communs. Selon Marsel Perrin, la responsabilisation fait parti de l'élaboration d'une vie commune:

On se responsabilise, pour les immeubles, pour la cour, face aux problèmes, face à la violence, face à la drogue et tout ça, [...]

<sup>139</sup> Entretien avec Marsel Perrin, par Gaël Tuchschnid, le 04 novembre 2021 à l'îlot 13, Genève.

<sup>140</sup> Ibid.,

<sup>141</sup> Ibid.,

nous on appelle les flics des fois, on n'est pas sur une autre planète. Mais on a toujours ce rapport direct avec les problématiques ou les plaisirs et tout ça. On a un rapport direct avec tout ça.<sup>142</sup>

L'habitant possède donc un rapport direct avec son lieu de vie. L'autogestion permet à l'habitant d'être l'*artisan* et l'*acteur* qui participe à la création de liens sociaux et des espaces partagés. En effet, « les habitants [...] se responsabilisent et entendent participer au développement de leur ville. C'est le refus de l'anonymat et la volonté de se prendre en charge, avec toutes les contraintes que cela comporte, qui prévaut. »<sup>143</sup>

#### Degré de mise en commun

Dans cette partie, le degré de mise en commun est observé à l'aide de quatre exemples, dans lesquels les différents espaces communs présentés permettent de souligner la relation entre l'emplacement des espaces communs et la question des accessibilités. Le degré de mise en commun varie selon les immeubles. Plusieurs exemples permettent de mettre en évidence les différentes relations vis-à-vis de la mise en commun.

Tout d'abord, l'immeuble au 24 rue de Montbrillant possède des salles d'eau communes pour chaque étage. De plus, un espace commun se situe

<sup>142</sup> Entretien avec Marsel Perrin, par Gaël Tuchschild, le 04 novembre 2021 à l'îlot 13, Genève.

<sup>143</sup> Détraz Sylvie: *Îlot 13 le squat qui tourne bien*, Genève: Éditions du tricorne, 1997, p. 55.

au dernier étage sous les combles. L'emplacement de cet espace démontre son appartenance et usage *exclusifs* aux habitants de l'immeuble et leur volonté d'avoir un espace collectif supplémentaire. Cependant, à cause de son emplacement, les habitants de l'immeuble pourraient développer des perceptions différentes sur cet espace. En effet, les habitants qui vivent dans les premiers étages pourraient ressentir une sorte de non-légitimation en comparaison avec les habitants occupant les étages situés juste en dessous. L'emplacement peut donc jouer un rôle dans la perception des habitants sur leur droit d'utiliser l'espace ou non, même si aucune règle ne sous-tend cette perception.

L'exemple de la salle commune du 20 rue de Montbrillant, qui se situe au rez-de-chaussée, met en évidence une autre relation spatiale et sociale vis-à-vis d'un espace commun et soulève, à nouveau, la pertinence de l'emplacement des espaces communs. En effet, par son emplacement, la salle commune est accessible par la cour et s'ouvre ainsi davantage aux habitants de l'îlot. Elle est réservée aux habitants de l'immeuble, mais elle facilite l'organisation d'événements avec d'autres habitants et active ainsi la vie en commun au sein de l'îlot grâce à son accessibilité.

Au 15-15bis rue des Gares, les habitants, organisés en une coopérative, ont décidé de libérer un étage pour en faire, d'une part, une grande pièce commune dotée d'une cuisine et d'autre part, un espace avec des chambres d'amis. Ils se servent de cet espace pour se retrouver et tenir les réunions

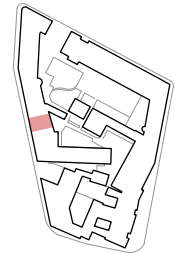


Fig. 29: 20 rue Montbrillant  
1/5000 ☉

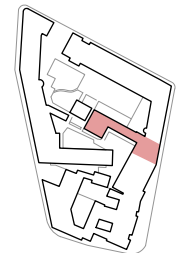


Fig. 30: 15-15bis rue des  
Gares  
1/5000 ☉



de la coopérative. Les habitants contribuent financièrement pour libérer cet étage et permettre la mise en place d'espaces communs.<sup>144</sup> L'usage de cet étage est *exclusif* aux habitants de cette coopérative, mais participe à créer des espaces d'accueil, à la fois par la présence des chambres d'amis et par la cuisine commune, qui peut également représenter un lieu d'accueil et d'échange.

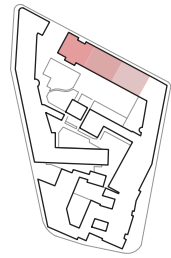


Fig. 31: 29/27/25 rue des Gares  
1/5000



Fig. 32: 29 rue des Gares

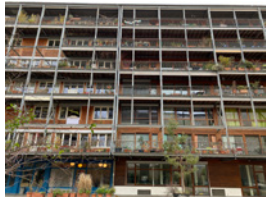


Fig. 33: 25 et 27 rue des Gares

Le quatrième exemple met en évidence le désir de partage entre des immeubles appartenant à des coopératives différentes. Les trois immeubles des 25, 27 et 29 rue des Gares ont été construits plus au moins en même temps, de 1990 à 2000. Le 25 et 27 appartiennent à deux coopératives différentes (Emphytehome, La Rencontre)<sup>145</sup> et le 29 est un bâtiment de logements locatifs appartenant à un propriétaire privé. La différence entre le 29 et les deux bâtiments des coopératives est flagrante. Les deux coopératives mettent en place des balcons en coursive en continue qui relient les deux immeubles entre eux. La mise en place de ces balcons démontre une volonté de se lier et de pouvoir se retrouver. A la fois privées et communes aux habitants de ces deux immeubles, ces coursives favorisent le partage.

### Degré de sociabilité

Pour aborder le degré de sociabilité dans l'îlot 13, cette partie se concentre dans un premier temps sur

<sup>144</sup> Entretien avec Marsel Perrin, par Gaël Tuchschild, le 04 novembre 2021 à l'îlot 13, Genève..

<sup>145</sup> Détraz Sylvie: Îlot 13 le squat qui tourne bien, Genève: Éditions du tricorne, 1997, p. 86.

la cour de l'îlot 13 et dans un deuxième temps, sur une place qui expose la relation de l'îlot 13 avec la ville. Ces deux exemples soulignent l'importance de posséder des espaces évolutifs, des espaces multifonctionnels ainsi que des espaces adjacents avec des fonctions différentes.

La cour est véritablement l'extension de l'habitat. Elle fonctionne comme un lieu extérieur dans lequel se développent plusieurs sous-espaces qui sont, pour certains, bien définis et, pour d'autres, plus libres dans leurs fonctions. Cet espace est en mouvement et varie en fonction des besoins et des envies des habitants. Actuellement, la cour peut être définie comme un espace de jeux, un espace de réunions, d'évènements, d'élevage et de jardinage. Un foyer pour faire du feu prend également place dans cette cour. En ce moment, l'espace de la Menuiserie, un couvert avec une structure en bois, fait l'objet d'un projet de l'ensemble des habitants de l'îlot. L'idée générale est de profiter de cet espace, qui pour l'instant est peu investi, pour organiser des événements pour les habitants de l'îlot. Le projet actuel ambitionne de construire un

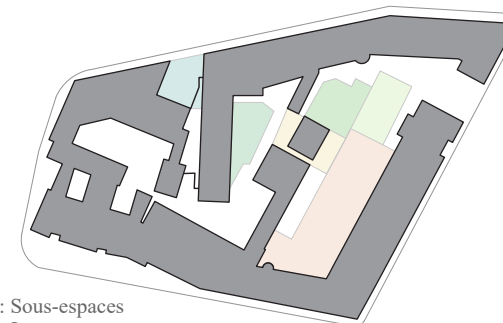


Fig. 40: Sous-espaces  
1/2500



Fig. 34: Place



Fig. 35: Air de jeux

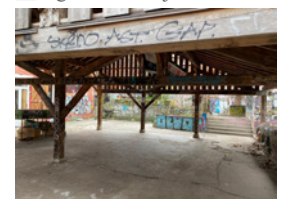


Fig. 36: Menuiserie

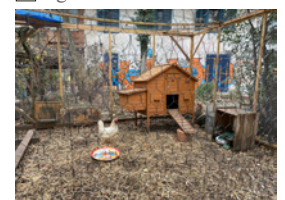


Fig. 37: Poulailler

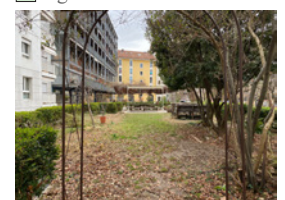


Fig. 38: Air de repos et grillade



Fig. 39: Espace de rassemblement

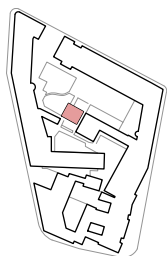


Fig. 41: Menuiserie  
1/5000 ☺

four à pain et de fermer l'espace. Plusieurs activités sont aussi organisées pour essayer de découvrir d'autres potentialités du lieu.<sup>146</sup> En outre, Marsel Perrin, en se référant au premier confinement lié à la crise sanitaire de la Covid 19, décrit, avec force, l'utilité et l'importance de posséder des espaces qui peuvent être, selon les circonstances, perçus et utilisés différemment par les habitants:

[E]t puis tout à coup, on est sorti dans les cours, [...] c'est un des rares endroit où tu peux descendre avec les gamins, commencer à cuisiner, à planter, et tout ça, et pendant deux, trois mois, il y a eu une ambiance totalement folle, on échappait totalement à la réalité, juste incroyable. Et donc on voit bien que ces espaces servent à ça aussi, au lieu que tu restes chez toi, enfermé ou que tu sors en vitesse avec un masque sur le nez, bah tu te retrouves dans un espace où tu rencontres des gens, parce que pour pas mal de gens c'était anxiogène cette ambiance. Donc ça c'est une bonne manière de traiter le sujet. Mais c'est vrai, à la réflexion, je me dis juste que c'était presque un cadeau ce truc-là, à ce moment-là. [...] ça a développé quelque chose, voilà, une espèce de retour, comme quand on avait 25 ans et qu'on dormait presque dehors.<sup>147</sup>

Perçu et fonctionnant pour Marsel Perrin comme une échappatoire, un lieu intemporel hors de la crise sanitaire, l'espace commun évolue en fonction

<sup>146</sup> Information provenant de la réunion des habitants du 22.11.2021 à laquelle j'ai pu assister.

<sup>147</sup> Entretien avec Marsel Perrin, par Gaël Tuchschnid, le 04 novembre 2021 à l'îlot 13, Genève.

des besoins et des envies des habitants. Par son caractère évolutif, l'espace rassemble également car les habitants se réunissent et réfléchissent aux prochaines fonctions que cet espace peut offrir. En outre, la cour est relativement fermée au regard de la ville, mais dispose de plusieurs points d'accessibilités au public. Les accès se font principalement sous des bâtiments. Ces accès peuvent être qualifiés de zone liminale, dans le sens qu'ils offrent « l'expérience de la transition en dépit de l'absence de démarcation nette »<sup>148</sup> entre la ville et la cour. Elle conserve ainsi un caractère commun au regard des habitants de l'îlot, sans être complètement ouverte au passage des habitants de la ville.

L'espace commun doit également permettre par ses différentes fonctions d'inviter l'extérieur à l'intérieur. Le lien le plus important de l'îlot 13 avec la ville, outre les activités commerciales ou de loisir de l'ensemble de l'îlot, est perceptible à travers la présence de la place devant le 14 rue de Montbrillant. Cette place appartient au vieux tissu de l'îlot datant du début du XXème siècle. Le bâtiment du 14 rue de Montbrillant, qui se situe devant la place, est devenu *la maison des habitants* et possède plusieurs fonctions. En effet, « le programme a été de faire des ateliers d'artiste ou bien de musiciens et puis un espace ouvert sur l'extérieur, c'est la buvette, le bistrot avec une salle de concert. »<sup>149</sup> Marsel

<sup>148</sup> Sennett Richard: *Bâtir et Habiter: pour une éthique de la ville*, Ed. Albin Michel, 2019, p. 291.

<sup>149</sup> Entretien avec Marsel Perrin, par Gaël Tuchschnid, le 04 novembre 2021 à l'îlot 13, Genève.

Perrin décrit sans détour la fonction principale de cette place, qui permet « qu'on soit pas dans cette réserve d'Indiens et tout ça. »<sup>150</sup> En outre, il explique qu'elle favorise une ouverture « architecturale, par la place, mais aussi [une ouverture plus créative] par le programme. »<sup>151</sup> Cette place caractérise par conséquent l'ouverture de l'îlot et des habitants à la ville.

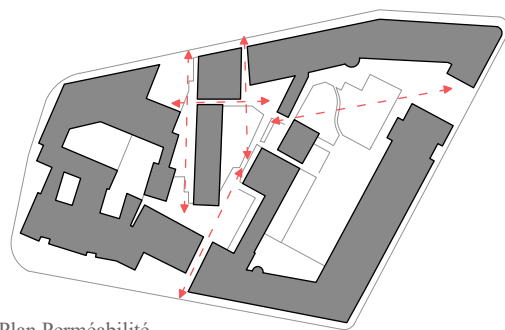


Fig. : 42Plan Perméabilité  
1/2500 ©

<sup>150</sup> Entretien avec Marsel Perrin, par Gaël Tuchschild, le 04 novembre 2021 à l'îlot 13, Genève.

<sup>151</sup> Ibid.,

# ÉCOQUARTIER JONCTION



Fig. 43



Fig. 45

Et ici, ce que je trouve tellement bien, c'est que c'est un bon medium entre l'espace privé où je suis très contente d'être seule et la possibilité de pouvoir rencontrer des gens avec qui entreprendre des choses, pas juste dire bonjour; encore que dire bonjour c'est déjà pas mal. On fait des choses ensemble et surtout on gère notre espace de vie. Ce n'est pas une régie qui fait ça, qui faut semer pendant des heures pour qu'ils interviennent. Bon là je caricature un peu, il y a probablement des régies qui font bien leur boulot... Mais ici, on fait nous-même et c'est ça qui est très gratifiant.

Entretien avec Camille B.



Fig. 46



Fig. 47

Alors ça représente la base je dirais, on est sur cette terre pour l'habiter ensemble. Bon, moi j'ai un passé de communarde, j'ai vécu en commune parce que je suis une fille de 68. On a remis en cause beaucoup de manières de vivre à l'époque. J'en suis revenue et puis j'y suis retournée parce que je me suis rendu compte, à vivre dans les immeubles où chacun est dans sa petite cellule en ayant en face de sa porte d'entrée que la porte de l'ascenseur ou celle du voisin qui s'ouvre rarement à la même heure, la solitude urbaine, j'en ai fait l'expérience.

Entretien avec Camille B.



Fig. 44



Fig. 48



Fig. 49

# ÉCOQUARTIER JONCTION

## Présentation

L'Écoquartier se trouve dans la ville de Genève dans le quartier de la Jonction. Le site est une ancienne zone des Services Industriels désaffectée. Le lieu est, à partir des années 1980, investi par des artistes et devient un lieu alternatif important de la vie culturelle et associative genevoise. Le site n'est pas pourvu de logement, mais environ 300 personnes y travaillent, tels que des plasticiens, musiciens, cinéastes, graphistes, architectes, comédiens, auteurs, compositeurs et artisans. Il y a également de nombreux locaux pour la culture, des scènes musicales, un ciné club, des bars, un théâtre et des salles d'exposition.<sup>152</sup>

À partir des années 2000, l'État cherche à développer sur ce site un projet pour plusieurs raisons. D'une part, le site a été fortement pollué par les anciennes activités industrielles. D'autre part, la pénurie de logements à Genève désigne cette partie de la ville propice à la construction de logements. Le nouveau quartier accueille une coopérative, des logements sociaux et des logements à loyer libre. Malgré l'opposition à la démolition, les travaux commencent en 2010 et se terminent en 2018.<sup>153</sup> Plus de 250 logements ainsi que des surfaces pour des équipements publics et des activités commerciales sont construits. Le bureau d'architecture Dreier

<sup>152</sup><https://www.geneveactive.ch/article/le-site-des-amis-de-lart-artamis-devra-etre-libere-le-1er-septembre/> consulter sur Genève Active le 30.10.2021.

<sup>153</sup><https://www.espazium.ch/fr/actualites/artamis-larchipel-de-la-jonction> consulter sur espazium le 30.10.2021.

Frenzel remporte le concours en février 2010 et il répartit dans trois bâtiments de manière indépendante la CoDHA, Coopérative d'Habitation de l'Habitat Associatif (le long de la rue du Stand), la Société Coopérative d'Habitation Artamis des Rois (au centre de l'îlot) et la FVGLS, Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (le long du Boulevard de Saint-Georges). Un espace central entre les trois immeubles sert de place et représente « une urbanité qui laisse la place aux piétons. »<sup>154</sup>

Le bâtiment de la CoDHA se caractérise par la recherche de typologies adaptatives et diverses, allant d'appartements classiques aux clusters de 25 pièces. De plus, le bâtiment intègre de nombreux espaces communs comme la cour intérieure et les toitures, qui deviennent des lieux de détente et d'activités potagères. Il y a également une épicerie participative, qui a la volonté de favoriser l'économie locale et d'offrir des produits de bonne qualité sans pour autant devoir dépenser trop d'argent.



Fig 50: Plan de situation

- CoDHA
- Société Coopérative d'Habitation Artamis des Rois
- FVGLS
- Ecole



Fig 51: Vue sur le cimetière des Rois



Fig 52: Vue sur la place depuis la CoDHA

<sup>154</sup><https://www.espazium.ch/fr/actualites/artamis-larchipel-de-la-jonction> consulter sur espazium le 30.10.2021.

## REPRÉSENTATION DE LA VIE EN COMMUN

### Détermination des espaces

#### Responsabilités

La projet a pour but de développer à nouveau le quartier et d'y construire des logements et des activités commerciales et culturelles. La construction du quartier ne dépend pas des habitants, mais l'habitant peut s'inscrire dans une partie du projet, grâce à la CoDHA. En effet, l'État accorde de l'importance à la « dimension sociale du quartier »<sup>155</sup> et aussi aux relations entre les habitants. C'est pourquoi, la CoDHA, une coopérative associative et participative, fait partie des maîtres d'ouvrage.

Tout d'abord, l'analyse du fonctionnement de la CoDHA permet de souligner l'importance de la participation des habitants dans la conception du projet. La responsabilité de la conception du projet est mise en place sur la base d'un cahier des charges, qui suit les demandes des différents acteurs. Les habitants de la CoDHA participent à l'élaboration de leur cadre de vie. En effet, la participation fait partie des principes fondateurs de la CoDHA, comme la CoDHA elle-même le spécifie :

La Codha met en place des processus participatifs, aussi bien lors du développement des projets, que pour la gestion associative des immeubles. La participation lors de ces phases est définie par des chartes ad hoc (Charte des futur.e.s habitant.e.s et Charte des habitant.e.s).

<sup>155</sup> <https://www.geneve.ch/fr/themes/amenagement-construction-energie/chantiers-cours/plainpalais-jonction/ecoquartier>, consulter sur Ville de Genève, construction de l'Ecoquartier Jonction, le 27.12.202.

Elles visent à intégrer les visions et intérêts des coopérateurs.trices et à favoriser le lien social entre les membres. Les coopérateurs.trices de la Codha créent les conditions de cette participation et ils.elles donnent de leur temps et de leur énergie pour faire vivre ces moments d'échanges et de débats.<sup>156</sup>

La participation des habitants dans la conception de leur futur lieu de vie a été mis en place pour le bâtiment de la CoDHA, comme l'explique Camille B. , une habitante et membre du comité des habitants:

Ah oui, oui, oui, avant qu'on habite ici en 2018, il y a eu pendant 7 ans de la concertation entre la CoDHA et les futurs habitants, qui ont dessiné, qui ont demandé, [...]. Tout s'est fait dans la discussion.<sup>157</sup>

Par conséquent, il ressort, d'une part, que la participation est utile pour créer des rencontres et des liens entre les futurs habitants. D'autre part, la participation est primordiale pour ériger un lieu de vie, dans lequel les habitants peuvent en concevoir et en imaginer une partie. Cette responsabilité dans la conception du projet peut également favoriser un plus grand attachement, voire une meilleure implication des habitants dans le futur cadre de vie. De plus, la prise en charge de certains choix par les habitants peut dans une certaine mesure « combler l'écart entre locataire et propriétaire

<sup>156</sup> <https://www.codha.ch/fr/presentation-valeurs-et-principes>, consulter sur LA CODHA le 27.12.2021.

<sup>157</sup> Entretien avec Camille B. , par Abigaël Schaller et Gaël Tuchschild, le 3 décembre 2021, Écoquartier de la Jonction, CoDHA, Genève.

concernant la liberté d'aménagement du lieu où l'on vit. »<sup>158</sup> L'implication plus grande des habitants « implique une remise en question du rôle des professionnels et le développement de nouvelles réponses méthodologiques pour la production architecturale. »<sup>159</sup> En effet, l'architecte doit faire face à des demandes qui peuvent fortement varier d'un groupe d'habitants à un autre. Uli Amos, architecte et membre de la coopérative Équilibre, explique les changements qu'il est nécessaire de faire dans un projet participatif en tant qu'architecte:

Alors oui c'est difficile. Alors le point le plus important, je pense reste la participation et qu'on doit plus expliquer ce que l'on fait. Et c'est une bonne chose parce que des fois on dit des choses parce qu'on l'a toujours dit comme ça. Et quand on doit expliquer pourquoi, on se rend compte si c'est valable ou pas. Et il faut aussi plus se questionner. [...] Et le premier travail, avant même de pouvoir commencer une participation, c'est de créer une culture commune, un langage commun qui permet après de discuter plus tranquillement avec tout le monde. [...] Mais il faut bien se préparer et être sûr de ce qu'on propose.<sup>160</sup>

---

<sup>158</sup> Pattaroni Luca, Togni Lisa: «Logement, autonomie et justice: du bail associatif et de quelques autres compromis en matière de logement social à Genève». In: *Habitat en devenir, enjeux territoriaux, politiques et sociaux du logement en Suisse*, Lausanne: Presses polytechnique et universitaires romandes, 2009, p. 118.

<sup>159</sup> Rabinovich Adriana, Poschet Lena: «Vivre autrement - La Coopérative de l'Habitat Associatif (CoDHA)», Lausanne: Publication universitaire, EPFL, Laboratoire de recherche en économie et management de l'environnement, 2006, p. 140.

<sup>160</sup> Entretien avec Uli Amos, par Gaël Tuchschnid, le 24 novembre 2021, aux Vergers.

En somme, la participation met en place une responsabilité dans la conception de l'habitat qui modifie la relation que peut avoir un habitant avec son lieu de vie. Elle permet une plus forte appropriation.

De plus, la comparaison entre le bâtiment de la CoDHA et celui de la FVGLS permet de souligner les répercussions positives et/ou négatives induites par les responsabilités accordées ou non aux habitants dans la gestion de leur lieu de vie. Il ressort avant tout que l'accroissement des responsabilités des habitants dans leur lieu de vie peut mener à une meilleure cohabitation entre les habitants.

Les coopératives comme la CoDHA mettent en place une gestion des lieux par les habitants. Ces derniers organisent leur quotidien par la mise en place d'activités ou de règles spécifiant l'utilisation des espaces communs. Dans le cas du bâtiment de l'Écoquartier Jonction, un comité et une Assemblée Générale (AG) sont institués par les habitants. Le Comité est formé par des habitants élus par d'autres habitants pour une durée de deux à trois ans. Il se réunit tous les quinze jours pour gérer les affaires courantes et élaborer des projets. Les décisions sont ensuite prises lors des AG, qui ont lieu environ tous les deux mois et sont ouvertes à tous les habitants.<sup>161</sup> Camille Bierens de Haan décrit son ressenti positif sur cette gestion:

---

<sup>161</sup> Entretien avec Camille B. , par Abigaël Schaller et Gaël Tuchschnid, le 3 décembre 2021, Écoquartier Jonction, CoDHA, Genève.

Tout ça, c'est un exercice de démocratie tout à fait formidable, où on apprend à pas s'engueuler parce qu'on n'est pas d'accord, à gérer la prise de parole, moi je suis de ce point de vue-là émerveillée de ce qui se passe dans cet immeuble. [...] C'est vraiment un exercice de démocratie de base quoi.<sup>162</sup>

Cette démarche mène à une réelle prise en charge des habitants de leur lieu de vie et des relations qui s'y déroulent.

Le bâtiment de la FVGLS est, quant à lui, actuellement marqué par un dysfonctionnement. En effet, plusieurs conflits ont eu lieu et ont conduit à la fermeture de la salle commune. Une partie de ces problèmes trouverait leur origine dans le fait que les habitants ne possèdent pas de responsabilités dans la conception et la gestion du lieu de vie. Aucun procédé de participation n'a eu lieu avant la construction du projet, et par conséquent, les liens sociaux qu'il peut apporter, ne seraient pas présents. De plus, une fois l'arrivée des habitants, la mise en place de l'implication et la participation des habitants dans la gestion de leur lieu de vie ne sont pas non plus instituées, contrairement à la CoDHA. La régie, FVGLS, et le concierge ont en effet la responsabilité des espaces communs. Le *Rapport au logement des personnes au bénéfice du logement social* souligne notamment certains problèmes:

<sup>162</sup> Entretien avec Camille B. , par Abigaël Schaller et Gaël Tuchs Schmid, le 3 décembre 2021, Écoquartier Jonction, CoDHA, Genève.

L'absence d'accompagnement à la vie commune transforme rapidement ces espaces en support de conflits entre habitants ainsi qu'avec la régie ou le concierge. Les usages parfois inappropriés entraînent alors des restrictions de ces espaces tels qu'ils ont été initialement pensés, ce qui contribue à la frustration des habitants quant à la vie commune.<sup>163</sup>

Un manque de responsabilisation des habitants pourrait donc induire certaines difficultés et divergences. L'implication des habitants dans la gestion à la fois des espaces et de la vie quotidienne pourrait illustrer cette idée d'accompagnement à la vie commune.

#### Degré de mise en commun

La présence ou l'absence d'espaces communs met en évidence la différence de degré de mise en commun entre les différents bâtiments. En effet, la présence d'espaces communs démontre les diverses possibilités d'activités et d'échange offertes aux habitants.

Les espaces communs sont en plus grand nombre dans le bâtiment de la CoDHA. En effet, dans le bâtiment de la FVGL, les espaces communs sont principalement la salle commune et, dans une certaine mesure, les coursives et la cour. Dans le bâtiment de la Société Coopérative d'Habitation Artamis des Rois, seules les toitures sont des

<sup>163</sup> Messer Marc Antoine, Utz Stephan, Reitz Maude, Ravalet Emmanuel, Daffe Laurie. Rapport au logement des personnes au bénéfice du logement social. In: *MohO, mobil'homme, enQuêtes*, plateforme d'anthropologie, 2019, p. 32.



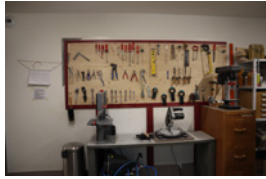


Fig 53: Atelier de la CoDHA



Fig 54: Salle de jeux pour enfant de la CoDHA

espaces partagés, avec notamment des bacs de terre pour la culture potagère. Le degré de mise en commun des espaces est donc plus conséquent à la CoDHA. L'influence des coopératives participatives sur la présence d'espaces mis en commun est donc importante. De plus, une diversité des espaces est conçue pour répondre à des besoins qui varient en fonction des habitants. Par exemple, au sein de la CoDHA, deux ateliers sont à disposition, un pour les bricolages (peinture et poterie), tandis qu'un autre se dédie davantage à l'artisanat (travail du bois) et dispose de nombreux outils servant pour toutes sortes de réparations. La salle pour les jeunes ou encore la pièce pour les enfants démontrent également la volonté d'offrir des espaces pour toutes les générations. Une cave à vin et des congélateurs sont également mis en commun par les habitants.<sup>164</sup>

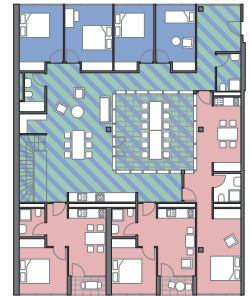
Outre les espaces communs, le degré de mise en commun peut également varier en fonction des types de logements. Ces derniers induisent des relations différentes par rapport à la perception des espaces. Trois exemples sont utilisés pour les mettre en avant : deux clusters de la CoDHA et un appartement de la FVGLS donnant sur la coursive. Le premier exemple est le plus grand cluster<sup>165</sup>

<sup>164</sup> Entretien avec Camille B., par Abigaël Schaller et Gaël Tuchschnid, le 3 décembre 2021, Écoquartier Jonction, CoDHA, Genève.

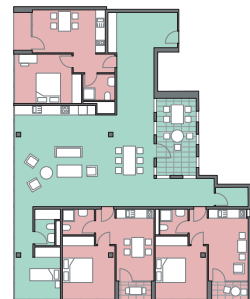
<sup>165</sup> Un vaste appartement communautaire regroupant des unités d'habitations privatives reliées par un espace commun qui comprend généralement un grand salon et une cuisine. Le principe? Une manière d'habiter entre collocation et location «classique» permettant de conserver son intimité dans sa partie privative et de mettre en commun les grands espaces de vie afin de créer du lien entre les habitants. Voir: <https://www.codha.ch/fr/soiree-cluster-12-04-16>, consulter sur LA CODHA le 06.01.2022.

de la CoDHA. Il se déploie sur deux étages et est composé de deux espaces partagés (cuisine, séjour), de petites unités comportant une chambre, un petit salon avec kitchenette et une salle de bain privée, et pour terminer de chambres simples dont les locataires doivent utiliser au quotidien les salles de bains et les cuisines partagées. Un déséquilibre dans l'utilisation des espaces partagés peut donc naître par la présence d'unités de logement complètes et celle de simples chambres dépendantes des espaces partagés. En effet, des conflits peuvent apparaître suivant le comportement des habitants vis-à-vis de l'utilisation de ces espaces partagés. Certains habitants peuvent négliger ces espaces, ayant la possibilité de se replier dans un espace privé, qui offre tout le confort, même s'il est de taille réduite. D'autres habitants peuvent s'appropriier ces espaces partagés de manière plus importante à travers une utilisation quotidienne nécessaire, et par conséquent, en compliquer l'utilisation pour les autres habitants.

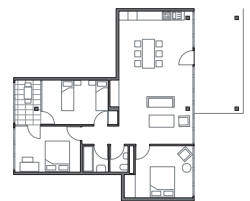
Le second cluster ne possède pas ce déséquilibre dans l'utilisation des espaces partagés, car il est composé de trois unités d'habitation complètes. L'espace partagé rassemble les unités d'habitation. En sortant de leur espace privé, les habitants traversent l'espace partagé, qui est en soit leur espace privatisé, pour ensuite se rendre dans les espaces communs de l'immeuble. Cet espace partagé offre les mêmes possibilités d'utilisation que celui du premier cluster, cependant, les habitants développent, dans cet exemple, une relation d'usage



Plus grand cluster à la CoDHA



Cluster à la CoDHA



Logement FVGLS

- Chambre individuelle
- Unité d'habitation complète
- Espace partagé

Fig 55: Plan de logements 1/500

égale.

Finalement, les appartements du bâtiment FVGLS donnent tous sur la cour. Les habitants ont accès à leur logement seulement depuis la cour, qui représente l'espace commun. En sortant des appartements, les habitants ne se retrouvent pas directement dans l'espace public, mais la transition suit tout de même un schéma *classique* (espace privé - espace commun - espace public) avec des proportions plus généreuses. En d'autres termes, la volonté de développer des espaces partagés au sein des logements n'est pas présente. Cette différence vient principalement du fait que le désir de mutualiser des espaces n'est pas souhaité comme à la CoDHA et, de manière générale, dans les coopératives participatives. De plus, étant donné que la mise en place de consultation ou la création de groupe n'existe pas dans ce cas précis, la cohabitation pourrait donc être difficile voire impossible.

Pour conclure, la mise en place d'intermédiaires entre le domaine privé et le domaine public est caractéristique des coopératives avec les espaces communs à certains logements et communs à tout l'immeuble. Il détermine ainsi de nouvelles relations entre les habitants qui partagent à la fois des espaces et du temps.

#### Degré de sociabilité

Le degré de sociabilité varie d'un bâtiment à l'autre et dépend des habitants et des formes architecturales de ces bâtiments. À l'aide du bâtiment de la CoDHA et de la FVGLS, il est, tout d'abord, mis en évidence

que le partage de valeurs entre les habitants peut faciliter la cohabitation et favoriser l'émergence d'une sociabilité. Ensuite, sont exposées les répercussions positives ou négatives de la forme sur les interactions sociales. Finalement, les relations entre les habitants à l'échelle du quartier sont développées afin d'apporter une réflexion sur les espaces extérieurs.

Tout d'abord, les représentations de la vie en commun des futurs habitants peuvent varier entre les deux bâtiments et ainsi créer des relations différentes entre les habitants. En effet, les habitants de la FVGLS ne se connaissent pas et représentent un groupe culturellement très hétérogène.<sup>166</sup> Des relations peuvent s'établir dans le temps, mais ne constituent pas une nécessité pour certains habitants. Comme le rapporte un habitant, certains individus ont traversé des situations de vie difficiles et ont d'autres priorités:

Ici beaucoup de gens ont vécu la guerre. Maintenant ils sont en Suisse. Il faut d'abord les habituer à vivre ici et pas trop les mettre ensemble.<sup>167</sup>

Tandis que pour les habitants de la CoDHA, la démarche participative donne déjà l'occasion de créer des liens. De plus, ils peuvent plus facilement

<sup>166</sup> Messer Marc Antoine, Utz Stephan, Reitz Maude, Ravalet Emmanuel, Daffé Laurie. Rapport au logement des personnes au bénéfice du logement social. In: *MohO, mobil'homme, enQuêtes*, plateforme d'anthropologie, 2019, p. 64.

<sup>167</sup> Ibid., p. 31.

partager certaines valeurs, telles que celles promues par la coopérative et par le bâtiment lui-même. Pour Camille Bierens de Haan, une sociabilité est bénéfique lorsqu'elle se caractérise par « [une] relation sympathique avec des voisins »<sup>168</sup> ainsi que par le fait « d'habiter dans un voisinage qui partage plus au moins les mêmes idées de la vie, la même volonté. »<sup>169</sup> Cependant, comme Camille Bierens de Haan l'explique, elle comporte également des points négatifs:

Bon comment dire, le revers de cette médaille-là, c'est l'entre-soi. C'est d'être dans un cocon entre nous et de plus en sortir.<sup>170</sup>

Cependant, elle décrit également que de trop fortes interactions peuvent créer des conflits, même si une structure permettant la rencontre en amont de l'emménagement dans l'immeuble existe et que certains habitants partagent des valeurs communes:

Et puis ça fluctue aussi, au début on était très enthousiastes tous et on a probablement au départ pas trouvé la bonne distance, ce qui fait que ça a créé des frictions. Puis là maintenant, on a pris un peu de distance et puis, enfin... ça s'ajuste, c'est vivant, c'est un organisme vivant.<sup>171</sup>

Les habitants ont donc des rapports différents et des envies variées vis-à-vis du degré de sociabilité

<sup>168</sup> Entretien avec Camille B. , par Abigaël Schaller et Gaël Tuchs Schmid, le 3 décembre 2021, Écoquartier Jonction, CoDHA, Genève.

<sup>169</sup> Ibid.,

<sup>170</sup> Ibid.,

<sup>171</sup> Ibid.,

envisagé dans leur lieu de vie.

Pour aller plus loin, la présence d'activités communes directement en lien avec le lieu de vie permet également de former à la fois une identité, mais surtout d'instaurer des valeurs partagées. Par exemple, les habitants de la CoDHA semblent partager un intérêt dans la production de leurs aliments biologiques. En effet, sur la toiture de cette dernière se trouve 600m<sup>2</sup> de potager, dont la majorité est gérée de manière collective. Une association, composée de 70 membres qui se réunissent environ une fois par semaine, s'occupe des potagers.<sup>172</sup> Cette activité permet de renforcer les liens entre les habitants et offre un lieu de partage et de rencontre pour la communauté.

Tout comme les valeurs, la forme des bâtiments influence le degré de sociabilité d'un lieu de vie. Cette partie se penche sur les cours et les coursives de la CoDHA et FVGLS. Les cours et coursives, malgré des fonctions similaires, induisent chez les habitants des perceptions différentes qui découlent probablement de leur forme.

Tout d'abord, les deux cours n'ont pas les mêmes proportions, celle de la CoDHA n'a que deux étages qui l'entourent tandis que celle de la FVGLS est entourée par six étages d'habitation. L'espace de la cour à la CoDHA est très utilisé « surtout par les



Fig 56: Potager sur la toiture de la CoDHA



Fig 57: Potager sur la toiture de la CoDHA

<sup>172</sup> Entretien avec Camille B. , par Abigaël Schaller et Gaël Tuchs Schmid, le 3 décembre 2021, Écoquartier Jonction, CoDHA, Genève.



Fig 58 : Cour de la CoDHA



Fig 59: Cour de la FVGLS  
Voir: Messer Marc Antoine, Utz Stephan, Reitz Maude, Ravalet Emmanuel, Daffe Laurie. *Rapport au logement des personnes au bénéfice du logement social*, p.42

petits qui peuvent jouer sans courir de danger. »<sup>173</sup> Elle est également très investie par les habitants, qui y installent des tables, des chaises et des plantes. La cour peut cependant engendrer des nuisances, comme l'avance Camille Bierens de Haan, « c'est très bruyant pour les gens qui habitent le premier et le second. »<sup>174</sup> Toutefois, ces problèmes peuvent être réglés entre habitants directement.

Dans le bâtiment de la FVGLS, le rapport à la cour est différent comme l'explique le concierge:

Il y a peut-être une ou deux personnes qui aiment bien la cour, mais, si vous demandez, la plupart des gens ici vous diront qu'ils sont pas contents. Par contre, tous les gens qui habitent aux angles, dans les appartements qui ne touchent pas la cour, ils sont contents avec le bâtiment, ils ont rien à lui reprocher.<sup>175</sup>

En outre, un fort effet panoptique est présent dans cette cour. La surface ainsi que la hauteur de la cour participent voire amplifient cet effet. Plusieurs habitants semblent ressentir le contrôle des autres habitants, qui découle de cette forme. Plusieurs fenêtres donnant sur la cour ont été obstruées par

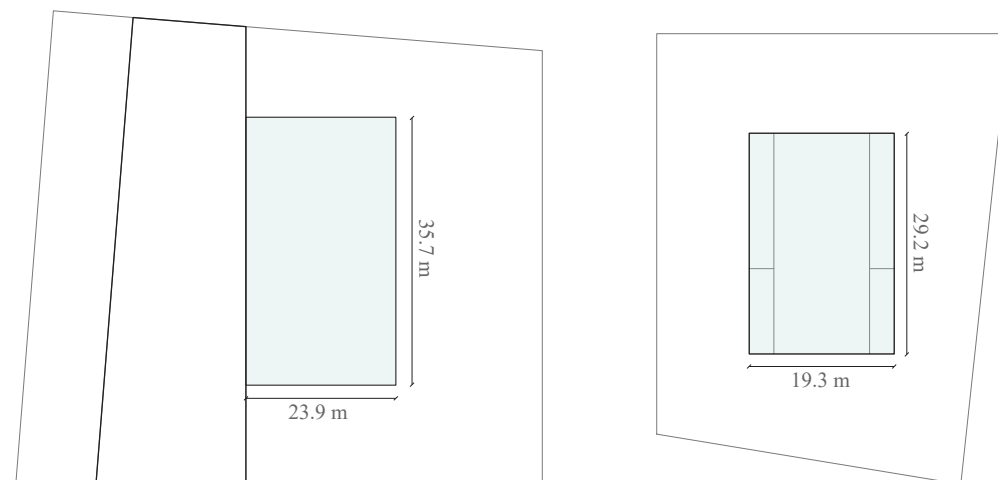
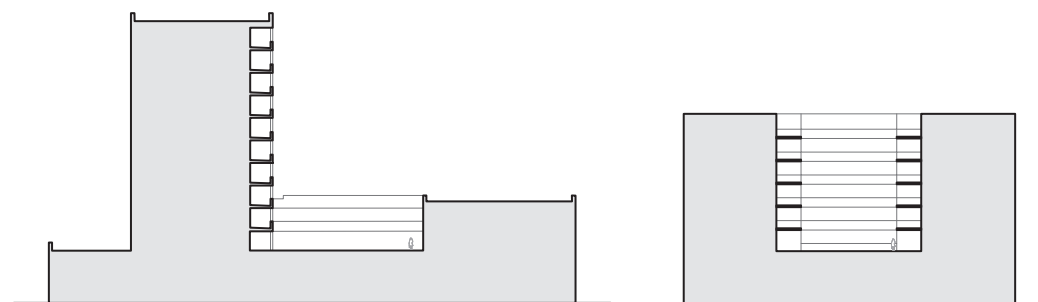


Fig. 60: Plan et coupe des cours de la CoDHA et de la FVGLS 1/1000

<sup>173</sup> Entretien avec Camille B. , par Abigaël Schaller et Gaël Tuchschnid, le 3 décembre 2021, Écoquartier Jonction, CoDHA, Genève.

<sup>174</sup> Ibid.,

<sup>175</sup> Messer Marc Antoine, Utz Stephan, Reitz Maude, Ravalet Emmanuel, Daffe Laurie. *Rapport au logement des personnes au bénéfice du logement social*. In: *MohO, mobil'homme, enQuêtes*, plateforme d'anthropologie, 2019, p. 63.



Fig 61 : Coursive de la CoDHA  
Voir: La CoDHA 25 ans d'utopie...!, p.98.



Fig 62: Cour de la FVGLS  
Voir: Messer Marc Antoine, Utz Stephan, Reitz Maude, Ravalet Emmanuel, Daffé Laurie. *Rapport au logement des personnes au bénéfice du logement social*, p.62.

des éléments opaques ou des plantes.<sup>176</sup>

« Tout le monde est au courant de tout »<sup>177</sup>

Finalement, la cour promulgue, dans les deux cas, l'idée de rassemblement d'une communauté, mais, selon ses proportions et les habitants, le ressenti peut être différent.

Les coursives de la CoDHA se présentent le long de la tour et n'engendrent donc pas la même perception que celles du bâtiment de FVGLS, dont les coursives se trouvent dans la cour. A la CoDHA, les coursives permettent de voir dans les logements, mais seulement en passant devant. Les habitants doivent donc accepter ce passage devant chez-eux. A ce sujet, Camille Bierens de Haan s'exprime positivement:

Ici, les gens passent peut-être deux fois par jour, quelqu'un qui va à la buanderie, ou peut-être pendant la belle saison, il y a les enfants qui passent en trottinette et il faut faire un petit peu attention quand on sort, mais c'est tellement sympa. Et puis on fait un petit signe en passant ou pas, donc moi ça ne me dérange absolument pas, au contraire. J'ai l'impression de vivre dans un village, un village vertical, un peu.<sup>178</sup>

<sup>176</sup> Messer Marc Antoine, Utz Stephan, Reitz Maude, Ravalet Emmanuel, Daffé Laurie. *Rapport au logement des personnes au bénéfice du logement social*. In: *MohO, mobil'homme, enQuêtes*, plateforme d'anthropologie, 2019, p. 64.

<sup>177</sup> *Ibid.*, p. 35.

<sup>178</sup> Entretien avec Camille B. , par Abigaël Schaller et Gaël Tuchschild, le 3 décembre 2021, Écoquartier Jonction, CoDHA, Genève.

Pour conclure, à la fois la forme et les habitants semblent donc influencer sur la sociabilité. Cependant, comme souligné dans le *Rapport au logement des personnes au bénéfice du logement social*, les cours ou encore les coursives sont pensées pour rassembler les habitants, mais le rapport se demande si « un tel dispositif ne semble en définitive pas plus adapté à des coopérateurs partageant un projet de vie commun qu'à une population telle que celle du 23 août [bâtiment FVGLS]. »<sup>179</sup> De plus, il met en avant qu'il est important de garantir la privacité des habitants et c'est seulement ensuite qu'il serait possible de penser et de programmer des espaces pour la rencontre et le partage.<sup>180</sup>

Pour terminer, les relations directes entre les immeubles sont faibles. En effet, tous les espaces communs de chaque immeuble ne peuvent être directement accessibles aux habitants des autres bâtiments. Les espaces extérieurs peuvent donc être les vecteurs de la sociabilité entre les trois immeubles et ainsi créer des liens et des échanges entre les habitants. Ces espaces extérieurs sont également subdivisés en sous-espaces. Une zone de loisir, une zone arborée et une place permettent des utilisations diverses des extérieurs et favorisent ainsi les échanges entre les habitants. L'association A23 est créée par des habitants des trois immeubles afin d'organiser des événements collectifs pour

<sup>179</sup> Messer Marc Antoine, Utz Stephan, Reitz Maude, Ravalet Emmanuel, Daffé Laurie. *Rapport au logement des personnes au bénéfice du logement social*. In: *MohO, mobil'homme, enQuêtes*, plateforme d'anthropologie, 2019, p. 64.

<sup>180</sup> *Ibid.*, p. 36.



Fig 63 : Espace de plantation et de repos.



Fig 64: Espace de jeux de l'école.

l'ensemble des habitants. Cependant, la pandémie a fortement réduit la possibilité et la volonté d'organiser ou de participer à ces événements. Néanmoins, un groupe d'habitants, réunissant des habitants des trois immeubles, travaille sur un projet d'arborisation qui a déjà été accepté par la Ville de Genève.<sup>181</sup> Il existe, par conséquent, une volonté de gérer des projets en commun dans ces espaces extérieurs, même si la pandémie complique leurs mises en œuvre.

En outre, dans ces lieux extérieurs, la place centrale représente, par excellence, le lieu de rassemblement pour les habitants. Comme l'exprime Richard Sennett, la place centrale est un lieu synchronique, qui offre par conséquent l'accès à une multitude d'événements au même moment. De plus, il ajoute qu'un lieu synchronique « doit offrir quelque chose que l'on ne trouve pas facilement ailleurs. »<sup>182</sup> Dans un sens, cette place possède une certaine qualité, car elle se trouve au cœur des habitations et à l'abri de la circulation et donne ainsi un espace de rassemblement privilégié aux habitants. Malgré tout, ce lieu s'apparente, selon moi, davantage à un espace public qu'à un espace commun pour les habitants. En effet, la forte perméabilité du lieu engendre une perception différente, qui, selon moi, semble devenir un lieu de passage.

<sup>181</sup> Entretien avec Camille B. , par Abigaël Schaller et Gaël Tuchschild, le 3 décembre 2021, Écoquartier Jonction, CoDHA, Genève.

<sup>182</sup> Sennett Richard: *Bâtir et Habiter: pour une éthique de la ville*, Paris: Albin Michel, 2019, p. 276.



Fig. 65: Plan perméabilité  
1/2500 ☺

# LES VERGERS



Fig. 66



Fig. 69



Fig. 70

*Disons que moi, il y a dix ans, j'aurais jamais imaginé la vie que j'ai aujourd'hui. Oui, ça fait huit ans que je travaille pour Equilibre maintenant. Et c'est clair qu'en habitant dans un immeuble d'Equilibre, ça a changé pas mal de choses au niveau de la vision du vivre ensemble. En même temps, j'y trouve beaucoup de qualités que j'avais dans mon enfance, dans le village. C'est vraiment, disons on se recrée des liens. [...] On se recrée sa famille un peu. Et pour ça c'était génial de pouvoir travailler déjà en amont avec des gens, je dirais, la moitié de mes voisins, je les connais depuis au moins sept ans et on a bossé sur le projet ensemble, on a créer un peu le rêve de notre immeuble ensemble.*

Entretien avec Uli Amos



Fig. 67



Fig. 71



Fig. 68



Fig. 72

## LES VERGERS

### Présentation

L'Écoquartier des Vergers se situe sur la commune de Meyrin en périphérie du Canton de Genève. La construction débute en 2014 et se termine en 2018. L'ensemble de l'Écoquartier regroupe environ 1300 logements pour accueillir près de 3000 personnes et divers équipements publics.<sup>183</sup> La ville de Meyrin prévoit plusieurs services publics, comme un groupe scolaire et parascolaire avec une salle de gymnastique, une crèche ainsi que des espaces de réunions pour les aînés et les différentes associations du quartier. La commune de Meyrin accorde beaucoup d'importance au processus participatif. En effet, lors de la construction de la cité satellite de Meyrin dans les années 1960, ce sont principalement les associations et notamment l'Association des habitants de la ville de Meyrin qui ont permis d'animer et de créer un tissu social dans le quartier.<sup>184</sup>

La commune possède 46.5% des droits à bâtir du quartier des Vergers.<sup>185</sup> Elle cherche donc à contrôler l'équilibre et la mixité de l'ensemble, même si plus de la moitié du quartier appartient à des privés. Après avoir négocié avec les propriétaires

privés, la commune parvient à mutualiser les parcelles, dans le but de créer un espace public plus uniforme sur l'ensemble du quartier. Pour ce faire, les bâtiments des coopératives et des promoteurs privés sont distribués dans le but de garantir « une bonne répartition de la mixité sociale à travers l'ensemble du quartier. »<sup>186</sup> Dans le cadre de ses droits de superficie, la commune lance en 2012 un appel à candidature accompagné d'une charte. Les coopératives et les fondations qui souscrivent au projet doivent respecter différents objectifs sociaux, économiques et environnementaux. L'Écoquartier des Vergers est aussi le premier à appliquer les principes du label Minergie A®<sup>187</sup> à cette échelle en Suisse.<sup>188</sup> Les candidats retenus « seront choisis pour insuffler dynamisme, inventivité, créativité et engagement dans la cité, mais aussi pour favoriser l'ancrage et l'appropriation du quartier par ses futurs habitants. »<sup>189</sup>

Fig. 66: Entrée sur l'Esplanade des Récréations Nord-Est.

Fig. 67: Potager participatif

Fig. 68: Poulallier participatif  
Voir: Les Vergers Ecoquartier Meyrin, *L'album des Vergers 2020*, Magali Girardin, p. 30.

Fig. 69: Salle de grimpe à la CoDHA  
Voir: La CoDHA 25 ans d'utopie...!, p. 112.

Fig. 70: Fête organisée sur la place de l'Esplanade des Récréations  
Voir: La CoDHA 25 ans d'utopie...!, p. 73.

Fig. 71: Installation faite par des habitants  
Voir: Les Vergers Ecoquartier Meyrin, *L'album des Vergers 2020*, Magali Girardin, p. 32.

Fig. 72: Concert devant la coopérative Equilibre  
Voir: Les Vergers Ecoquartier Meyrin, *L'album des Vergers 2020*, Magali Girardin, p. 38.

<sup>183</sup> Cléménçon Patrick : «Partager pour mieux vivre, écoquartier Les Vergers ». In : Habitation, revue trimestrielle de l'association romande des maîtres d'ouvrage d'utilité publique, N°1, mars 2014, p. 24.

<sup>184</sup> <https://www.lesvergers-meyrin.ch/ecoquartier/historique> consulter sur les vergers-meyrin le 31.10.2021.

<sup>185</sup> <https://www.lesvergers-meyrin.ch/ecoquartier/historique> consulter sur les vergers-meyrin le 31.10.2021.

<sup>186</sup> Cléménçon Patrick : «Partager pour mieux vivre, écoquartier Les Vergers ». In : Habitation, revue trimestrielle de l'association romande des maîtres d'ouvrage d'utilité publique, N°1, mars 2014, p. 24.

<sup>187</sup> Pour obtenir le label Minergie A®, les immeubles doivent produire l'énergie qu'ils consomment pour l'eau chaude et le chauffage.

<sup>188</sup> <https://www.lesvergers-meyrin.ch/ecoquartier/le-concept-%C3%A9nerg%C3%A9tique> consulter sur les vergers-meyrin le 31.10.2021.

<sup>189</sup> <https://www.lesvergers-meyrin.ch/ecoquartier/historique> consulter sur les vergers-meyrin le 31.10.2021.



## REPRÉSENTATION DE LA VIE EN COMMUN

### Détermination des espaces

#### Responsabilités

Cette partie met, dans un premier temps, en avant les principes qui soutiennent la constitution du projet dans son ensemble, tels que la volonté de la commune de Meyrin de construire un lieu de vie, à la fois innovant, écologique et vivant socialement. Dans un second temps, cette partie se penche sur le rôle des coopératives qui, en encourageant les visions défendues par la commune, deviennent des acteurs essentiels du projet. Une dernière partie questionne la gestion des espaces extérieurs, tout en soulignant les possibilités d'actions des habitants dans ces espaces.

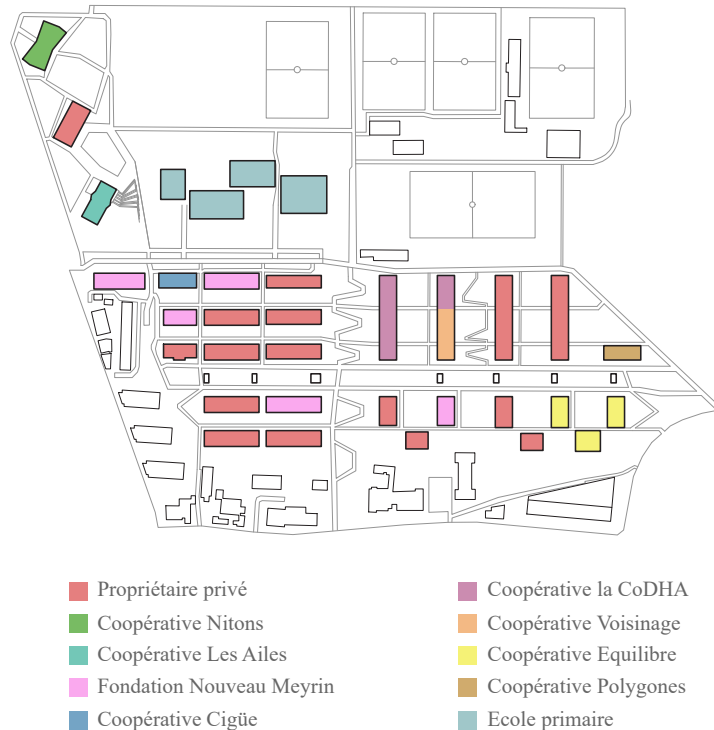


Fig. 73: Plan des Vergers, répartition entre privé et droit superficiaire  
1/10000 ©

Bien que le quartier des Vergers soit constitué par l'intermédiaire de différents acteurs, la commune, en imposant certaines règles, instaure un cadre au futur quartier. La commune décide de construire un quartier durable, avec notamment le label Minergie A®, qui doit être respecté par tous les bâtiments. En outre, la commune a la volonté de construire un quartier exemplaire sous la forme d'un écoquartier, c'est-à-dire « un quartier énergétiquement durable, socialement agréable à vivre et économiquement viable. »<sup>190</sup> Pour ce faire, la commune met en place

<sup>190</sup> Cléménçon Patrick: «Partager pour mieux vivre, écoquartier Les Vergers». In: *Habitation, revue trimestrielle de l'association romande des maîtres d'ouvrage d'utilité publique*, n° 1, 2014, p. 24.

une charte qui symbolise « un idéal »<sup>191</sup> et qui représente également « un outil de référence qui sert avant tout à créer et maintenir une unité autour du projet en définissant un certain nombre d'objectifs à atteindre et auxquels tous les acteurs doivent adhérer. »<sup>192</sup> De plus, les terrains appartenant à la commune sont pour certains attribués en droit de superficie à des coopératives. La commune fait ce choix dans le but de « créer du logement à loyers abordables et garantir une vraie mixité sociale du quartier. »<sup>193</sup> En outre, les coopératives participatives sont également sollicitées par la commune, afin d'encourager une vie sociale dans le nouveau quartier.

La commune joue donc un rôle important dans la conception du quartier, dans un premier temps par la mise en place de principes, et dans un deuxième temps par les droits de superficie concédés à des coopératives. La présence d'un acteur public, représenté par la commune, semble donc essentielle dans la mise en œuvre d'un projet innovant et ambitieux.

Les coopératives jouent également un rôle important dans le quartier en participant au développement de certaines valeurs représentatives de l'ensemble du projet des Vergers. L'engagement des membres des coopératives participatives œuvre activement au développement d'une vie alternative. Les

<sup>191</sup> Cléménçon Patrick: «Partager pour mieux vivre, écoquartier Les Vergers». In: *Habitation, revue trimestrielle de l'association romande des maîtres d'ouvrage d'utilité publique*, n° 1, 2014, p. 26.

<sup>192</sup> Ibid., p. 26.

<sup>193</sup> Ibid., p. 24.

exemples de la coopérative Équilibre et du magasin participatif, la Fève, dans le bâtiment de la CoDHA, permettent de souligner cette implication.

La coopérative Équilibre se caractérise par son engagement dans le développement d'une vie plus écologique. En effet, l'une des particularités de cette coopérative est qu'elle possède des toilettes sèches. Lors de la construction du premier bâtiment de la coopérative, Patrick de Pont, membre actif de la coopérative Équilibre, s'exprime sur ce sujet: « C'était assez révolutionnaire. Il fallait réfléchir à comment faire pour deux étages, pour que ça descende, pour séparer, pour ça c'était assez en avance sur son temps. »<sup>194</sup> La coopérative met également en place l'autopartage, comme l'explique Patrick de Pont:

Donc dans tous les projets, on demande aux gens de signer une annexe au bail, qui dit que vous n'avez pas de voiture privée et que c'est l'association des habitants qui va organiser des voitures. Donc, ce qui arrive, c'est que parfois des voitures sont rachetées, parfois ça ne correspond pas au besoin, du coup il faut qu'ils les vendent et en trouvent d'autres.<sup>195</sup>

Ce partage permet de réduire à la fois l'utilisation de la voiture et les espaces qui lui sont dédiés. Ces deux exemples permettent de souligner l'implication des coopératives participatives qui s'insère « dans une

<sup>194</sup> Entretien avec Patrick de Pont, par Gaël Tuchscheid, le 16 novembre 2021 aux Vergers, coopérative Équilibre, Meyrin.

<sup>195</sup> Ibid.,

perspective de transformation écologique »<sup>196</sup> à la fois des logements et des modes de vie.

Quant à La Fève, le supermarché participatif paysan, elle naît d'une volonté de certaines coopératives et notamment du fondateur de la coopérative Équilibre, Benoît Molineaux.<sup>197</sup> Le principe fondamental du magasin est de réactiver des échanges économiques locaux. Les produits proviennent essentiellement de producteurs locaux et doivent être écologiques. Patrick de Pont décrit le fonctionnement de la Fève de la manière suivante:

Donc, on devient membre de la Fève, on paye une part sociale et après on a des heures à faire, l'idée c'est de participer, comme une coopérative, en faisant du bénévolat, en aidant à la caisse, à décharger les livraisons ou en aidant à installer dans les magasins et ça permet d'avoir aussi des prix moins élevés.<sup>198</sup>

La dénomination écoquartier prend sens, comme le souligne Patrick de Pont, par la présence d'un magasin qui défend des valeurs écologiques et solidaires:

Parce que les Vergers c'est un Écoquartier, donc avoir une épicerie locale, avec certaines valeurs ça a plus sa raison d'être qu'une Migros. Parce qu'il y a une Migros, elle est un peu cachée, mais elle a quand

même réussi à s'implanter.<sup>199</sup>

Pour conclure, les coopératives jouent donc un rôle essentiel dans le quartier, d'une part, par le partage de leurs valeurs et en participant au développement d'un magasin qui soutient les producteurs locaux. D'autre part, elles aident au développement de relations alternatives au sein du quartier et plus largement dans la commune de Meyrin. Comme le soulève l'étude *Les coopératives de logements dans le canton de Vaud*, « la coopérative participative s'inscrit dans le mouvement d'un urbanisme plus durable. »<sup>200</sup>

Pour terminer, le projet initial soutenait la possibilité d'appropriation des lieux par les habitants et en même temps le développement d'espaces extérieurs permettant d'exprimer une certaine unité dans le quartier. Cette vision passe par l'institution des espaces extérieurs.

L'ensemble du projet est une copropriété du fait de la présence de plusieurs propriétaires. L'assemblée des copropriétaires est notamment le lieu qui permet de mettre en avant les problèmes, mais également de proposer des projets pour le quartier. Les aménagements extérieurs sont de la responsabilité de la régie Daudin, qui en est l'administrateur. Cependant, cette régie met en place un mécanisme pour laisser une certaine liberté aux habitants dans

<sup>196</sup> Pattaroni Luca, Marmy Vanessa: *Les coopératives de logements dans le canton de Vaud*, État de Vaud, 2016, p. 62.

<sup>197</sup> Entretien avec Patrick de Pont, par Gaël Tuchschnid, le 16 novembre 2021 aux Vergers, coopérative Équilibre, Meyrin.

<sup>198</sup> Ibid.,

<sup>199</sup> Entretien avec Patrick de Pont, par Gaël Tuchschnid, le 16 novembre 2021 aux Vergers, coopérative Équilibre, Meyrin.

<sup>200</sup> Pattaroni Luca, Marmy Vanessa: *Les coopératives de logements dans le canton de Vaud*, État de Vaud, 2016, p. 62.

l'aménagement de leur lieu de vie. Cette liberté implique une responsabilisation des habitants,

comme l'explique Uli Amos:

Ils sont d'accord maintenant que si on veut faire par exemple des jeux en palettes pour les enfants ou des bancs, bah faut laisser faire. Mais, en contrepartie, à chaque fois, il faut aussi responsabiliser parce qu'après qui l'entretient, qui prend la responsabilité?<sup>201</sup>

La régie organise deux fois par an des rencontres avec les habitants. Les habitants peuvent ainsi proposer des projets d'aménagement dans les espaces extérieurs, dont ils deviennent responsables. Si les aménagements ne sont plus utilisés ou pas entretenus, ils doivent être démontés.<sup>202</sup> Cette organisation est, selon Uli Amos, une bonne méthode, un bon compromis pour gérer des espaces extérieurs:

C'est en évolution, c'est assez chouette et on voit vraiment que cette régie est intéressée à avoir des dynamiques, à faire que les gens puissent s'approprier l'espace sans créer en même temps des problèmes. Je pense que c'est bien d'avoir cette instance qui doit donner le verdict.<sup>203</sup>

L'appropriation des espaces extérieurs par les

<sup>201</sup> Entretien avec Uli Amos, par Gaël Tuchschnid, le 24 novembre 2021, aux Vergers.

<sup>202</sup> Ibid.,

<sup>203</sup> Ibid.,

habitants est possible, mais pas entière. Cette situation pourrait donc engendrer des frustrations chez certains habitants qui ne peuvent pas gérer entièrement les espaces extérieurs à côté de leur immeuble. Néanmoins, si la régie est suffisamment ouverte, elle peut ainsi offrir satisfaction aux habitants, sans devoir gérer des problèmes de cohabitation par une trop grande appropriation des espaces par certains habitants.

#### Degré de mise en commun

Le degré de mise en commun varie en fonction des bâtiments et des entités qui les utilisent. Il est donc principalement mis en avant à l'échelle du quartier. Les coopératives possèdent des espaces communs qui peuvent être utilisés par leurs membres et être, dans une certaine mesure, ouverts aux habitants du quartier. Par exemple, la CoDHA ainsi qu'Équilibre possèdent chacun un ciné-club. Cependant, la capacité des lieux ne permet pas d'accueillir l'ensemble du quartier. En outre, ces espaces sont accessibles, soit par clés, soit par code. Ils sont donc principalement dédiés aux habitants des immeubles.

Le quartier offre de nombreux locaux pour des commerçants ou encore pour des activités. Néanmoins, un espace commun, qui peut être utilisé pour organiser des événements pour l'ensemble du quartier, n'existe pas. Les espaces extérieurs représentent donc les seuls espaces réellement mis en commun. Étant donné que le degré de mise en commun du quartier est peu développé, il est possible que cela impacte le degré de sociabilité.

Certes, la relation entre le degré de mise en commun et de sociabilité est, dans certains cas, comme pour l'îlot 13, interdépendante. Cependant, comme la partie suivante le démontre, le degré de sociabilité dépend avant tout des habitants eux-mêmes.

### Degré de sociabilité

Le degré de sociabilité est très fluctuant d'un bâtiment à l'autre. La sociabilité est donc principalement étudiée à l'échelle du quartier. Dans un premier temps, l'influence de la participation des habitants est décrite, afin de mettre en évidence leurs capacités à créer des liens sociaux. Dans un deuxième temps, deux activités, qui participent à la rencontre et au partage, sont présentées. Pour terminer, les espaces extérieurs sont analysés dans l'intention de questionner les possibilités qu'ils offrent aux habitants.



Fig 74: Evènement sur la place de l'Esplanade des Récréation.

Voir: La CoDHA 25 ans d'utopie...!, p. 133.

L'implication de certains habitants dans la vie du quartier fonctionne comme vecteur de sociabilité. Plusieurs associations, dont GoVergers et Ecosvergers, participent au développement de liens sociaux dans le quartier. Elles organisent des événements, comme des fêtes ou des activités pour les enfants et les habitants. Uli Amos, membre de CoVergers, décrit le rôle de cette association:

Actuellement, on travaille surtout sur recréer la convivialité dans le quartier, [...]. On doit d'abord remettre les gens en **contact** et créer un intérêt.<sup>204</sup>

<sup>204</sup>Entretien avec Uli Amos, par Gaël Tuchschnid, le 24 novembre 2021, aux Vergers.

Pour organiser la rencontre des habitants, il faut « trouver un prétexte »:<sup>205</sup>

Là par exemple, on planifie ce qu'on appelle *les fenêtres de l'avent*. Ça veut dire que là on a 5 dates, je crois, où des gens accueillent devant leurs immeubles le soir leurs voisins avec des biscuits, du vin chaud, du thé [...], pour créer des petits moments conviviaux, mais c'est vraiment une initiative des habitants, ils ne reçoivent aucun argent pour ça. Il font ça de leur poche.<sup>206</sup>

Cet exemple montre comment l'engagement de groupes d'habitants peut mener à la création de liens sociaux. Les associations organisent également d'autres événements comme la *fête du quartier*, avec des ateliers et des concerts, ou encore tout au long de l'année des activités pour les enfants comme la décoration de la place de jeux.

On a fait par exemple cet été un atelier pour faire une pièce [sur] une place de jeux pour les enfants. On décorait des galets et après on posait les galets avec les enfants. On a lancé ça je sais plus en avril et les premières semaines, une inscription, deux inscriptions. A la fin, ils étaient plus de 50. Donc petit à petit ça prend et les gens, ils étaient super contents. [...] On va faire un petit cortège le 11 décembre, les enfants pourront venir déguisés, pour animer un peu, comme ça les enfants ils peuvent faire un petit chemin ensemble et ça fait un petit

<sup>205</sup> Entretien avec Uli Amos, par Gaël Tuchschnid, le 24 novembre 2021, aux Vergers.

<sup>206</sup> Ibid.,

truc un peu festif et à l'arrivée, il y a du thé, des biscuits.<sup>207</sup>

La participation active de la part d'habitants permet de créer des interactions et de la convivialité, mais comme le souligne Uli Amos, « c'est un travail de longue haleine, souvent très frustrant (Rire), mais bon, il faut le faire. »<sup>208</sup>

Les potagers et la Fève peuvent aussi jouer un rôle important dans les interactions sociales, à la fois parce qu'ils rassemblent les habitants autour de certaines valeurs mais aussi parce qu'ils s'instaurent dans la quotidienneté.

Le potager permet de réunir des habitants d'origines ou de classes sociales différentes. Selon Uli Amos, les gens se rencontrent parce qu'ils ont des intérêts communs:

C'est là, où on ne pose plus la question si l'autre est propriétaire, coopérateur, locataire, s'il est en logement social ou en loyer libre. On se pose la question chez lui pourquoi les tomates sont plus belles et on dit "dis moi tu fais quoi ?". Les gens se rencontrent autour des choses qui les intéressent et ça c'est génial.<sup>209</sup>

Uli Amos ajoute même que les potagers seraient à introduire dans tout le quartier. Actuellement, l'association des potagers est composée d'environ

200 foyers.<sup>210</sup> Elle réunit une part importante des habitants du quartier.

La Fève est également un vecteur de sociabilité. Grâce à son modèle participatif, elle permet de mélanger l'ensemble des habitants. Ces derniers se réunissent pour travailler, ils se rencontrent et ainsi partagent des valeurs. Ils s'engagent à la fois pour une économie locale et plus respectueuse de l'environnement. Les valeurs partagées et la participation permettent la rencontre et la création de liens sociaux entre les habitants du quartier. Ces deux exemples mettent en place une sorte de *culture commune* et participent ainsi au développement de liens forts entre des habitants d'horizons différents.

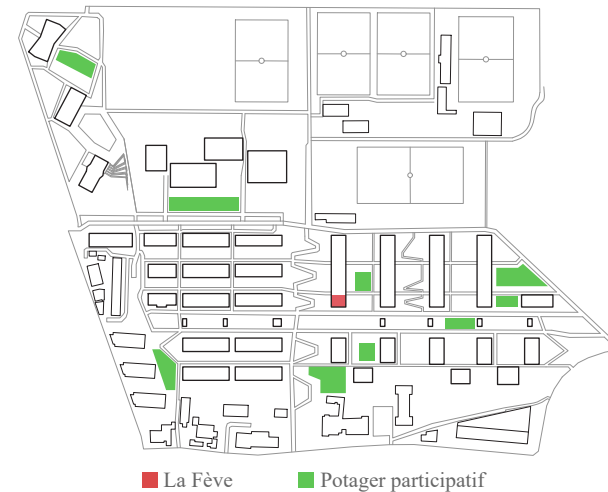


Fig. 78: Emplacement de la Fève et des potagers  
1/10000 ©

<sup>210</sup> Entretien avec Uli Amos, par Gaël Tuchschnid, le 24 novembre 2021, aux Vergers.



Fig 75 : Potager sur l'axe principale (Esplanade des Récréations).



Fig 76: Potager devant l'école des Vergers.



Fig 77: La Fève, supermarché participatif paysans. Voir: La CoDHA 25 ans d'utopie...!, p. 108.

<sup>207</sup> Entretien avec Uli Amos, par Gaël Tuchschnid, le 24 novembre 2021, aux Vergers.

<sup>208</sup> Ibid.,

<sup>209</sup> Ibid.,

Pour terminer, les espaces extérieurs permettent la rencontre des habitants, cependant, ils ne semblent pas toujours l'encourager par leur disposition. En effet, l'implantation des bâtiments ainsi que l'aménagement des espaces publics ne permet pas, selon Uli Amos, de rassembler les habitants:

C'est clair que c'est pas un urbanisme qui crée plein d'endroits sympas, où on peut automatiquement, de manière spontanée se réunir, faire des choses disons sans programme.<sup>211</sup>



Fig 79: Esplanade des Récréation, axe majeur.



Fig 80: Parc des Arbères, axe majeur.

Le quartier se caractérise par la présence de deux axes majeurs et comporte peu de lieux de rassemblement. Néanmoins, un espace situé à côté de l'école, composé de gradins, fait office de lieu de rassemblement. Cependant, son emplacement n'est pas idéal, car il se trouve principalement à l'ombre d'une des tours, et est donc peu utilisé par les habitants. La commune a reconnu par la suite que le lieu avait été mal choisi.<sup>212</sup> Le quartier est donc marqué à la fois par l'absence de locaux communs et par celle d'espaces extérieurs pensés pour permettre le rassemblement direct.

En outre, ces deux axes structurent une partie du quartier et peuvent être interprétés comme des coupures qui fonctionnent comme des lieux de passage et d'ouverture. Ces axes semblent séparer davantage le quartier, comme pourrait le faire une voie de circulation. Cependant, ces deux axes sont

<sup>211</sup> Entretien avec Uli Amos, par Gaël Tuchschnid, le 24 novembre 2021, aux Vergers.

<sup>212</sup> Ibid.,

des espaces piétons et sont également marqués par certaines activités et des commerces. L'ambiguïté de ces axes structurants rappelle les notions de *frontière* et de *marge* de Richard Sennett:

Les marges sont des limites poreuses, les frontières ne le sont pas. La frontière est une limite où les choses s'arrêtent. [...] La frontière marque une limite de basse intensité. La marge est, au contraire, un espace d'interaction entre des groupes différents.<sup>213</sup>



Fig 81: 1 Gradin à côté de l'école des Vergers.



Fig 82: 2 Place sur l'Esplanade des Récréations.



Fig 83: 3 Espace aménagé par la coopérative Equilibre.

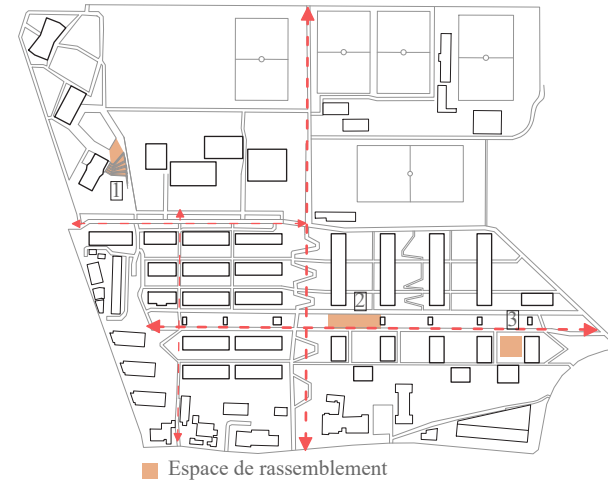


Fig. 84: Plan des deux axes majeurs et des points de rassemblement 1/10000 ©

<sup>213</sup> Sennett Richard: *Bâtir et Habiter: pour une éthique de la ville*, Paris: Albin Michel, 2019, pp. 286-287.

Ces axes n'expriment pas des *frontières*, contrairement à une route. Ils sont ici des espaces d'échanges et se qualifient davantage comme des lieux d'interactions entre les habitants. De plus, ces lieux de passage permettent l'ouverture au reste de la commune. Ils peuvent donc participer au rassemblement notamment grâce aux différentes activités qui s'y trouvent (café, l'auberge qui organise des concerts, place de jeux, etc.). Ainsi, des lieux de passage peuvent devenir des lieux de rassemblement.



### III. CONCLUSION ET PRINCIPES

La première partie de ce travail démontre l'inter-influence entre les représentations de la vie en commun, la détermination des espaces et le degré de sociabilité. L'étude des différents modèles théoriques et pratiques permet, d'une part, de relever les rôles des habitants et de l'architecture dans la concrétisation des représentations de la vie en commun. D'autre part, elle mène à l'énonciation de différents procédés qui influent sur le degré de sociabilité, la détermination des espaces, mais également sur les représentations de la vie en commun.

La deuxième partie du travail met en évidence l'existence d'une multitude de représentations de la vie en commun dans les trois cas d'études genevois mais aussi au sein d'un même lieu de vie. Dans l'îlot 13, le partage de moments entre les habitants et d'espaces communs est essentiel dans leur représentation de la vie en commun. L'habitant, par son expertise et sa connaissance de soi, s'engage dans la conception et la gestion de son lieu de vie. L'idéal d'autogestion défendu par les habitants les pousse à être *artisan* et *acteur* de la création des liens sociaux et des espaces partagés. L'architecture agit ainsi comme outil et lieu d'expérimentations des représentations de la vie en commun.

Dans l'Écoquartier Jonction, les représentations de la vie en commun sont multiples. Le quartier a, cependant, dès le départ, la volonté de concevoir des espaces communs et d'établir des liens entre les habitants. Cette volonté est perceptible à travers des éléments tels que la place centrale ou encore les cours. En outre, la CoDHA offre la possibilité aux habitants de participer à la conception de leur lieu de vie et propose également des logements et des espaces qui développent un mode de vie plus collectif, souhaité par les futurs habitants. Le quartier a donc la volonté d'instaurer une sociabilité importante. Néanmoins,

la participation ainsi que la responsabilité des habitants varient selon les bâtiments.

Aux Vergers, la commune exprime son désir de concevoir un quartier durable dans lequel se développe une vie sociale, caractérisée par la participation des habitants, par des rapports de solidarité ou encore de proximité. Cette volonté est également soutenue par des coopératives dans lesquelles les habitants participent à la fois par les valeurs qu'ils soutiennent et par la volonté de s'engager activement dans le développement de liens sociaux entre les habitants du quartier.

En somme, malgré des représentations de la vie en commun différentes, les trois cas d'études semblent partager une vision commune sur le sens qu'ils attribuent à *habiter* son lieu de vie. Pour les trois cas d'études genevois, *habiter* semble désigner la capacité d'un individu à agir sur son lieu de vie, mais également l'évolution de l'habitant lui-même. L'habitant et ses représentations de la vie en commun se transforment à travers l'habitat et les autres habitants. En résumé, *habiter* désigne la volonté d'agir ensemble sur son lieu de vie.

Comme souligné dans la synthèse, la responsabilisation des habitants, la disposition des espaces ou encore l'usage des espaces influent sur l'habitat et sur les représentations de la vie en commun, en leur permettant d'évoluer et de s'auto-alimenter. Cependant, lorsque la notion d'*habiter* est comprise comme *la volonté d'agir ensemble sur son lieu de vie*, quels éléments permettent de l'encourager ou de la concrétiser?

### ***Comment la participation modifie-t-elle la relation des habitants avec leur lieu de vie?***

*La participation mène à la responsabilisation des habitants.* Dans les trois cas étudiés, l'habitant, par son *expertise* et sa *connaissance de soi*, participe au développement de son futur cadre de vie ou encore à la gestion de son quotidien. La volonté de gérer ensemble s'inscrit dans les représentations de la vie en commun des différents habitants et elle induit des responsabilités qui demandent de l'engagement.

*La participation engendre la création de liens sociaux.* Comme démontré à l'aide des coopératives participatives de l'Ecoquartier Jonction, la participation des habitants aide à la *rencontre*, aux échanges d'idées et à la *création de liens* entre les habitants, mais également envers le lieu de vie. En effet, *la participation permet l'appropriation du lieu de vie.* A travers leur participation et la responsabilisation qui en découle, les habitants développent un plus grand *attachement* et une plus grande *appropriation* de leur cadre de vie:

Habiter son logement, c'est vivre son environnement spatial intime, c'est pouvoir le marquer de son empreinte, c'est avoir la possibilité de l'organiser selon des habitudes culturelles et sociales.<sup>214</sup>

Finalement, *la participation favorise le développement d'une culture commune.* Comme démontré avec les coopératives aux Vergers, la participation *rassemble* les habitants autour de représentations de la vie en commun similaires et elle pousse à la discussion. De même, *les activités quotidiennes* soutenues par des *valeurs partagées*, comme le démontrent l'activité potagère et la Fève au quartier des Vergers, participent au développement

<sup>214</sup> Eleb Monique, Châtelet Anne-Marie: *Urbanité, sociabilité et intimité. Des logements d'aujourd'hui*, Paris: Les Editions de l'Épure, 1997, p. 219.

d'une culture commune. *La participation est au service de la réalisation et de l'évolution constante des représentations de la vie en commun des habitants.*

### ***Comment encourager la participation?***

*Quels rôles jouent les espaces communs?*

*La participation prend place et se développe à travers les espaces communs.* Les espaces communs, qui permettent la gestion du lieu de vie ainsi que la création de liens, encouragent la participation.

L'espace commun doit, d'une part, offrir un lieu de réunion, permettant la gestion des lieux de vie en commun et ainsi la participation des habitants. *La salle commune* symbolise la prise en charge des habitants de leur lieu de vie. Apparue avec le mouvement squat, elle se démocratise, notamment dans les coopératives et incarne la participation des habitants. Elle peut également servir à l'organisation d'événements festifs et ainsi impliquer davantage les habitants dans la création de liens sociaux.

D'autre part, l'espace commun doit encourager les activités communes aux habitants et favoriser les rencontres et les échanges. Le développement d'espaces communs, qui sont utilisés pour certaines fonctions, invitent les habitants à se réunir autour *d'activités communes*. En effet, la présence d'ateliers, de salles de jeux pour enfants ou encore de potagers sur la toiture de la CoDHA à l'Écoquartier Jonction, développe les échanges et mobilise la participation des habitants.

Afin de soutenir la participation de chaque habitant, les espaces communs doivent être pensés en termes *d'accessibilités* en agissant par exemple sur *leur disposition*. En outre, les espaces communs, par leur caractère évolutif et multifonctionnel,

notamment dans les espaces extérieurs, favorisent les rencontres et les échanges entre les habitants. *La cour* de l'îlot 13 comporte de nombreuses fonctions et est en constante évolution, répondant ainsi aux envies et besoins des habitants. En somme, les espaces communs rassemblent les habitants et encouragent ainsi l'agir ensemble.

### *Quelle influence exerce la privacité sur la participation?*

La volonté de partager une vie collective implique de *concevoir des espaces communs*, mais aussi des *espaces privés*. En limitant les espaces privés, les squatteurs de l'îlot 13 expriment leur volonté de privilégier les espaces communs, les espaces de partage. Les clusters, à travers le rassemblement d'unités d'habitation autour d'un espace partagé, affiche également ce besoin de partage. Néanmoins, comme le démontre l'exemple de la FVGLS, le regard des autres et le contrôle qu'il engendre, peut occasionner des conflits et le rejet de l'autre. Comme le soulignent Monique Eleb et Anne-Marie Châtelet, dans *Urbanité, sociabilité et intimité. Des logements d'aujourd'hui* :

Le rapport complexe entre intimité et vie sociale ou vie communautaire implique de protéger le quant à soi, l'autonomie, en même temps que de permettre les relations sociales.<sup>215</sup>

Il est donc important de préserver *l'intimité* de chacun, dans le but de développer le bien être individuel, qui permettra ensuite de rendre les échanges possibles. Comme le souligne Uli Amos, « le

<sup>215</sup> Eleb Monique, Châtelet Anne-Marie: *Urbanité, sociabilité et intimité. Des logements d'aujourd'hui*, Paris: Les Editions de l'Épure, 1997, p. 81.

plus important c'est d'avoir le droit de fermer sa porte. Et après on peut vivre disons en commun. »<sup>216</sup> En d'autres termes, la relation entre le besoin d'intimité et la volonté de partager avec les autres dépend de sa perception personnelle de la représentation de la vie en commun. Ainsi, le degré de privacité, propre à chacun, doit être garanti pour permettre dans un second temps le partage.

### *Comment l'ouverture sur l'extérieur influence la participation?*

Le partage ne doit pas uniquement avoir lieu à l'intérieur du lieu de vie, au contraire, il doit permettre à l'extérieur de s'inviter, d'intervenir dans le lieu de vie. Cette nécessité de se tourner vers l'extérieur permet, d'une part, de *partager et d'échanger* avec un plus grand nombre et d'autre part, *d'évoluer et de s'enrichir* par ces échanges tout en agissant sur l'extérieur. Cette ouverture doit être contrôlée, afin d'éviter l'empiètement de l'extérieur sur l'intérieur ou son contraire, l'absence de l'extérieur dans le lieu de vie. Selon les représentations de la vie en commun, les accessibilités des espaces du lieu de vie, par rapport à l'extérieur, doivent être pensées pour indiquer l'ouverture et la fermeture souhaitée. Pour cela, l'influence de la forme des espaces sur la perception des individus joue un rôle majeur. Une forte perméabilité du lieu peut engendrer le sentiment d'un lieu de passage, d'un lieu public tandis qu'un espace plus fermé avec des points d'accessibilités restreints peut paraître être un espace commun, peut-être plus privé aux habitants.

\*\*\*

<sup>216</sup> Entretien avec Uli Amos, par Gaël Tuchschnid, le 24 novembre 2021, aux Vergers.

Pour conclure, le développement d'une vie commune caractérisée par le partage, la responsabilisation des habitants, l'entraide et la solidarité, dépend, à mon sens, principalement de la participation des habitants. Malgré la présence d'espaces dédiés à la réunion, aux échanges ou au partage, une vie collective nécessite un engagement plus ou moins important des habitants dans leur cadre de vie. Comme l'énonce Sennett, « le cœur de la coopération est la participation active, plutôt que la présence passive. »<sup>217</sup> Ainsi, l'implication des individus, qui s'exprime par la détermination des usages des espaces, par le fait de « faire des choses ensemble »<sup>218</sup> ou encore par la production « de[] mœurs semblables et de[] règles de vie s'appliquant à tous ceux qui poursuivent une même fin »,<sup>219</sup> permet de « dépasser le *vivre ensemble* pour pouvoir *vivre en commun*. »<sup>220</sup> Dans le but d'établir des représentations communes, il est nécessaire de partager de près ou de loin une vision de la vie en commun. En somme, les aspirations ainsi que les idéaux de chacun, lorsqu'ils sont discutés, permettent, à mon avis, de créer un projet, qui fait sens. En outre, comme démontré dans ce travail, les représentations de la vie en commun influencent et sont influencées à leur tour par le degré de sociabilité et la détermination des espaces d'un lieu de vie. C'est pourquoi, lorsque l'habitant, *artisan*, peut agir sur ses deux éléments, il continue à redéfinir ses représentations de la vie en commun. Finalement, ces dernières évoluent également en fonction du degré de participation des habitants. Participer dans son lieu de vie

<sup>217</sup> Sennett Richard: *Ensemble: pour une éthique de la coopération*, Paris: Éditions Albin Michel, 2014, p. 303.

<sup>218</sup> Roux Nicole, Noûs Camille: «Le choix des espaces communs dans l'habité, support écologique et solidaire». In: *Développement durable et territoires*, Vol. 12, n° 2, 2021, p. 8.

<sup>219</sup> Dardot Pierre, Laval Christian: *Commun, Essai sur la révolution du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris: La Découverte, 2014, p. 28.

<sup>220</sup> Roux Nicole, Noûs Camille: «Le choix des espaces communs dans l'habité, support écologique et solidaire». In: *Développement durable et territoires*, Vol. 12, n° 2, 2021, p. 13.

n'est ainsi pas le seul prérequis pour *habiter*. Selon moi, le partage d'une vision dans laquelle le *vivre en commun* est au centre en est tout aussi constitutif. L'habitant peut s'approprier son lieu de vie, en apprenant à participer et en apprenant à échanger et écouter. Il ne suffit pas de réunir des individus partageant des valeurs et une vision de la vie en commun similaires, il est nécessaire d'être ouvert au changement et d'y prendre part, comme le résume parfaitement Uli Amos:

Le plus important, dans ces projets de vivre ensemble, je pense que c'est vraiment de remettre en question les choses le plus régulièrement possible. Et si ça marche pas c'est pas un échec, c'est une opportunité de faire mieux.<sup>221</sup>

## *Habiter, agir et vouloir ensemble*

<sup>221</sup> Entretien avec Uli Amos, par Gaël Tuchschnid, le 24 novembre 2021, aux Vergers.

## BIBLIOGRAPHIE

### OUVRAGES

Bacon Francis: *La Nouvelle Atlantide*, trad. de l'anglais par Michèle Le Dœuff et Margaret Llasera, Paris: GF Flammarion, 1995.

Baty-Tornikian Ginette: *Cités-jardins, Genèse et actualités d'une utopie*, Paris: Ipraus et Éditions Recherches, 2001.

Dardot Pierre, Laval Christian: *Commun, Essai sur la révolution du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris: La Découverte, 2014.

Détraz Sylvie: *Îlot 13 le squat qui tourne bien*, Genève: Éditions du tricorné, 1997.

Drouin-Hans Anne-Marie: *Éducation et utopie*, Paris: Vrin, 2004.

Eleb Monique, Châtelet Anne-Marie: *Urbanité, sociabilité et intimité. Des logements d'aujourd'hui*, Paris: Les Editions de l'Épure, 1997.

Fishmann Robert : *Urbain Utopias in the Twentieth Century, Ebenezer Howard, Frank Lloyd Wright, Le Corbusier*, New York: Basic Books, 1977.

Howard Ebenezer: *To-Morrow: A Peaceful Path to Real Reform*, Cambridge University Press, 2010.

Gregorio Julien: *Squats* : Genève, Labor et Fides, 2012.

Jacot Max, Adèle Jacot: *Je veux des quartiers. Le troisième chantier et la chevauchée du Collectif 500*: Genève, Editions Slatkine, 2015.

*La CoDHA 25 ans d'utopie...!*, Genève, CODHA, 2021

Les Vergers Ecoquartier Meyrin: *L'album des Vergers 2020*, Photographies Magali Girardin, Ville de Meyrin, 2021.

Lefebvre Henri: *Le droit à la ville*, Paris: Ed. Economica, 2009.

More Thomas: *L'Utopie*, Paris: Gallimard, 2012.

p.m.: *bolo'bolo*, Paris: Ed. de l'Éclat, 2013.

Poullain Adrien: *Choisir l'habitat partagé. L'aventure de Kraftwerk*, Marseille: Ed. Parenthèse, 2018.

Pattaroni Luca, Kaufmann Vincent, Adriana Rabinovich: *Habitat en devenir, enjeux territoriaux, politiques et sociaux du logement en Suisse*, Lausanne: Presses polytechnique et universitaires romandes, 2009.

Ramuz Charles-Ferdinand: *Passage du Poète*, Lausanne: Éditions l'Âge d'Homme, 1990.

Ruth Eaton: *Cités idéales. L'utopisme et l'environnement (non) bâti*. Anvers: Fonds Mercator, 2001.

Sennett Richard: *Ensemble pour une éthique de la coopération*, Paris: Albin Michel, 2014.

Stavrides Stavros: *Common Space, The City as Commons*, Londres: Zed Books, 2016.

Sennett Richard: *Bâtir et Habiter: pour une éthique de la ville*, Paris: Albin Michel, 2019.

Trousseau Raymond: *Voyages aux Pays de nulle part. Histoire littéraire de la pensée utopique*, Bruxelles: Ed. de l'Université de Bruxelles (1975), 1999.

### ARTICLES

Auda-André Valérie: «Idéologie et morphologie de la ville, le cas des cités-jardins d'Ebenezer Howard: by Wisdom and Design». In: *Les imaginaires de la ville. Entre littérature et arts*, Presses universitaires de Rennes, 2007, pp. 53-63.

Breviglieri Marc: «Les habitations d'un genre nouveau: le squat urbain et la possibilité du "conflit négocié" sur la qualité de vie». In: *Habitat en devenir, enjeux territoriaux, politiques et sociaux*

du logement en Suisse, Lausanne: Presses polytechnique et universitaires romandes, 2009, pp. 97-112.

Chambers Stephen: «The garden and the city: Ebenezer Howard». In: *Cités-jardins, Genèse et actualités d'une utopie*, Ipraus et Éditions Recherches, 2001, pp. 13-26.

Cléménçon Patrick: «Partager pour mieux vivre, écoquartier Les Vergers». In: *Habitation, revue trimestrielle de l'association romande des maîtres d'ouvrage d'utilité publique*, n° 1, 2014, pp. 23-32.

Desroche Henri: article «Utopie». In: *Dictionnaire des genres et notions littéraires*, Paris: Albin Michel, 1997, pp. 843-850.

Le Dœuff Michèle: «Introduction». In: Bacon Francis: *La Nouvelle Atlantide*, trad. de l'anglais par Michèle Le Dœuff et Margaret Llasera, Paris: GF Flammarion, 1995, pp. 5-71.

Dos Santos Jessica: «Le Familistère de Guise: habitat collectif et autonomie ouvrière». In: *Association Revue du Nord*, n° 347, 2008, pp. 63-76.

Dos Santos Jessica: «De la coopération intégrale à la réforme de l'entreprise: l'intéressement salarial au prisme du familistère de Guise». In: *L'Harmattan «L'Homme & la Société»*, Université Lille, n° 195-196, 2015, pp. 73-86.

Freitag Barbara: «Le familistère de Guise un projet utopique réussi». In: *Presses Universitaires de France, Diogène*, n° 209, 2005, pp. 101-108.

L'ILOT 13 A GENEVE, Prix Interassar 2001. In: *Habitation: revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat*, n°6, 2001, pp. 6-7.

Loire Marion: «L'Architecture écrit l'Histoire: les projets architecturaux des fouriéristes». In: *Bibliothèque de l'école des chartes*, tome 163, 2005, pp. 213-239.

Miller Mervyn: «De Letchworth aux cités-jardins anglaises, 1904-1946». In: *Cités-jardins, Genèse et actualités d'une utopie*, Ipraus et Éditions Recherches, 2001, pp. 35-48.

McBride Theresa M.: «Socialisme and Domesticity The Familistère at Guise». In: *International Labor and Working Class History*, College of the Holy Cross, n° 19, 1981, pp. 45-46.

Morin Richard, Rochefort Michel: «Quartier et lien social: des pratiques individuelles à l'action collective». In: *Lien social et Politiques*, n° 39, 1998, pp. 103-114.

Morten Gisselbaek, Peter Haefeli, Pierre Hollmuller: «Rénovation participative du quartier de l'ilot 13 à Genève», 2006, pp. 1-7.

Néry Claude: «Restaurer les solidarités de voisinage». In: *Hommes et Migrations*, n° 1120, 1989, pp. 7-9.

Pattaroni Luca, Togni Lisa: «Logement, autonomie et justice: du bail associatif et de quelques autres compromis en matière de logement social à Genève». In: *Habitat en devenir, enjeux territoriaux, politiques et sociaux du logement en Suisse*, Lausanne: Presses polytechnique et universitaires romandes, 2009, pp. 113-137.

Pattaroni Luca: «Le nouvel esprit de la ville. Les luttes urbaines sont-elles recyclables dans le "développement urbain durable" ? ». In: *La Découverte*, n° 65, pp. 43-56.

Roux Nicole, Noûs Camille: «Le choix des espaces communs dans l'habité, support écologique et solidaire». In: *Développement durable et territoires*, Vol. 12, n° 2, 2021, pp. 1-17.

«Sir Ebenezer Howard, créateur des cités-jardins». In: *Habitation, revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat*, n°22, 1950, p. 13.

## RAPPORTS

Messer Marc Antoine, Utz Stephan, Reitz Maude, Ravalet Emmanuel, Daffe Laurie. Rapport au logement des personnes au bénéfice du logement social. In: *MohO, mobil'homme, enQuêtes*, plateforme d'anthropologie, 2019.

Pattaroni Luca: «Félicité de l'engagement dans les salles communes: aisance, convivialité et ordre». In: *Les choses dues Propriétés, Hospitalités et Responsabilités. Ethnographie des parties communes de squats militants*, Rapport à la Direction de l'architecture et du patrimoine, Mission à l'ethnologie, 2004.

Pattaroni Luca, Marmy Vanessa: *Les coopératives de logements dans le canton de Vaud*, État de Vaud, 2016.

Rabinovich Adriana, Poschet Lena: «Vivre autrement - La Coopérative de l'Habitat Associatif (CoDHA)», Lausanne: Publication universitaire, EPFL, Laboratoire de recherche en économie et management de l'environnement, 2006.

## ENTRETIENS

Entretien avec Marsel Perrin, par Gaël Tuchs Schmid, le 04 novembre 2021 à l'îlot 13, Genève.

Entretien avec Patrick de Pont, par Gaël Tuchs Schmid, le 16 novembre 2021 aux Vergers, coopérative Équilibre, Meyrin.

Réunion des habitants de l'îlot 13 du 22 novembre 2021

Entretien avec Uli Amos, par Gaël Tuchs Schmid, le 24 novembre 2021, aux Vergers.

Entretien avec Camille B. , par Abigaël Schaller et Gaël Tuchs Schmid, le 3 décembre 2021, Écoquartier Jonction, CoDHA, Genève.

## SITES

<https://www.codha.ch/fr/soiree-cluster-12-04-16>, consulter sur LA CODHA le 06.01.2022.

<https://www.geneveactive.ch/article/le-site-des-amis-de-lart-artamis-devra-etre-libere-le-1er-septembre/> consulter sur Genève Active le 30.10.2021 15:33

<https://www.espazium.ch/fr/actualites/artamis-larchipel-de-la-jonction> consulter sur espazium le 30.10.2021.

<https://www.geneve.ch/fr/themes/amenagement-construction-energie/chantiers-cours/plainpalais-jonction/ecoquartier>, consulter sur Ville de Genève, construction de l'Ecoquartier Jonction, le 27.12.202.

<https://www.codha.ch/fr/presentation-valeurs-et-principes>, consulter sur LA CODHA le 27.12.2021.

<https://www.lesvergers-meyrin.ch/ecoquartier/historique> consulter sur les vergers-meyrin le 31.10.2021.

<https://www.lesvergers-meyrin.ch/ecoquartier/le-concept-%C3%A9nerg%C3%A9tique> consulter sur les vergers-meyrin le 31.10.2021.

<https://www.rts.ch/archives/grands-formats/11424941-il-y-a-40-ans-lozane-bougeait.html>, consulter sur les archives de la RTS le 10.01.2022.

<https://tsri.ch/zh/zurichs-revolutionare-jugend-was-ist-mit-dem-geist-der-80er-passiert.YVuj7YiEEW61qyFp> consulter sur TSURI le 10.01.2022.

<https://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/suisse-definitivement-deboutee-affaire-rhino/story/30798712> consulter sur la TdG le 10.01.202

## ANNEXES

ENTRETIEN AVEC MARSEL PERRIN, PAR GAËL TUCHSCHMID, LE 04 NOVEMBRE 2021 À L'ÎLOT 13, GENÈVE.

**Gaël: Est-ce que vous voulez s'il vous plaît nous présenter l'îlot 13? Présentez le processus qui est apparu ici au début à l'îlot 13.**

**Marsel:**

Donc, Îlot 13 dans les années 80, il y avait un propriétaire principal qui avait l'idée de raser le quartier. C'était un promoteur constructeur, en fait, Göhner Merkur SA, ça appartenait déjà au Crédit Suisse, je crois, leur truc c'était d'acheter des ruines ou considérées comme telles et puis faire des opérations immobilières de construction. Donc, ils ont commencé à vider un certain nombre d'immeubles, ici. Puis, il y a 2-3 habitants de là qui ont fait une association. Le quartier, à l'époque, il y avait la fédération des associations des quartiers qui était un mouvement assez fort, il avait Daniel Marco, architecte et enseignant à l'Université de Genève et ils étaient un peu en cheville avec Grobet, qui était lui, conseiller d'État. Donc, c'était une période assez forte pour les premières occupations, comment dire, organisées comme ça, politiquement soutenues et tout ça. C'est, après les occupations aux Grottes, qui étaient plus spontanées, dont la Paille, ceux qu'on trouvait dans le quartier dans les années 70, voilà. Ici, à cette époque-là, les années 80, les occupations, elles ne sont pas tolérées comme elles le sont devenue après, comme c'est devenu un mouvement immense à Genève. Et ici, c'était un peu un des premiers qui a un peu ouvert ses portes parce que, nous, on a un peu débarqué là comme ça, on a occupé un ou deux appart. On s'est fait évacuer une ou deux fois mais au final il est apparu que quelques immeubles seraient sauvés comme l'immeuble dans lequel on se trouve maintenant, ce qui a mis à mal le projet de tout raser. Donc on avait un peu le pied dans la porte. Nous, on s'est un peu joint à cette association de quartier qui avait une année d'existence et, puis, on a très vite occupé, à 3, à 5, à 10, à un moment, on était une douzaine. Et pis, il y a le conseiller d'État libéral Haegi, qui est arrivé avec cette idée de contrat de confiance, ça veut dire permettre à des gens, des étudiants, des artistes d'occuper des appartements vides en attendant que le propriétaire ait l'autorisation de construire ou de démolir. Donc c'est ce qu'on a fait. Et puis, nous, on a tout de suite fonctionné un peu, enfin, d'abord, on a obtenu 2 appartements, on a fait un appartement salle commune et un appartement pour dormir, c'était un peu ça le thème et ça gardait un peu cet esprit. Donc, après, on a travaillé pour essayer de pérenniser tout ça par des propositions de plan d'aménagement et on a formé des coopératives. La Ville a pris la balle au banc et a fait venir des autres coopératives qui cherchaient, parce qu'elle était propriétaire quand même d'une bonne partie du territoire et des échanges de parcelles de propriétaire. Ce qui a fait que le propriétaire a pu construire plus au moins ce qu'il voulait et, puis, nous obtenir des immeubles. Le quartier a beaucoup changé mais les gens sont restés

et l'état d'esprit est resté aussi. Après, c'est vraiment le mode coopératif, il y a aussi du logement social, des immeubles qui appartiennent à une fondation d'État, mais le thème un peu partout pareil, toutes ces entités, elles ont, soit des pièces communes, soit des arcades au nom de leur association, qui sont partagées et gérées par les habitants. En plus de ça, on a obtenu la maison, ce qu'on appelle la maison des habitants, qui est un peu la maison de quartier, au 14 rue Montbrillant, que certains appellent l'Écurie, et pis le programme a été de faire des ateliers d'artiste ou bien de musiciens et puis un espace ouvert sur l'extérieur, c'est la buvette, le bistrot avec une salle de concert et tout ça. Et puis le troisième temps, c'est les cours, comme on voulait un peu des cours sympatiques, on était pas trop pour rebituner tout ça, on a fait un arrangement avec la Ville, on peut dire que les cours sont confiées à l'association de quartier qui regroupe associations, coopératives et compagnies, elles sont aussi gérées par l'association de quartier. Il y a aussi un petit, la menuiserie, on a un contrat d'usage dessus, ça appartient en soit à la Ville. On a cette gestion en commun aussi.

**Gaël: Que représente, pour vous, la vie en commun dans tout ce que vous avez décrit?**

**Marsel:**

Oui, alors, bien sûr, les familles se sont créées, les enfants et tout ça, on a commencé à avoir des existences plus conventionnelles, donc, plus séparées, dans des appartements et tout ça, mais toujours avec ces pièces communes et ces espaces communs à gérer. Bon actuellement, au niveau du quartier c'est quand même une réunion par semaine depuis ces années-là et puis, au niveau des coopératives, la plupart, elles se voient une fois par mois dans leurs lieux. Pour gérer, parce que souvent elles fonctionnent comme une régie, elles gèrent leur immeuble. Et il y a les cours qui sont toujours un espace partagé, avec des choses qui peuvent se passer, que ce soit des fêtes ou des événements ou du jardinage.

Il y a aussi des gens de l'extérieur qui peuvent utiliser nos infrastructures, par exemple, ces temps, il y a Spoutnik parce qu'ils ont des problèmes avec la législation Covid, donc, on a cette espace de la Menuiserie qui est un espace ouvert comme extérieur, ils sont déjà venus 3-4 fois faire des projections. Ouais, de bénéficier de cet espace partagé.

**Gaël: J'ai vu un reportage sur la RTS, il y a un passage où il me semble que ce soit vous, et vous disiez, « Ce qui nous plaît ici, c'est que si on a une bonne idée, on peut la présenter aux gens et la réaliser, tous ensemble, une bonne ou une mauvaise idée, en tous cas on peut la réaliser. »**

**Marsel:**

oui, c'est bien possible.

**Gaël : Qu'est-ce que ça représente, est-ce que ça fonctionne toujours de la même manière, est-ce que ça a changé ?**



**Marsel:**

Ouais, alors c'est toujours exactement ça, cette réflexion elle doit dater d'au moins 30 ans, mais elle est toujours valable. Ça m'a fait penser en parallèle, tu connais *Petzi* ? La bande dessinée.

**Gaël:** Oui, mais, c'était il y a longtemps, je connais de mes grandes sœurs.

**Marsel:**

mais on en parlait l'autre jour. *Petzi*, il arrive sur une île avec des copains et il dit, on va construire une maison et paf paf paf, ils construisent une maison et c'est un peu comme ça, ça veut dire, on sort une idée et on se donne les moyens de les réaliser, tout seul, on fait rien. Tout seul on peut faire des choses avec des initiatives privées, mais quand on veut donner un caractère un peu commun à tout ça, c'est par le groupe. Il faut toujours convaincre, c'est des éternelles discussions, y compris pour des mauvaises raisons, c'est à ça que je pensais. Je ne sais pas pourquoi j'ai dit ça comme ça, mais, en tout cas, je pense que c'est plutôt vrai.

L'association du quartier c'est pour gérer les différends, organiser des trucs, diffuser des informations. En principe, il y a un représentant de chaque maison qui vient chaque semaine.

Il y a les coopératives, les associations d'habitants. Il y a 5 coopératives, une d'ordre privé mais les gens sont quand même organisés entre eux parce qu'ils ont un regard sur les attributions des appartements. Il y a deux immeubles qui sont à la Fondation Camille Martin, c'est un truc qui appartient à l'État, qui est subventionné par l'État qui fait du logement social, et à l'intérieur de ça, les gens sont aussi organisés en association. Ils fonctionnent un peu comme une coopérative, ils ont des espaces communs, ils ont un droit de regard sur les aménagements. Donc, c'est un conflit permanent, de tout manière, mais conflit constructif quand même. Il y a de la PPE aussi dans le quartier avec certains membres qui sont parties prenantes et d'autres qui habitent là, un peu comme dans une cité-dortoir. Mais, la plupart des gens qui viennent là, même pour quelque temps, ils profitent des espaces communs de près ou de loin, sans forcément savoir qu'est-ce qui s'y passe et comment c'est organisé, mais ça participe un peu à tout le monde.

**Gaël:** Pour revenir à la salle commune que vous avez organisé au départ, que représentait-elle pour vous ?

**Marsel:**

Pour me resituer 35 ans en arrière, bah ça représentait une manière : plutôt que de dire chacun se prend une chambre et tout ça, on s'est dit, on limite l'espace privé et on agrandit au maximum l'espace commun, ce qui fait moitié-moitié, on était 12 quand même. Donc, c'est, si on imaginait sur place, bon, on avait pas d'enfant encore et il y avait quelques habitants de l'association primitive qui avait des enfants, qui eux avaient, étaient dans des appartements qui y avait encore à cette époque, qui eux, certains ont intégré des coopératives ensuite et qui sont toujours

là. Mais l'idée, c'était vraiment de limiter l'espace privé, c'était vraiment une idée, je pense même pas qu'on a réfléchi à ça, mais on s'est dit, c'est comme ça que ça va fonctionner. Donc on bouffait tous ensemble, on dormait tous ensemble, c'était un peu ça le thème. Ça marche quand on a 25 ans. C'était au 22 rue Montbrillant, cet immeuble a été démolit, le 18 et le 20, ça c'est ce qu'on a perdu, quand il y a eu ce temps de l'aménagement, c'est une concession qu'on a du faire. Mais maintenant, il y a la castafiore (salle commune), la castafiore typiquement les habitants qui ont intégré ça, c'est à la Fondation Camille Martin, ils ont proposé de gérer la conciergerie de l'immeuble et en échange d'avoir une des arcades. Et ça fonctionne très bien. Elle est bien utilisée la salle. Nous, on a aussi, par exemple, au 15 -15bis, on a fait, on a une grande pièce commune avec une cuisine, c'est là que se passe les réunions de la maison et, puis, l'autre moitié de cet étage, c'est du logement temporaire. C'est-à-dire, que, quand on a des invités ou des amis ou des gens qu'on connaît, et qu'on peut pas les loger, soit pour des raisons de taille, bah en fait, tout le monde participe financièrement à payer ce truc-là, et du coup, on peut loger des gens en rapport, chaque personne qui habite la maison peut loger des personnes, c'est un lieu réservé à ça, etc.

**Gaël :** Vous faites aussi partie du collectif 500, est-ce que vous pourriez l'introduire un peu ?

**Marsel:**

Oui, avant je pensais quand on parlait d'organisation et tout ça. Et, en fait, ici on est en plein centre-ville et régulièrement, bon, il y a eu cette première tentative par les propriétaires privés dont on a parlé avant, donc de démolir tout ça, de faire un beau parking et de beau immeuble, ça c'est la vieille idée des Grottes, on rase tout et on recommence. Et puis après, il faut dire que, tous les 5 ans ou 10 ans, il y a une menace un peu existentielle sur le quartier, la dernière en date, c'était l'idée d'agrandir la gare et de démolir une partie du quartier. On avait évalué entre 3 à 400 logements qui disparaissaient, un quart du quartier à peu près, dont une partie de l'Îlot. Et voilà, on a dû, à ce moment-là, les habitants des Grottes et beaucoup d'ici qui avaient l'habitude de gérer ces conflits, on a fondé le collectif 500. Le collectif 500, c'est une émanation du quartier mais qui a une vision plus large. Le premier truc, c'était de ne pas s'opposer au développement du ferroviaire, sur ça, on est tous à peu près d'accord. Sauf que le problème, c'est que cet agrandissement était géré par CFF Immobilier, on a très vite compris que c'était beaucoup plus une opération immobilière qu'une opération ferroviaire. Les CFF venaient et disaient : oui mais on est à 50 000 voyageurs par jour mais dans les 20 ou 30 ans qui viennent, on va passer à 100 000 voyageurs par jour. Sauf, qu'en fait, l'un de leurs projets, c'était de prendre du terrain, ils ont le droit de préemption, d'acheter des terrains aux prix qu'ils définissent eux-mêmes d'ailleurs, et pis après sur la friche qui reste, ils peuvent construire ce qu'on voit à Pont-Rouge par exemple, ou ce qu'on voit à côté des gares suisses maintenant, c'est-à-dire des beaux immeubles. Ils échappent un peu au droit local, ils peuvent se permettre ce genre de chose. Donc l'idée c'était pour ne pas contrer les ferroviaire de venir avec un projet, on a eu la chance d'avoir

un conseil d'un gars, un peu près ingénieur, qui connaissait bien le ferroviaire et qui nous a fait sortir une idée de gare souterraine qui fonctionnait mieux en rapport avec le CEVA et en rapport avec l'aéroport et tout ça. Et au final, on a porté cette idée et elle a fait qu'on a pu renverser la vapeur, convaincre le canton et convaincre l'Office Fédéral des Transports que c'était une meilleure solution. Donc, c'est ce qui s'est passé !

Donc c'est une lutte qui a permis aux habitants de se mettre ensemble et utiliser leurs infrastructures, enfin, au final, le collectif 500, c'est une machine politique. Enfin, on s'est retrouvé à faire ça et ça a bien fonctionné. Maintenant, ces derniers temps, ça bug un peu avec la Ville. Je sais pas si t'as vu, on a fait une séance publique hier et une conférence de presse, c'est ça qu'on cherchait, faut lire *La Tribune*. Il y a aussi un article dans *Le Temps*, mais celui dans *La Tribune* est particulièrement éclairant. Donc on est un petit peu en guerre avec la Ville pour ça, mais disons, qu'on a plus qu'un pied dans la porte. On était pendant 5 ans partenaire des CFF, de la Ville et du canton pour...

**Gaël:** ah oui pour l'aménagement extérieur ?

**Marsel:**

ouais pour l'aménagement, ouais bah, voilà le collectif 500. Le premier but, c'était de s'opposer à une gare en surface et de protéger le quartier et, le deuxième but, qu'on s'est fixé après avoir gagné ça, c'est d'accompagner ce monumental chantier, parce que ça va durer 7 ou 8 ans, mais en gros c'est 12 ans de chantier on peut dire, entre les aménagements de la place Cornavin, ensuite la gare souterraine, et ensuite les aménagements de ce côté de la gare, sans compter qu'à l'ouest, au nord-ouest de la gare, il y a les Grottes et ce petit périmètre qui est ce grand parking derrière le pavillon bleu, qui doit être aménagé. Et notre idée, c'est qu'il doit être aménagé en fonction de la qualité du quartier des Grottes et non pas en fonction d'un arrière de gare. Actuellement, on est là-dedans, dans cette problématique. On essaye de nouveau de renverser la vapeur mais, dernièrement, il y a des décisions catastrophiques qui se sont prises au début de l'année. Et on essaye de remonter le courant.

**Gaël:** J'ai lu une partie d'une conférence sur l'îlot 13 dans laquelle, un passage disait « L'histoire de comment peut se faire un bout de ville aujourd'hui. Celle aussi de ce que peut être la ville quand les habitants s'en mêlent. ». Qu'est-ce que représente pour vous les espaces extérieurs, quelles sont vos relations avec ces espaces ?

**Marsel:**

Il y a un truc qui nous a tout de suite mis au coeur de l'affaire, c'est quand le promoteur de Léman 2030, principalement au nom des CFF, qui est une sorte de Golden Wane de l'immobilier, il a vu qu'on s'opposait. Il a pris rendez-vous, il est venu, il nous a expliqué que sous la gare le terrain vaut 25000 francs le m2 et que derrière la gare, chez nous, il vaut à peine 3000-5000 francs le m2. Et que, quand ils

auront fini leur opération, derrière la gare, ça vaudrait autant que devant. Il pensait qu'on allait l'applaudir parce qu'il faisait de l'argent en un claquement de doigt, comme ça, bon, c'est le jour où on a dit qu'on avait plus grand chose à se dire. En fait, les Grottes c'est du logement social, donc, du logement bon marché en plein centre-ville. Les Grottes, ça appartient à 80% à la Ville, donc ce qui fait qu'il y a beaucoup moins de spéculation qu'ailleurs et tout ça. Donc, on lui a dit non, nous, on pouvait vivre dans des espaces où le terrain vaut 3000 francs le m2 mais à 25000 francs, il n'y a personne qui peut.

Donc, finalement, quand on est rentré par la grande porte dans le processus d'agrandissement de la gare et des aménagements, on a délégué à un habitant pour participer aux différents concours qui ont eu lieu. Et on était souvent plusieurs délégués à aller en discussion avec la Ville et les CFF et tout ça. L'idée c'était pas d'envoyer des architectes, c'était d'envoyer des gens qui ont l'expertise, enfin, il faut quand on envoie quelqu'un là-dedans, il faut juste qu'on soit sûr qu'il a la confiance des gens parce qu'il est dans un moment délicat, où il doit répondre à une espèce de responsabilité collective qui est pas toujours évidente à porter. Donc l'idée c'était d'apporter l'expertise des habitants dans ce processus de rénovation et construction. Parce que moi j'ai bien vu, tous ces architectes qui ont fait des grands concours internationaux, c'est magnifique sauf que les gars, ils débarquent le jour d'avant. Ils sont logés à l'hôtel ou je sais pas où, mais ils ont jamais vu le quartier, ils ont des dessins, ils disent des trucs, les architectes. Maintenant ils aiment bien ces slides où tu mets des arbres et des gens qui se promènent et tout ça, mais on se rend compte très vite, vu qu'ils ont aucune idée dans quoi ils mettent les pieds. Il a fallu insister, des fois, les promener dans le quartier et, c'est souvent assez bénéfique d'ailleurs, parce que je pense qu'au bout d'un moment, les architectes ont quand même ce métier de lire les espaces parce que je sais pas si t'es déjà venu ici, mais on voit souvent des gens qui se sont un peu perdus en sortant de la gare et qui débarquent là. Ils ont des yeux comme des soucoupes, mais je suis où là, alors que je suis en plein centre-ville ; et y a pas que ce côté un peu bohème de l'îlot, ce qui est important pour les habitants, c'est l'économie du quartier qui fonctionne bien et qu'il ait des boutiques et ce dont ils ont besoin, des artisans et toutes ces choses et ça malheureusement les habitants ils ont une meilleure perception de ça, qu'un urbaniste, qu'un architecte, bon qui s'attèlent durant une année à faire un truc mais sans avoir vraiment senti les tenants et les aboutissants de toutes ces affaires.

**Gaël:** Il serait peut-être intéressant d'approfondir la vision de l'habitant, le contraste entre celle de l'urbaniste et celle de l'habitant.

**Marsel:**

Bon alors moi j'ai appris bêtement qu'il faut se méfier des urbanistes, bon je veux dire qu'il faut soit travailler avec eux. Bah déjà le discours, il est complexe, il y a un grand discours, comment dire, il y a plein de mots, tous ces mots valises, parce que souvent les urbanistes et les architectes sont dans la séduction pour faire passer l'idée et tout ça. Je dis pas du mal d'eux mais je dis, qu'eux, ils sont un peu dans leur monde, ils ont leurs références et qui sont pas les mêmes que les nôtres. Moi

j'ai de la peine à comparer et je voudrais pas les mettre en confrontation ces deux visions, mais, je pense que pour faire du bon boulot, il faut avoir ces deux visions, chacun dans son truc. Qu'est-ce qu'il a besoin l'habitant, comment un espace public.. comment il peut l'utiliser, alors si on habite à Carouge, ou si on habite aux Grottes, ou si on habite à Meyrin, c'est pas du tout la même chose. Donc cette expertise, elle peut être comme si quelqu'un qui habite ici depuis un certain temps, il a cette vision, il sait ce qui marche, ce qui marche pas, ça peut être intuitif, ça peut être bien décrit mais il y a quand même cette expertise. Alors qu'un urbaniste, lui, je pense que lui, une fois qu'il a bien écouté l'habitant, qu'il soit commerçant ou simple utilisateur, il peut commencer sur une base un peu, sur une bonne base, quoi.

**Gaël : Est-ce que l'imaginaire de l'îlot se répand un peu à l'extérieur, est-ce qu'il a une influence sur l'extérieur, comme la création de réseaux ?**

**Marsel:**

Alors ouais, l'îlot c'est un truc un peu particulier, parce que c'est vrai que c'est un peu excentré des Grottes, on partage un peu le parc des Croupettes, mais y a quand même cette pénétrante des Alpes qui coupe un peu, mais il y a toujours une espèce d'autonomie. On est un peu excentré comme ça, je connais pas encore aux Grottes une organisation comme ça. Ici, le quartier c'est à peu près 400 habitants environ, je pense, qui forme une espèce, comme à Zurich aussi, il y a le Dreieck qui forme une espèce de triangle et je crois que ça marche vachement bien aussi, nous, on y est plus retourné depuis au moins 30 ans. Et puis, mais dans les Grottes il y a aussi toujours ce truc, par exemple, moi j'habite plutôt au Grottes là, y avait un terrain de la ville qui était adjacent de ce grand parking dont on parlait avant. Quand on a débarqué là-bas, le parking allait jusqu'en haut et il y a eu des travaux de rénovation d'un immeuble et ils ont utilisé ça, comme surface de chantier et après, au moment où ils ont démonté, bah on a dit on veut plus de parking là, parce que le parking c'est juste une zone horrible, c'est là que les gens se lâchent, se frappent, et tout ce qu'on peut imaginer dans ce lieu un petit peu impersonnel. Et on a obtenu un bout de terrain qui forme une espèce de cour entre les immeubles et tous les habitants autour sont partis dans ce truc, d'aménager ce terrain, d'y mettre des poules, et du coup ça donnait, ça changeait radicalement l'ambiance. En fait les gens peuvent se voir quasiment tous les soir là-bas, même l'hiver, ça peut durer un peu, pour échanger, pour les enfants. Et ça c'est un très bel exemple de ce qu'on aimerait qui se construise on peut dire, des cours à échelle humaine, des espaces publics ou semi-publics à échelle humaine comme ça, où les habitants ont un regard direct dessus, les parents voient depuis la fenêtre où sont leurs enfants, toutes ces choses, une espèce de proximité. Le quartier des Grottes se prête particulièrement à ça. Il était beaucoup plus comme ça avant, je pense et pis malheureusement il y a eu quand même beaucoup de transformation, contrairement à ce qu'on dit depuis les années 70, il y a eu quelques aberrations qui se sont faites dans un autre esprit. C'est aussi un gros travail pour les habitants de gérer tous ces trucs, parce qu'on a pas toujours 25 ans, parce qu'il faut de l'organisation et pis il faut y croire quoi!

Il y a aussi la rue de l'Industrie par exemple, je sais pas exactement comment

elle fonctionne, mais c'est des petits immeubles, ou, enfin la rue c'est presque un espace partagé là-bas, parce qu'en plus elle a été coupée à la circulation et donc ça a permis, y a toute une ambiance qui se développe. Pour moi c'est un peu le modèle de cette rue, de ce que ça peut être, des maisons simples, et pas forcément spacieuse mais qui va avec un espace extérieur qui te permet ...

**Gaël : c'est une extension de l'habitat**

**Marsel:**

absolument, la cour des poules, c'est clairement comme ça qu'on en parle à la Ville, c'est l'extension de l'habitation des familles qui sont souvent à l'étroit, parce que c'est tous des logements sociaux et des gens assez fauchés, ça leur permet d'inviter des amis, de traîner dehors, de faire des bouffes et tout ça, ce que tu peux pas faire si tu n'as pas ces espaces. Si tu as un espace qui est neutre, ou qui est vide, ou que voilà. Alors ça impose aussi, si on veut que ça soit un peu sympa, comme ici, comme là-bas, que le territoire soit traité différemment, parce qu'une surface en dur, une surface, je sais pas si tu connais la cour de midi, ou vers l'îlot G, c'est difficile de s'approprier tandis que dans un espace comme ça, tu peux te projeter, tu peux planter, tu peux construire des cabanes, enfin, je sais pas, je rêve un peu. Tu peux t'approprier mais du coup ça implique que tu t'occupes de l'entretien aussi, et ça aussi c'est pas donné à tout le monde de consacrer du temps.

Il y avait un moment magnifique, ici, c'était en mars 2020, quand tout c'est arrêté à cause du COVID. Les gens savaient pas, il y avait une espèce de : pas de panique, mais une espèce d'attente, on entendait plus rien à part les oiseaux, plus de bruit nulle part, et pendant deux semaines, les gens sont restés un peu comme ça, interloqués. Et, puis, bon on a eu une météo géniale en mars, c'était hallucinant, et puis tout à coup, on est sorti dans les cours, et on voyait bien en quoi ça pouvait servir, parce que c'est un des rares endroits où tu peux descendre avec les gamins, commencer à cuisiner, à planter, et tout ça, en pendant 2-3 mois, il y a eu une ambiance totalement folle, on échappait totalement à la réalité, juste incroyable ! Et donc on voit bien que ces espaces servent à ça aussi, au lieu que tu restes chez toi, enfermé ou que tu sors en vitesse avec un masque sur le nez, bah tu te retrouves dans un espace où tu rencontres des gens, parce que pour pas mal de gens, c'était anxiogène cette ambiance. Donc, ça, c'est une bonne manière de traiter le sujet. Mais, c'est vrai, à la réflexion je me dis juste que c'était presque un cadeau ce truc-là, à ce moment-là. Bon c'était au début, là on est pas encore vraiment sorti, mais ça a développé quelque chose, voilà, un espèce de retour, comme quand on avait 25 ans et qu'on dormait presque, on dormait dehors quasiment, bon tu peux pas faire ça toute ta vie, mais il y avait cette espèce de retour.

**Gaël : Qu'est-ce que le mouvement squat a apporté à ce qu'il y a aujourd'hui ?**

**Marsel :**

Ouais, alors très clairement, il va développer l'idée, justement qu'on peut avoir

un regard sur le territoire, il y a eu, je sais plus combien, 2 ou 400 squats sur Genève, on parlait de 2000 personnes je crois. Bon, à un moment donné, les portes se sont ouvertes et c'est parti dans tous les sens, avec des bonnes et des mauvaises expériences mais moi j'en retiens que les bonnes et c'était justement cette histoire des initiatives. Déjà, on se pose dans un quartier, Qu'est-ce que c'est un quartier ? Comment il fonctionne ? Qu'est-ce que nous on y apporte ? Qu'est-ce qu'on en retire et puis je crois que c'est ça, et puis développer l'idée des coopératives, parce qu'à Genève, elle était pas très prononcée, enfin il y en avait très peu concrètement par rapport à la Suisse allemande.

**Gaël : Oui, il y avait surtout les grandes et pas les coopératives participatives.**

**Marsel :**

Ouais c'était un peu des coopératives institutionnelles, tandis que là, je pense que beaucoup des gens qui ont squatté pendant cette période magique, ils se retrouvent maintenant dans des systèmes de coopératives. Parce que c'est une manière de continuer à fonctionner un peu de la même manière, mais avec des moyens un peu plus pragmatiques.

**Gaël : Qu'est-ce que vous conservez de ces débuts ?**

**Marsel :**

Euh à part tout tu veux dire (Rire) ?

**Gaël : Oui mais les décrire, il y a les échanges, les espaces communs ?**

**Marsel :**

Oui, il y a tout ça, y a tout, j'arrive pas, bon moi c'est particulier parce que je suis arrivé au début et j'ai pu décoder.

**Gaël : mais, du coup, dans l'autre sens, quand il y a de nouvelles personnes qui arrivent, comment est-ce qu'elles le perçoivent au début ?**

**Marsel :**

Bon, il y a toujours ce côté terrible, parce que, comme je disais, quand tu débarques dans le quartier, il y a des gens ouah. L'autre jour, il y avait une femme qui est venue, on a discuté, elle cherchait du logement, qui ne cherche pas du logement ? ! Et elle regardait tout, un peu émerveillée. Et moi je décourage toujours un peu les gens, dans le sens où il y a pas mal de perméabilité. C'est-à-dire que la place est limitée et rentrer, c'est toujours compliqué. C'est pas parce que c'est sectaire, c'est parce que c'est un peu plein, donc je décourage toujours un petit peu. C'est comme nos enfants, j'ai jamais imaginé qu'ils restent chez nous, et qu'ils iraient voir ailleurs. Mais en même temps si on fait pas une place à un renouveau, à une jeunesse et tout ça, on va se retrouver dans une espèce de quartier de gériatrie, c'est un danger, donc euh, et c'est compliqué de rentrer. Et la femme, je lui ai expliqué,

y a tellement de logement là, y a si, y a ça, mais je lui ai dit, tu sais, faut pas rêver, parce que bon elle était un peu... J'ai compris qu'elle se séparait de son mari ou que c'était déjà fait et pis qu'elle avait deux enfants, mais vraiment l'envie et tout ça. Et puis bon je la décourage un peu, enfin c'était pas le but de la décourager, mais lui expliqué qu'elle aurait pas ça demain. Puis je suis parti et j'ai un ami qui m'a dit qu'elle a dit: ça peut prendre 20 ans j'habiterai ici. Et je trouve ça génial. Je sais pas si elle va y arriver, mais c'était joli quoi.

**Gaël : Quels sont vos conseils pour que quelque chose de similaire émerge ? Quels sont les points cruciaux ?**

**Marsel :**

Chaque histoire est un peu différente, je pense que, ici, ça a marché parce que, d'une part, il y avait l'envie forte, un peu de pragmatisme pour traverser les écueils, et tout de suite l'idée, parce que c'est ça qui nous a sauvé, si on a pas été évacué, et en même temps que tout ce que le milieu squats a perdu, c'est qu'on avait fait des projets de coopérative, qu'on était investi, qu'on a emprunté de l'argent, qu'on a fait des travaux. Ici on a bossé, le chantier a duré pas loin de 3 ans et, quasiment tous les samedis, les habitants, ils ont bossé. A la fin, ça fatigue un peu mais, bon, pour dire, c'est un investissement et la volonté de travailler ensemble. Ça veut dire de supporter qu'on soit pas d'accord mais qu'on se fixe des objectifs communs et puis qu'on le fasse. Moi, j'ai juste l'impression, c'est juste qu'il faut y croire. Je suis sidéré souvent, comme avec l'histoire des CFF au début, tout le monde me disait : « mais laissez tomber, c'est les CFF, vous avez aucune chance » et, en fait, ça c'est faux ! c'est faux, on a la chance d'avoir un système démocratique, quand même, assez avantageux chez nous et c'est une chance énorme qu'il faut utiliser, qu'il faut vraiment pas négliger. Et je pense que c'est simplement le fait d'y croire à la fin, quand t'y crois, bin tu te prends 2-3 échecs. Ici, on a été évacué plusieurs fois mais, au final, on revenait à chaque fois par les fenêtres, littéralement ! Donc je pense que c'est un peu ça, cette envie, la volonté de travailler en commun. Et pis de faire appel, parce que, ici, ce qui est génial, c'est qu'on est très varié, donc, il y a des compétences partout, dans tous les domaines, pour ça que le collectif 500 c'est quand même une machine de guerre, je veux dire. Chaque fois qu'on a besoin d'un truc, on le trouve, on va trouver la bonne personne et ça tout seul, on peut pas faire. Il faut composer. Mais, bon ici, on a eu des moments terribles comme quand on a perdu la moitié des immeubles, démolit puis reconstruit. On a pas perdu l'espace mais on a perdu un peu une âme, un truc, c'était terrible. Enfin, à un moment, tu dois accepter de perdre quelque chose pour garder une autre. Tu sais jamais si tu as raison, peut-être pas, peut-être que oui, mais au final tu as ce que tu as, et, à un moment donné, je pense que tu dois composer aussi. Tu dois trouver ton chemin.

**Gaël : Ça me fait penser aussi, parce que je vais aussi étudier l'ancien quartier d'Artamis, et donc ça a bien changé**

**Marsel :**

Ouais, il y avait aussi Rhino, où il y avait trois immeubles et il y avait des gens dedans qui ont fait du bon boulot et qui ont perdu à la fin. Et Artamis, bon je pense qu'ils ont, dans les deux cas, peut être que je vais dire une connerie... Ici il y a eu toujours ce but commun, partagé, où tout le monde tirait à la même corde. Là-bas, Artamis de mémoire, c'était comme beaucoup de squats, à un moment donné, c'était plus des initiatives privées, les gars qui se montaient leur petit business, et qui faisait ça, ça créait une ambiance magnifique et tout, d'échange et tout ça mais il y avait peut-être pas ce truc de se dire on se met tous ensemble, comme ça, j'ai l'impression. A Rhino, ils ont tout fait tout bien, mais ils étaient peut-être pas assez nombreux, pas assez regroupés, je sais pas, après c'est d'autres situations, c'était entièrement privé à Rhino. Artamis c'est plutôt la Ville qui était dedans, peut-être qu'il leur a manqué une unité, une vision, enfin, un but à tirer ensemble.

Le fait qu'on ait intégré des coopératives, ça nous a amené plus de monde. Je pense, on peut pas comparer, tout ne se compare pas, mais je pense que beaucoup de squats sont tombés parce qu'ils ont pas eu cette idée, y en a, ils étaient très bien en tant que squatters, mais devenir coopérateurs, ça veut dire, aller voir des banques, consacrer 2 ou 3 ans à faire un projet, voire plus, et de la rénovation. Si tu te mêles pas de ça, en fait, si tu as pas un projet, tôt ou tard, tu laisses la place à un autre lieu. Je pense que c'est un peu ça qui c'est passé dans pas mal de quartiers. Ouai, Artamis, c'est tellement flagrant quand tu vois ça maintenant, bon c'est une coopérative qui a construit le gros du truc, le très gros du truc. Mais c'est ce qu'on se disait, si tu as des enfants, alors ils ont des espaces communs aussi, c'est un système coopératif, je pense que c'est très agréable et sûrement assez bien fait, mais quand on voit le quartier c'est difficile de se projeter. Si t'as des enfants, je vois pas trop, y a le cimetière bon et y a le Rhône qui est pas loin, mais...

**Gaël : Ouais, bon j'ai pas encore eu vraiment le temps d'étudier le quartier, mais il y a ces trois bâtiments avec cette place au centre mais on n'a pas vraiment l'impression qu'il y a des interactions entre les trois bâtiments**

**Marsel :**

Ouais, bon c'est aussi que ouais, il y a la CoDHA qui a réalisé son truc, y a la Ville, il y a une espèce de bâtiment de logement social mais je crois qu'il fonctionne un peu comme un ghetto, je crois que l'expérience est très négative. Il y a peut-être pas ce truc, j'ai l'impression que chacun a réalisé son truc comme ça, mais, il y a pas une vue d'ensemble, il y a pas cette idée d'espace commun extérieur, enfin je le sens pas du tout. Peut-être que moi, je me trompe, mais bon, ça fait pas trop envie en fait. Bon, tout le monde aurait envie d'avoir un appartement au douzième étage de cette tour mais sinon je vois pas trop et, à part, ça je suis allé dedans, il y a des pièces communes, il y a des vieux, il y a des enfants et tout mais je pense qu'il y a une belle réussite de vie partagée comme ça, mais, au niveau du quartier, j'ai l'impression que ça a strictement rien amené par rapport à Artamis qui était quand même une espèce de foisonnement, culturel et quand même unique. Là-bas, je pense qu'il y a un problème d'urbanisme, clairement.

**Marsel : T'habites où en fait ?**

**Gaël : J'habite à la rue de Carouge, à côté d'Augustins dans un immeuble du début du 20ème siècle. Au début je voulais peut-être étudier ce quartier pour voir ce qui s'y passe, voir comment la vie en commun était dans ce quartier.**

**Marsel :**

Bah Plainpalais, c'est un beau quartier, qui est beaucoup plus urbain, on pourrait dire, on est comme dans une petite ville là-bas, alors qu'ici, on est plutôt dans un village. Mais j'ai habité assez longtemps là-bas. Mais y a aussi un côté assez proximité comme ça, je sais pas comment c'est maintenant, sauf qu'il n'y a pas ces espaces comme ça, où toutes les cours sont souvent rentabilisées, pas des trucs économiques comme ça. Souvent il y avait ces cours qui étaient justement prévues pour ces échanges un peu, mais je pense qu'elles étaient, qu'elles servaient comme poumon d'air comme ça, mais souvent on a construit dedans, on a fermé. Un peu comme à Carouge. Bon moi, j'ai pas connu la grande époque d'immigration espagnole et italienne et tout ça où toutes les cours étaient ouvertes, tout le monde était dedans. Et pis maintenant, bah soit on y a construit, soit on a fermé. Les rapports à la sécurité ont changé et tout ça.

**Gaël : c'est un peu l'idée qu'il y a besoin d'espace qu'on s'approprie en groupe**

**Marsel :**

Ouais, ce qui est plus facile dans un urbanisme, un peu comme aux Grottes parce que la densité est quasiment pareille, que pas mal de quartiers. C'est assez dense les Grottes, en fait, bon, on a la chance d'avoir des parcs, des cours et tout, mais la taille des bâtiments, la forme des rues, des cours et tout, font que c'est possible d'avoir cette utilisation partagée, des espaces communs.

**Gaël : j'avais juste une question, j'y pense maintenant, vous aviez dit que je pouvais déposer mes sondages le lundi ?**

**Marsel :**

Ouais c'est ça, à la buvette et tous les lundis. Si tu veux, je t'annoncerai, on a une permanente ici qui gère un peu ces réunions. Moi, j'y suis très peu parce qu'on a le même jour les réunions du collectif 500. Mais faut que tu me dises quand tu penses passer et je ferai passer le mot. Ouais, parce que normalement, des fois, il se retrouve à 2 mais en principe il y a 7 ou 8 personnes qui représentent ces maisons qui pourront te porter ce truc. Sinon, je vois pas trop comment faire passer. Nous, on fonctionne pas mails et tout ça. Là-bas tout ce qu'on a, c'est un cahier, où chaque semaine on note. Si tu veux savoir ce qui s'y passe. Bon, déjà il y a le retour des représentants de leurs coopératives et tout mais sinon tu dois aller lire le truc. Parce que l'idée de balancer les infos à tout le monde, bah finalement ça fait que plus personne se déplace, ils viennent juste quand ils ont leurs petits problèmes. Donc ça fonctionne un peu comme ça. C'est pour ça que si tu veux accéder et trouver des

gens, le mieux c'est que tu passes là-bas.

**Marsel :**

Ouais quand on a fait, tous ces mouvements avec l'urbanisme, eux ils voulaient construire en fait un anneau, refermer, ils voulaient détruire cette baraque (14 rue Montbrillant), qui était devenue importante au niveau de la création du mouvement contre le plan localisé ici. Bon, déjà historiquement, cette maison est quand même assez remarquable, elle est de 1810, elle date d'avant la destruction des murs de Genève et la rue de Montbrillant, c'est la route de Paris en fait, route de Paris par Gex. Et c'était un hôtel, ce truc, qui s'appelait l'hôtel du commerçant ou du commerce. Et ça permettait au gens qui arrivaient depuis la route de Paris à une heure, où les portes des remparts étaient fermées, de pouvoir poser les chevaux à gauche, à l'écurie, et puis se sustenter à droite et de dormir en haut. Et quand on appris, en fait, on a découvert un peu par hasard, en grattant les sols, qu'il y avait probablement un bistrot à cette endroit-là. On s'est renseigné un peu et on a trouvé ça, et donc on s'est attaché à cette baraque parce que justement on pouvait faire un programme plus culturel et tout ça. Et notre idée, c'était que comme on fonctionnait pas mal en vase clos qu'avec cette place on avait une ouverture sur la ville. Bah c'est ce qui nous a permis un peu, l'Ecurie, elle est un peu connue dans toute la ville, notamment parce qu'ils ont un programme culturel assez poussé jusqu'à avant le Covid. Donc ça a permis cette ouverture, qu'on soit pas dans cette réserve d'indien et tout ça. L'ouverture, elle était architectural, par la place, mais aussi par le programme.

**Gaël : Pour terminer, pouvez-vous dire qu'est-ce que ça vous a apporté, qu'est-ce que ça a apporté au quartier, d'avoir des espaces et en même temps une vie plus collective et qu'est-ce que ça peut apporter peut-être au développement ou redéveloppement d'une ville ?**

**Marsel :**

Ouais, bah, c'est un peu comme avant je sais pas trop quoi dire, à part, tous, en fait, nous, on s'est créé un espace, où on a pu se développer, enfin je sais pas dans quel sens ça va, voilà. Il y a plusieurs manières de voir la ville, il y a des gens qui pensent que bah tu as un appartement et tu vas au shopping ou au cinéma ou voir des amis et tout ça. Ici, c'est plus une espèce de quotidien partagé avec les défauts et les qualités. Qui c'est qui disait, je crois c'est Daniel Marco, qui disait à sa femme, l'amour, c'est s'engueuler avec la même personne toute sa vie, un truc comme ça. Et c'est un peu ça, tu partages des trucs, donc tu t'engueules avec les mêmes personnes, les mêmes voisins, mais d'une manière constructive, je veux dire. Donc, en fait, c'est un choix de vie. Au niveau lien social, il y a pas photo, ça marche. Tu vois les gamins ici, ils disent bonjour à tout le monde, y a ce truc, même les ados et, ça, tu peux vite comparer ailleurs comment c'est, s'il y a pas ce rapport intergénérationnel entre les voisins, je sais pas quelle vie sociale tu as. Par exemple, pendant le Covid, tu vois, je pense que les liens sociaux, ils étaient toujours là et je pense que ça aide. Alors que si tu te retrouves dans un coin, comme

on en entendait parler, ces pauvres marseillais confinés plusieurs mois dans des appartements étriqués sans possibilité d'échanger. C'est terrible ça. Après c'est un choix de vie. Il y a des gens qui ont pas besoin de ça. Il y a des gens qui habitent ici, qui ne voient personnes ici, c'est leur vie, c'est leur choix. Mais disons que ceux qui sont heureux ici, c'est plutôt le sens contraire parce qu'ils aiment bien sortir, discuter, s'engueuler et tout. Mais j'ai de la peine à te dire, je sais pas, si c'est un modèle, si c'est un modèle comme il y en a plein d'autres.

**Gaël : bah ça apporte des échanges, plus de richesse, plus de diversité et c'est une qualité**

**Marsel :**

Ouais, parce que ça te parle, y a des gens à qui ça parle pas. Nan mais c'est clair que ça apporte énormément, mais il faut être prêt à le prendre et avoir envie, mais je pense que c'est très profitable au niveau de la ville. On voit bien aux Grottes s'il n'y avait pas cette unité, ce partage, bah, le projet des CFF, il serait passé comme une lettre à la poste. Bah, il y en a qui déménage et pis c'est réglé. C'était drôle, là, le gars, le staffelbach, le goldengate des CFF, il nous a dit, on peut s'arranger, nous on va construire des logements à Pont-Rouge, on va vous réserver des appartements, et pis, mais au premier degré, vous pourrez venir voir vos amis des Grottes en train. (Rires) Mais, encore à l'époque, on voyait pas trop ce que ça voulait dire Pont-Rouge à l'époque, maintenant on voit mieux. C'est quand même fou hein ?!

**Gaël : Ouais, en fin de compte ils ne pensent pas qu'on peut avoir une relation à là où on vit. Bah, moi c'est un peu ma vision. Quand on habite à un certain endroit, on a une certaine relation, on se l'approprie**

**Marsel :**

Ouais, mais il y a des gens à qui ça parle pas ça. Bon lui, il voyait ça comme du business c'est encore autre chose.

**Gaël : Y a des lieux qu'on peut s'approprier**

**Marsel :**

Ouais et on se responsabilise, pour la pierre, pour les immeubles, pour la cour, face au problème, face à la violence, face à la drogue et tout ça, tu peux avoir un discours comment tu, nous, on appelle les flics, des fois, si, on n'est pas sur une autre planète. Mais on a toujours ce rapport direct avec les problématiques ou les plaisirs et tout ça. On a un rapport direct avec tout ça.

**Gaël : Merci beaucoup**

**Marsel :**

**Mais je t'en prie**

## ENTRETIEN AVEC PATRICK DE PONT, PAR GAËL TUCHSCHMID, LE 16 NOVEMBRE 2021 AUX VERGERS, COOPERATIVE EQUILIBRE, MEYRIN.

**Gaël: Pour commencer, est-ce que tu pourrais présenter la Coopérative Équilibre et le quartier des Vergers ?**

**Patrick:**

Équilibre, la création, c'était en 2005, et ça a commencé surtout avec quelques familles, surtout Benoît Molineaux qui voulait en fait faire quelque chose qui était hors régie et pis avec une charte et se tenir à la charte, c'est-à-dire que ce soit très écologique et que ce soit très participatif. On l'a d'ailleurs refaite, je pourrais vous, te la donner. Et c'est cette charte qui a réuni les familles qui voulaient autre chose que d'être dans une régie. Et, puis du coup, on avait reçu un terrain, mais il y avait des conditions, ça convenait pas, donc non. Ensuite, est arrivé un terrain en 2008, et ce terrain a permis de construire le premier immeuble de Cressy. Et du coup voilà, c'était des choses qui étaient nulle part faites ailleurs, comme, par exemple, les toilettes sèches, les toilettes sèches dans un immeuble. Donc, en fait, Benoît, il avait des copains qui étaient dans une villa dans le canton de Vaud, donc quand on faisait nos réunions annuelles, on est allé là-bas pour aller voir ces toilettes, pour convaincre en fait ces familles. Euh on va mettre ces toilettes dans notre immeuble, donc certaines ont quitté le projet parce que c'était déjà trop. Et puis, les autres qui étaient partantes. Du coup, c'était assez révolutionnaire. Il fallait réfléchir comment faire pour 2 étages, pour que ça descende, pour séparer, pour ça, c'était assez en avance sur son temps. A Cressy, c'est le plus basique, on met un tuyau, on fait nos besoins dedans et ça tombe dans le composteur, ensuite faut des fois mélanger le composteur, on prend la pelle et on le sort. Vraiment très primitif, mais ça marche bien. Après, il y a besoin d'un double flux, c'est un monstre double flux, ça aspire, ça prend l'air de dehors et ça l'envoie dans l'appart et ça l'aspire par les toilettes, comme ça, ça pue pas. Et, ça ressort par le toit. Et sans ça, on aurait des odeurs. Parce que le composteur, bah les odeurs, elles remontent, et du coup ça pue dedans. Donc quand ils doivent changer les filtres du double flux, bah dans un quart d'heure ça pue, et ça devient insupportable. Donc malheureusement, on est dépendant de cette grosse machine. Mais après, on a fait de la phytoépuration aussi, il y a une piscine qui est à côté, donc qui permet de nettoyer les eaux grises, qui vont dans une piscine souterraine avec les roseaux et tout ça et, du coup, c'est nettoyer. Après, on a les panneaux solaires, c'est du photovoltaïque pour l'électricité. Après les murs, c'est du cellulose 50cm, triple vitrage, c'est hyper bien isolé.

**Gaël: Donc l'idée de base c'était d'être hors régie et d'avoir des valeurs écologiques ?**

**Patrick:**

Ouais, alors il y avait l'écologie mais il y avait aussi le côté social. En fait, l'idée c'était de pas que mettre des familles, donc on a aussi fait des 6, des 5, des 4, des

3 pièces, pour qu'il y est aussi ce côté social entre les gens. Parce que si on fait un truc super écologique, oui c'est bien mais, quelque part, si les gens, ils arrivent pas à se parler, c'est pas réussi. Donc, on voulait aussi intégrer ce côté, participatif des gens et d'ailleurs nos balcons, ils sont en créneaux, ils sont en fait en créneaux sur 2 étages, donc on peut se parler en diagonale. Et on a fait, exprès aussi, pour qu'il y ait plus de contact. Et l'idéal, c'est l'intergénérationnel. On a les familles, et on a des personnes âgées dans nos apparts. Donc, on a mis le père de Benoît qui était à la retraite et il y a aussi son appartement.

**Gaël: Ici (les Vergers), c'est également le cas ?**

**Patrick:**

Alors, en vrai, il se trouve que dans notre coopérative, il y a moins de retraités qui viennent parce qu'on leur dit, ça va être dans 5 ans pour se loger, peut-être, alors les gars, ils se disent j'ai 65 ans dans 5 ans, j'ai 70 et je vais passer par l'EMS sans passer par la coopérative en gros. Donc du coup, les personnes âgées ont moins tendance à venir là. Mais on a quand même des retraités ici qui viennent là, des jeunes retraités, je dirais plutôt. Et après, dans nos futurs projets, on a envie de faire aussi des, je crois, que c'est au Rolliet, ou bien même à Croix-de-Rozon, des appartements qui seront au rez-de-chaussée et qui seront encore plus adaptés aux personnes âgées, parce qu'ils auront pas besoin de prendre l'ascenseur et, puis, peut-être de faire des modifications à la construction pour que ça soit plus facile. Et puis au Rolliet, c'est un de nos projets aux Cherpines, et il y a aussi un projet comme ça multi-générationnel qui est dans l'idée. Penser, déjà avant le projet, comment on va faire pour mettre des étudiants et des personnes âgées dedans. Bah voilà, après Cressy, on a construit un immeuble et on s'est posé la question : est-ce qu'on arrête ou on continue ? Et ça, c'était la grande question parce que INTI, nos voisins, c'est une autre coopérative à côté à Cressy. C'est eux qui nous ont aidé à trouver le terrain. Et eux, ils en ont fait un et après, ils ont arrêté. Bah, nous, on était là, on a encore des membres qui continuent à s'inscrire, qui trouvent génial notre modèle et qui veulent en faire d'autres. Du coup, on s'est dit : c'est un peu bête de s'arrêter là. Si on a de la demande et si en fin de compte c'est pas, c'est plutôt le gros des habitants qui va se bouger les fesses pour le faire parce qu'on est participatif. Et du coup, c'est ce qui est arrivé. Du coup, on a commencé à créer un bureau, donc il a eu 2-3 personnes qui ont commencé à être engagées et à être payées. Et ça a permis de trouver un autre terrain. C'était à Soubeyran cette fois. Et puis de là, on a créé un futur groupe d'habitants et il y avait une autre coopérative Primo qui était très motivée. Et les deux, on a reçu un terrain et, du coup on s'est retrouvé à deux coopératives pour faire le projet et puis vu que la Primo, c'était leur première, ils étaient très motivés, ça a lancé un peu de niaque un peu aussi. Parce que dès que c'est une primo, c'est toujours les gens qui en veulent beaucoup. Et du coup, quand on s'allie avec, on se retrouve avec un noyau dur qui est très motivé. Et à Cressy, vu que c'était la première, c'était aussi un noyau dur. Il y a moins eu ce noyau ici. Parce que faut aussi voir la construction, Cressy c'est 13 apparts, c'est petit. Soubeyran, c'est 38 apparts, 3 fois plus. Du coup c'était un gros bâtiment.

Je sais pas si tu as vu des photos, tout en béton, l'architecte, c'était le même. Du coup, c'était plus grand, il a tout fallu penser, comment faire les réunions et tout ça. Vu qu'on est participatif, après on laisse, ok vous êtes le groupe d'habitants, on a mis un Rmo, un maître d'ouvrage ou 2 pour faire les réunions. Mais vous les voulez comment les réunions ? Du coup, ils sont allés très loin. Je sais plus, si c'était chaque semaine ou chaque 2 semaines pendant 3 ans mais c'est le truc, alors qu'à Cressy, c'était une fois par mois et on trouvait que c'était déjà beaucoup, alors que là chaque semaine. Après, il y a pas besoin d'avoir tout le monde, un des conjoints peut venir et ça alterne. C'est une densité très forte, mais ça permet de créer des liens. Ça permet de créer des liens avant, avec toutes ces réunions, avant le chantier, pour réfléchir comment ce qu'on veut faire un projet : qu'est-ce qu'on veut mettre dedans ? Quelles sont les pièces qu'on va mettre ? Quelles sont les pièces communes ? Donc c'est les habitants qui discutent de ça. Ok, la cuisine, comment on fait la cuisine ? La CoDHA va vous dire la cuisine A ou la B, on a pensé pour vous, on vous présente ces deux modèles, lequel vous voulez, c'est participatif, vous pouvez choisir. Nous, notre groupe qu'on va créer, va réfléchir à comment on la veut la cuisine, un truc comme ça, ikea, ou autrement. Donc, les habitants vont créer une commission cuisine. Elle va réfléchir comment faire les cuisines et ensuite elle présente ça au groupe d'habitants. Et après, chaque projet a un peu sa façon de faire, mais, en gros, le plus efficient, c'est de faire des plus petits groupes avec chacun son sujet. Parce qu'après à Soubeyran, ils étaient 38 foyers ; ici (Les Vergers) ils sont 64 foyers. On peut pas faire une réunion cuisine à 64 foyers. Déjà, il y a pas tout le monde, au début, il y a un quart ou deux tiers, et les autres ensuite se greffent au fur et à mesure que ça grandit et plus la construction est proche plus ça grandit. Mais les gens qui débarquent, ils savent pas trop comment ça fonctionne. Ah bon, il y a des réunions d'habitants, on va choisir la couleur des poignées, ah bon. Donc voilà, il faut un peu les driller, faut expliquer un peu comment ça marche.

**Gaël: Est-ce que tu peux expliquer ce que ça créé en fait cette participation pour le projet et après le projet ?**

**Patrick:**

En fait ce qui est génial, c'est qu'on connaît les gens avant avec les réunions. Chacun habite chez soi et on se réunit ensemble, on parle d'un projet, on a un projet commun. On fait notre truc, parfois, on a même des sorties communes on apprend à se connaître comme ça. Après, il y a la phase chantier. Les 6 mois avant la fin du chantier, en tout cas à Cressy, tous les week-ends pendant 6 mois, on venait sur le chantier pour faire quelque chose, pour travailler. Donc, après, on se connaît en tant que collègue de boulot, si on veut, alors c'était pour mettre la première couche de peinture, c'était pour assembler les meubles en bois des cuisines, des trucs qui sont assez basiques. C'était pas des finitions, ou bien mettre le crépis dans les salles de bains. Parfois, ça allait jusqu'à la fin et parfois le professionnel passait pour la dernière couche et nous on faisait la première. On a économisé 80 000 francs comme ça. Et, du coup, ça permet de créer des liens aussi pendant, et ceux qui

peuvent un peu moins travailler, les personnes âgées : qu'est-ce qu'elle font ? Elles font la cuisine à midi quoi. Et du coup, ça crée vraiment un esprit d'équipe, c'est génial, on est une équipe, on travaille tous ensemble, c'est vraiment travailler. On a blablatté là pendant trois ans, on a travaillé sur le projet ensemble et qu'est-ce qu'on fait ensuite, on a emménagé et on vit ensemble. Et parfois, c'est pas le même rapport. Parce qu'on se dit, ouais il est cool, et en fait quand on se retrouve avec la personne comme voisin, c'est ah bon, en fait, il est comme ça (Rires). Donc ça permet déjà de mieux se connaître. Et après, il y a plein de synergies qui peuvent se faire après. En fait, c'est presque des amis qui emménagent ensemble dans la même maison parce qu'on s'est connu et qu'on a fait des trucs ensemble pendant trois ans. Et puis, du coup, nous on avait fait un truc, les enfants par exemple, il y avait chaque fois un foyer qui ramenait les enfants et qui s'en occupait. Chaque jour, c'était des gens différents. Le matin c'était quelqu'un et le soir c'était quelqu'un d'autre. On a aussi partagé les voitures. Ça aussi c'était un grand boom, l'autopartage. Pourquoi avoir chacun sa voiture individuelle. On l'a mis sur le règlement. On a insisté là-dessus, et ça, ça élimine déjà des gens, vous ne pouvez pas avoir votre voiture individuelle. Après ça peut faire des tensions entre les gens aussi, d'avoir la même voiture, elle est mal parquée, il a oublié de faire le plein, il l'a parqué au mauvais endroit, il a fait une rayure. Ça fait que tout le monde partage tout. Par exemple, chacun des projets a son atelier. Parfois, on perd une pièce, on casse un outil. Mais, en fait, c'est génial parce que ça évite que chaque personne doive l'avoir chez lui. Mais, d'un autre côté, il faut avoir un peu plus de flexibilité. Si on aime que les choses soient comme ça, bah il peut arriver que les enfants soient aussi là, qu'ils prennent des outils, qu'ils commencent à bricoler ou qu'ils fassent n'importe quoi. Donc, il y a aussi besoin de quelqu'un qui les forment pour pouvoir utiliser certaines machines. Donc, ça peut créer plein de tensions, mais quelque part c'est beau, ça permet de faire une sorte d'union, une sorte de petite communauté. Parfois les enfants quand ils sont plus petits, ils se tapent encore un peu dessus, donc t'es presque le troisième adulte qui doit faire la loi, parce que les parents respectifs, sont pas là. Il y a plein de trucs auxquels on s'attend pas mais qui arrivent même si on a pas envie de les faire. Après, il y a des commissions pour chaque projet, avant comme pour la cuisine, puis après. Il faut discuter énormément. Après, il y a presque une réunion chaque semaine, parce qu'on emménage, et y a pas l'antenne pour-ci, il manque ci, il manque ça. Tout le monde est comme une fourmilière en train de se poser des questions et, c'est pour ça, qu'il faut toujours insister pour faire des réunions, pour pas que ça dégénère. Et c'est peut-être là qu'il va falloir inventer des règlements parce que si dans la salle commune, il y a des fêtes tous les soirs, ça dérange tout le monde. Donc, enfin, tout est à créer, tout est à penser. Et c'est là que c'est super important au début, de faire, de donner cet élan, cet espace pour pouvoir faire des réunions. Puis, ensuite, il y aura des commissions qui vont se faire, comme, comment faire l'aménagement d'une salle commune. On la reçoit brute, qu'est-ce qu'on fait ? On va peut-être la peindre ou l'isoler. Il faut réfléchir : est-ce qu'on veut mettre un bimeur, ou mettre les câbles ? Qui les achète ? Qui va chercher le matériel ? Et ça juste pour une salle et une commission. Après, par exemple, il y a les chambres d'amis, il y a le jardin. Alors le jardin, ça prend des



années quoi. Parce que dans le jardin, est-ce qu'on fait un mur en pierre sèche, est-ce qu'on fait une pergola ? Et en fait chaque année, le jardin, il s'embellit. Parce que ça prend trop de temps ça. Donc c'est des projets qui peuvent prendre des années. Mais c'est toujours les habitants qui sont les chefs, ils sont leur propre chef et c'est ça qui est beau par rapport à une régie. Nous, on a voulu mettre un feu dans notre jardin, on a mis feu. C'est tout con, un feu, on a mis des pierres là et on a dit, on met un feu là. Mais quelle régie a le droit d'avoir un feu à côté de son immeuble, c'est inconcevable !

**Gaël: ça, c'est à Cressy ?**

**Patrick:**

Ouais et je crois qu'à Soubeyran, ils en ont aussi un. Ici, ils en ont pas parce que c'est pas eux qui peuvent gérer les espaces extérieurs. Le problème c'est que le terrain est pas donné. C'est pas l'association des habitants d'Équilibre qui gère le terrain. C'est tous les Vergers qui ont dit que c'est la régie Daudin, qui va s'occuper des aménagements extérieurs et ils vont tout faire pareil, pour qu'il ait une concordance partout, on va mettre des graviers par terre, il y a quelques plates-bandes, quelques espaces qui sont donnés aux habitants pour faire du jardinage libre, ou ce genre de truc. Tous ces trucs de quartier, je sais pas trop comment ça marche. Je sais que Uli, c'est une autre collègue de bureau, elle est habitante ici, et elle est très informée sur les histoires liées au quartier et il y a des réunions de quartier pour les Vergers. Après, je sais pas, si il y a beaucoup de monde qui y vont à ces réunions. Toujours est-il que c'est peut-être là qu'ils décident des terrains pour les habitants. Ceci étant dit, j'ai pas l'impression qu'il y a beaucoup de marge. Parce que là, il y a pas vraiment un terrain pour nos habitants où ils peuvent décider ce qu'ils peuvent faire. Et j'ai l'impression que ça leur manque tout bêtement de pas pouvoir décider de ce qu'ils veulent faire dans leur espace extérieur.

**Gaël: Ouais, par exemple, là en haut, il y a un banc et on voit que les habitants ont ajouté des palettes de fleur avec des planches pour ajouter des places supplémentaires, mais c'est pas beaucoup. Mais ça montre qu'il y a une volonté.**

**Patrick:**

Ouais, ils ont réussi à faire ça, mais tu vois, le vendredi soir, ils sont là et ils boivent des bières au, parce que y a un bar des lieux communs. Bah, du coup, tu prends ta bière et machin mais après tu t'assoies où ? T'as envie de te poser et pas toujours à l'intérieur quand il y a les beaux jours. Donc, effectivement, je pense qu'ils ont envie d'emménager leur place comme ils veulent. Et j'ai pas l'impression qu'il y a beaucoup de marge. Parce que sinon ils auraient fait comme nous, ils auraient planté des arbres, fait un potager là. Alors que si on leur donne un truc, où on leur dit on va mettre du gravier et ça doit ressembler à ce qu'il y a à côté. Et en plus c'est la régie, faut payer la régie qui s'occupe des aménagements, de couper l'herbe et ça coûte aussi un certain montant. Alors qu'à Soubeyran et à

Cressy, c'est la coopérative qui paye l'association des habitants pour s'occuper des espaces extérieurs et du concierge aussi. L'association des habitants s'occupe de gérer la conciergerie. S'ils veulent demander à une entreprise, ils demandent à une entreprise et s'ils veulent demander aux habitants, ils demandent aux habitants. Nous, par exemple, à Cressy, on a demandé aux gamins. C'est les enfants qui font la conciergerie du bâtiment, donc à Cressy c'est ma fille, elle a 15 ans. Avant, c'était une autre et, en fait, ça change un peu tous les 2 ans. Avant c'était les premiers jeunes qui débarquaient, ils avaient 18-19 ans. Ça leur fait de l'argent de poche. Donc, c'est toutes des possibilités qu'en régie tu as pas. Les gens, ils ont vraiment envie, on a des demandes, il y a environ 80 personnes qui ont envie de rentrer dans la coopérative. Je dirais 90 qui veulent rentrer et 20 qui sortent par année. Et on a beau leur dire que les prochains projets, c'est en 2025, 2026 et que un c'est à Croix-de-Rozon, donc c'est excentré et l'autre, c'est à Pressinge, c'est encore pire. Oui, mais on veut rentrer, on aime ce modèle. On aime cette participation, cette coopérative, d'avoir des valeurs qui soient vraiment des valeurs de partage, des valeurs de solidarité, tous ces trucs qu'on a dans la charte. Bah, ils veulent ça, ils veulent pas être dans une régie. Donc, il y a pas assez de coopératives à Genève, par rapport à la demande, il y en a 5 % à Genève et 20 à Zurich.

Je te fais l'éloge des coopératives là, c'est un mode de vie franchement, après faut juste investir des parts sociales. Ça demande un peu plus de temps qu'une régie, certes, mais au lieu d'appeler la régie pour dire qu'un néon a pété, bah tu vas en bas, tu vas à la coop, tu vas le chercher et tu donnes le ticket au trésorier de l'association, et tu lui dis : regardes, tu me rembourses le néon.

Tu sais un peu comment ça marche de l'auto-partage dans notre coopérative. Ça, c'est aussi un point particulier dans la coopérative Équilibre. Donc, dans tous les projets, on demande aux gens de signer une annexe au bail, qui dit que vous avez pas de voiture privée et que c'est l'association des habitants qui va organiser des voitures. Donc ce qui arrive, c'est que, parfois des voitures sont rachetées, parfois ça ne correspond pas au besoin, du coup il faut qu'ils les vendent et en trouvent d'autres. Et on essaye qu'il y est à chaque fois une break, une petite, en fait qu'il y est différentes tailles de voiture. Et après, il y a le nombre de voitures en fonction de la demande. Mais ce qui est impressionnant, ici, c'est que pour 64 apparts, il y a que 8 voitures. Il y a 8 voitures communes et 3 voitures privée parce certaines personnes ont besoin d'une voiture pour leur travail. Je trouve que c'est peu, parce qu'à Cressy, on a 3 voitures pour 11 foyers. Mais, il y a une problème aussi, c'est qu'on a plus de places de voitures que de voitures, et c'est des pertes locatives, la CoDHA ont le même problème. Tu peux noter ça dans les problèmes de quartier, c'est qu'en fait, il y a trop de places qui ont été imposées. Et après, tu fais quoi avec des places de parking. Donc là, nous on est en train de penser que quand on fait des places de parking, il faut concevoir, ok, il y a une fin de parking mais il faut aussi penser à comment on peut le faire plus petit. Comme, par exemple, avoir la possibilité de faire des dépôts hermétiques. D'avoir en fait la possibilité d'avoir un peu des places de parkings extensibles, selon la demande, peut-être que dans 10 ans, il y aura besoin de plus de places, parce qu'il y aura plus de jeunes avec le

permis, mais là, maintenant pourquoi se retrouver pendant 10 ans avec des pertes locatives à 24'000 francs par année pour des places vides.

**Gaël: Pour le nombre de voitures, c'est toujours en discussion, c'est en évolution ?**

**Patrick:**

C'est plutôt au début du projet, durant la mise en place du plan financier qu'on décide combien de voiture on a. Mais là, on se méfie avec ces histoires de voitures, parce que l'État nous demande ça et nous finalement on a presque besoin de moins. Donc, il faut penser à qu'est-ce qu'on peut faire avec ces places, si au cas où, on en a trop. Comme, par exemple, il y en a un qui voulait faire des champignons, du coup, on aurait pu fermer la place. Mais, du coup, c'est un peu des trucs à penser dans le futur.

**Gaël: Est-ce que vous pouvez me décrire les différents espaces communs qu'il y a ici et comment ils sont gérés ?**

**Patrick:**

Ici, il y a déjà des zones commerciales, il y a un architecte, il y a du yoga, on a une doctoresse. Donc ça, c'est les commerces qui payent. Ensuite, il y a des bureaux partagés. Donc, dans chacun des trois immeubles, il y a une pièce dédiée pour les bureaux partagés. Il y a 4 bureaux dans ces pièces, qui sont loués généralement aux gens d'ici, 105 francs la place, je crois que c'est ici par mois. Donc, il y en a qui habitent ici, qui sont indépendants et qui souhaitent avoir le bureau ici aussi. Ils ont un bureau à cet étage, et ils peuvent venir quand ils veulent. Dans un des bâtiments, on arrivait pas à trouver du monde, donc on a transformé pour le massage. Il y a une des locatrices, qui a dit qu'elle voulait bien la pièce pour en faire son local de massage. Donc, c'est un peu devenu comme une arcade commerciale. On a aussi des chambres d'amis. Il y en a une dans chaque immeuble et on peut les louer. Et c'est l'association des habitants qui gère ces chambres d'amis. Je crois qu'ici, elles sont payantes, alors qu'à Soubeyran et à Cressy, elles sont gratuites. Ici, on demande une location, c'est dans le plan financier que ça a dû être mis en place. Après, c'est dans le règlement interne de l'association des habitants, qui dit, que, si tu loues plus qu'une semaine ou deux à ce moment-là, tu dois avertir tout le monde. Ensuite, il y a encore une pièce dans chaque bâtiment. Ici, ils ont dédié à la méditation. Donc, dans cet immeuble, il y a une pièce pour la méditation, il y a un canapé et pis des tapis et une bibliothèque. Dans l'immeuble du milieu, c'est une pièce de jeux pour enfants en bas âge et qui pose sérieusement des problèmes, parce que c'est genre dimanche matin, va jouer et les enfants, ça fait du bruit. Alors les personnes qui dorment à côté, ils apprécient pas vraiment. Et l'autre problème aussi, c'est qu'il y a rarement des adultes avec. Donc je crois qu'ils veulent changer ça. Et en face, il y a une pièce bricolage, travaux manuels. Et là, ils sont en train de discuter pour un peu tout changer, donc tous les mois, ils font une réunion. Donc, je crois que la chambre pour enfants en bas âge, elle va sauter. Mais c'est génial de pouvoir donner cette

opportunité. Et, il y a aussi, le Poisson pantoufle, c'est le bar. Donc il y a une tireuse à bière, un baby-foot et un canapé et ça c'est sans réservation. Donc, tu vas quand tu veux, si tu bois une bière, tu notes ton nom sur une feuille. Et pour finir, il y a la salle commune et ça tu peux la réserver, et c'est dans le bâtiment du milieu. C'est la salle la plus grande que tu dois réserver à l'avance. Et chaque projet, il y a une salle commune et c'est quasi obligé, parce que tu fais des réunions, bah, tu dois bien les faire quelque part. Par exemple, celle de Soubeyran, on l'utilise souvent, nous, la coopérative Equilibre parce qu'elle est plus centrée. Comme le bureau atba, le bureau d'architecte de là-bas, ils l'utilisent aussi parfois.

**Gaël: Vous avez pas fait un projet avec ce bureau au-dessus du Bachet, aux Sciens ?**

**Patrick:**

La Bistoquette ?

**Gaël: Oui et c'est pas vous ?**

**Patrick:**

Alors la Bistoquette, c'est en fait 4 coopératives qui se sont réunies pour créer cette Bistoquette, et Équilibre s'est dit qu'on voulait pas se lancer en tant que coopérative dedans, mais par contre, nous, on aide, on donne des conseils. Donc, on a une des employées d'Équilibre qui est RMO de la Bistoquette. Du coup, on est très lié à ce projet, mais on ne prend pas d'apparts. C'est un gros truc, il y a 100 apparts. Parce qu'à un moment donné, on s'est de nouveau posé la question si on continuait à construire des immeubles ou plutôt d'aider des Primos coopératives à construire leur projet. Et pour finir, on fait un peu les deux. Par exemple, à Soubeyran, on s'est associé avec une Primo, ou à Pinchat avec une Primo qui s'appelle Chapin, on a chacun 25 apparts et au Rolliet, c'est avec Harmonie, c'est une autre coopérative. Parce qu'en fin de compte, qui c'est qui va mettre les sous ? C'est pas les Primos coopératives, à part les parts sociales, qui c'est qui va emprunter à la banque ? On prête plus à quelqu'un qui a déjà emprunté 5 millions et qui à 5 immeubles par rapport à une Primo, vous êtes 5 familles et vous voulez emprunter 5 millions. Donc, du coup, c'est un peu plus facile si une Primo se met avec une autre coopérative. Et faut pas non plus prendre tous les terrains, il faut aussi des fois laisser la place à d'autres coopératives.

**Gaël: Est-ce que vous savez comment fonctionne l'épicerie participative du quartier, la Fève ?**

**Patrick:**

Alors, il faudrait interroger Benoît Molineaux, c'est lui qui est l'un des instigateurs de l'USPP, de cette Fève, de ce supermarché participatif et c'est vraiment lui qui a poussé ce projet à fond. En gros, l'idée c'est de demander aux paysans locaux en fait d'amener leur production ici et le vendre aux gens ici. Mais il faut s'inscrire,

c'est pas ouvert à n'importe qui. Donc, on devient membre de la Fève, on paye une part sociale et, après, on a des heures à faire, l'idée c'est de participer, comme une coopérative, en faisant du bénévolat, en aidant à la caisse, à décharger les livraisons ou en aidant à installer dans le magasin et ça permet d'avoir aussi des prix moins élevés. Parce qu'on pense que parce que c'est produit à Genève, ça va être plus cher, mais non parce qu'il y a pas la marge Migros derrière. Et les heures en bénévolat permettent aussi de garder des prix raisonnables, pour inciter les gens à acheter et consommer local et de saison. Après, il y a effectivement des produits qui viennent pas de Genève mais qui sont le plus éthique possible. C'est ça, l'idée en gros. Parce que les Vergers c'est un Écoquartier, donc avoir une épicerie locale, avec certaines valeurs, ça a plus sa raison d'être. Parce qu'y a une Migros, elle est un peu cachée, mais elle a quand même réussi à s'implanter. Le truc c'est que maintenant la Fève est petite, enfin elle devait être dans un local plus grand, mais il y a eu quelque blocage à ce niveau-là.

**Gaël: Vous savez si ça marche bien ?**

**Patrick:**

Alors ils doivent quand même se battre constamment, c'est pas tout acquis. J'ai pas le nez dans les comptes mais faut quand même se battre. Il y a aussi des produits écologiques. Il y a pas que des légumes, des cordes à linges, ils font aussi des produits de nettoyage à Genève, le plus écolo possible. D'ailleurs, dans nos coopératives, on utilise aussi ça. On leur prend 6 bidons par année de lessive et c'est l'association d'habitants qui paye ça, donc tu seras obligé d'utiliser ce produit le plus écologique possible.

**Gaël: Au niveau de l'organisation de l'association des habitants, comment ça se passe ?**

**Patrick:**

Le 10 de chaque mois, que ce soit un dimanche ou un lundi, ils se réunissent, ils font des groupes qui discutent de sujet et ensuite, ils font le résumé aux autres groupes. Ils ont décidé de marcher comme ça. Mais, au début, c'était pas comme ça, ils étaient 50 et ils posaient une question et chacun devait répondre. Donc évidemment à la fin ça marchait pas vraiment, ça marche peut être pour 10, mais pas pour 50. Il faut donc vraiment savoir quoi utiliser comme façon de prendre des décisions, comme façon de faire. C'est pas évident, faut vraiment prendre ses marques.

**Gaël: Qu'est-ce que c'est la vie en commun, qu'est-ce que ça représente pour toi ?**

**Patrick:**

C'est de pouvoir s'entraider, c'est de par être individualiste pour tout. La vie en commun, c'est si un peut faire un truc pour l'autre, ou bien l'aider à faire le truc. Partager des objets matériels aussi, partagé des connaissances. Comme aider

quelqu'un à remettre en place son vélo et peut-être qu'ensuite, cette personne te ramènera un pot de confiture. Chacun sait des choses mieux que d'autres donc, c'est un peu ça, vivre en commun, c'est faire en sorte de vivre avec amour, paix et harmonie. C'est ça, c'est de vivre en harmonie et de s'entraider. Et le monde coopératif, c'est idéal pour ça, par rapport aux villas individuelles. Et pis, il y a aussi les événements qui peuvent encourager tout ça, bon, le Covid ça aide pas tout ça. Par exemple, on a fait une fête de la courge, où, chacun, un soir, devait venir avec un plat à base de courge. Après vient qui vient, mais ça permet justement de créer des liens et d'avoir une opportunité de se rencontrer en mangeant ensemble. Une autre chose qui génère des liens, c'est les journées jardins. Donc ça dépend des saisons, mais certains week-ends le groupe jardin a organisé plein de choses à faire pour tout le monde. Donc, on s'est retrouvé à 15 à faire plein de choses ensemble et, du coup, à midi, on a dit qu'on mange ensemble. Donc tu manges ensemble, tu travailles ensemble, tu fais un truc, c'est pour nous tous, c'est nous qui profitons de ce jardin. C'est des actions comme ça qui font qu'il a aussi de la solidarité entre les gens. Bah dans une régie, y a rien, déjà il y a que de l'herbe, le jardinier, il vient et pis voilà.

**Gaël: Je vous remercie**

**Patrick:**

De rien

ENTRETIEN ULI AMOS, PAR GAËL TUCHSCHMID, LE 24 NOVEMBRE 2021, AUX VERGERS.

**Gaël: Pouvez-vous m'expliquer comment fonctionne le quartier ? Quels types d'associations sont présentes et que peuvent-elles gérer ?**

**Uli:**

Il y a plusieurs niveaux et d'angles d'attaques. Aujourd'hui, par exemple, on a eu la séance des dépendances, parce qu'à la fin, le quartier est une copropriété. Et pour les aménagements extérieurs, c'est 55 000 mètres carrés en copropriété. Donc, il y a une gestion qui se fait un peu sur l'opérationnel, par exemple, avec un comité de gestion des dépendances avec une assemblée. C'est vraiment comme une copropriété. Après, il y a la même chose pour les parkings. Après, il y a toute une démarche participative. Au début ça s'appelait, la vie sociale, après, c'était la qualité de vie. Après, maintenant, on sait plus très bien, on l'appelle le bien vivre au Vergers. Donc, on cherche encore un peu l'identité. Et là, il y a plusieurs démarches, d'un côté, les GMO, le groupe de maître d'ouvrage qui a été créé pendant le chantier, pour initier et animer pendant le temps du chantier la démarche participative et pouvoir décider ensemble quoi mettre dans les rez-de-chaussée, comment faire les aménagements extérieurs. Et la démarche participative, en général, comment intégrer les habitants, ou les futurs habitants dans le projet. En

2018, ils ont demandé aux habitants de réfléchir comment gérer après le chantier le quartier. Une espèce d'une mini auto gouvernance du quartier et malheureusement, il y a un petit virus qui nous est tombé dessus et depuis on a du mal à faire du participatif. Mais là, on voit qu'il y a une problématique qui n'est pas évidente dans un quartier qui est très mixte. On a 28 % de PPEiste, 33 % je crois de coopératives et le reste c'est des propriétaires privés mais qui louent ou des fondations. Donc, on est un quartier hétérogène et en plus dans les coopératives, il y a des coopératives traditionnelles comme Les Ailes et les Nitons. Pour qui la participation, c'est pas vraiment leur truc. Et donc, c'est très difficile de rentrer en contact avec les habitants, maintenant, à les intéresser et régulièrement, on se fait reprocher par des propriétaires, copropriétaire du quartier comme quoi, c'est scandaleux que nous on leur demande de l'argent, on aurait juste à demander à la Commune, qu'elle nous paie, mais c'est pas ça la démarche participative ! Donc on arrive pas vraiment à instaurer malgré le fait que pendant 4-5 ans, il y avait toute une dynamique qui était co-financée à 1/3 par les superficiaires coopérative, fondation, 1/3 les promoteurs privés, 1/3 la Commune à hauteur de 360'000.- sur 3 ans et à la fin, ça s'est étalé sur 5 ans, mais le montant est resté le même. Malgré cet investissement, les gens aujourd'hui, ils voient pas l'intérêt. Et même auprès des coopérative, c'est hyper difficile de motiver les gens. Et je vais pas dire on est à un point mort mais on a du beaucoup réduire nos idées, nos attentes. Actuellement, on travaille surtout sur recréer la convivialité dans le quartier, et gouverner, pour le moment, on a mis un peu de côté, on doit d'abord remettre les gens en contact et créer un intérêt. Et après on reparlera de ça, ça peut prendre quelques années. C'est un travail de longue haleine, souvent très frustrant (Rires) mais bon il faut le faire.

**Gaël: Moi, ce qui me marque un peu, c'est qu'il y a peu d'évènements, dans le sens de lieu qui se manifeste, qui se distingue. Est-ce que c'est à cause de ce côté-là ? Et pourquoi est-ce que dans une coopérative, il ne se passe pas plus de choses ? ça ne se voit pas forcément ? Est-ce que c'est à cause de la régie ?**

**Uli:**

Non, je pense. Souvent les coopératives, elles organisent des choses à l'intérieur, mais à la fin, ils ont déjà une taille, ils ont que leurs locaux, qui sont souvent adaptés à leurs besoins. Par exemple, chez nous, il y a un ciné club, à la CoDHA aussi. Mais on a pas vraiment la place d'ouvrir ça au quartier. Et en même temps, si on faisait ça au niveau du quartier, on a d'autres obligations au niveau légal. Parce que si on fait ça à l'intérieur de notre coopérative avec nos voisins, c'est comme être dans son salon, on a pas d'argent, c'est pas comme si on devait payer des sous après à quelqu'un. Mais dès qu'on fait ça de manière officielle, ça prend toujours de l'ampleur et pour ça les gens qui font ça bénévolement, c'est toujours dur à gérer. Et après, il y a même, on a fait en octobre, la fête du quartier, qui était une organisation immense, surtout en temps de COVID. Et à la fin, les organisateurs, on était supers contents du résultat, mais les gens qui viennent et qui disent : Ouais mais il y avait pas grand monde. Oui mais c'est déjà difficile en temps normal, il y aurait 3-4 fois plus de gens, et on aurait fait plus parce qu'on aurait su que plus

de personnes seraient venues. Là, on a fait avec le budget qu'on avait, avec les personnes qu'on avait et tout dans un cadre qui permettait de gérer le Covid, de ne pas perdre de l'argent etc, etc. Mais au niveau de la communication, on a passé un temps fou, à faire les flyers, à distribuer les flyers, à aller voir quasiment tous les concierges pour pouvoir afficher dans les escaliers, on a fait toute une campagne d'email, fait un article dans le journal de Meyrin. Et malgré tout, il y a toujours des gens qui disent qu'ils sont pas au courant. On a fait, par exemple, cet été, un atelier pour faire une pièce dans une place de jeu pour les enfants. On décorait des galets et après on posait les galets avec les enfants. On a lancé ça je sais plus en avril et les premières semaines, une inscription, deux inscriptions. A la fin, il était plus que 50. Donc, petit à petit, ça prend et les gens, ils étaient supers contents. Mais bon, c'est 50 sur 3550 habitants du quartier, c'est pas fou. Et c'est ça, c'est des petites actions et, malheureusement, il y a toujours des gens qui ne veulent rien avoir à faire avec ça. Là, par exemple, on planifie ce qu'on appelle les fenêtres de l'Avent. Ça veut dire que là on a 5 dates, je crois, où des gens accueillent, devant leurs immeubles le soir, leurs voisins, avec des biscuits, du vin chaud, du thé et je sais pas quoi pour créer des petits moments conviviaux mais c'est vraiment une initiative des habitants, ils ne reçoivent aucune argent pour ça. Ils font ça de leurs poches. Et on va faire un petit cortège, le 11 décembre, les enfants pourront venir déguisés, pour animer un peu, comme ça, les enfants, ils peuvent faire un petit chemin ensemble et ça fait un petit truc un peu festif et à l'arrivée, il y a du thé, des biscuits. Mais c'est clair, si vous demandé à 100 personnes dans le quartier, il y a peut-être 10 qui sont au courant.

**Gaël: C'est quelle entité qui organise tout ça ?**

**Uli:**

Il y a une partie qui a été organisée par Govergers et l'autre ça s'appelle l'association ECOSvergers. Donc là, bon on avait déjà des gens très engagés. Et maintenant, on a une présidente qui est extrêmement engagée. On essaye beaucoup en tout cas. On a dit un peu qu'il fallait trouver un prétexte. Et c'est souvent en lien avec la Fève ou bien l'auberge, bah pourquoi pas faire la fête de la tomate, la fête de la courge. Et, il y a un petit évènement, ça peut être juste une après-midi. On prend les pommes de la Fève et on fait un peu le lien entre le commerce du quartier et le quartier. Après avec le Covid, c'est compliqué. Mais on aimerait toujours garder un peu cette idée, ou reprendre un peu des fêtes païenne, par exemple le 1 mai, il y avait toujours une fête, ça doit pas être la fête du quartier, mais, je sais pas, on pourrait faire le 1er mai, une monstre fête, brunch sur l'esplanade, nous, on organise les tables et peut-être 2-3 trucs de base mais, le reste, c'est les gens qui amènent et on pourrait encore ajouter la musique et ça pourrait être déjà chouette. On aimerait organiser un peu des choses comme ça et on espère qu'un jour on pourra planifier ça.

**Gaël: J'ai l'impression que la taille du quartier et un peu cet urbanisme assez rigide empêchent, enfin, j'arrive pas à voir dans les espaces extérieurs la possibilité des habitants de s'approprier les lieux**

**Uli:**

Je pense qu'il y a plusieurs trucs, c'est clair que c'est pas un urbanisme qui créé plein d'endroits sympas, où on peut automatiquement, de manière spontanée, se réunir, faire des choses disons sans programme. Parce que, il y a pas mal de choses qui ont été pensées et, au final, il y a pas. Par exemple, en bas de la première tour, ils ont fait tous ces gradins parce qu'il se sont dit, c'est à côté de l'école, ils peuvent faire des petites représentations, des choses comme ça mais c'est à l'ombre donc personne s'assoie là. Et ça, ils ont reconnu, la Commune aussi, que peut-être c'était pas le bon endroit et qu'il aurait dû le faire ailleurs et que ça aurait eu beaucoup plus de succès. Après un truc qui marche vraiment à merveille, c'est le potager. Pour moi, c'est vraiment l'élément qu'il faut introduire dans tout le quartier. Parce qu'on a vu, que malgré tout, que c'est là où on ne se pose plus la question si l'autre est propriétaire, coopérateur, locataire, s'il est en logement social ou en loyer libre. On se pose la question chez lui pourquoi les tomates sont plus belles et on dit : dis-moi, tu fais quoi ? Les gens se rencontrent autour des choses qui les intéressent et ça c'est génial. Et ici, il y a pas mal de membres, autour de 180 à 200 dans l'association des potagers et, en général, c'est un membre par famille, je pense. Et ça c'est la plus grande association du quartier. Et pareil pour les poules, il y a plus de personnes pour les poules que Govergers et Ecosvergers réunis, parce que c'est des thèmes qui sont aussi peut être plus accessibles. D'organiser le vivre ensemble et la gouvernance, c'est un thème qui dépasse l'imagination de beaucoup de gens. Et après, c'est clair que si on peut avoir des quartiers où on peut avoir des lieux, je sais pas, au bord de l'eau, avec une petite clairière, plein de chose qui sont naturellement attirants. Bah ici, si on prend l'été avec la place pour les grillades, là en bas, là où il y a le stade. Bah ça, ça attire tout le monde sauf que maintenant on est beaucoup trop pour les trois grilles qui sont là-bas et en plus il y a des gens qui viennent de loin pour les utiliser. Après, je pense, l'avantage du quartier, c'est le centre sportif à côté et le lac. Parce que autour du lac, on rencontre quand même régulièrement des gens, bah si on passe trois fois à côté de la même personne, bah au bout d'un moment donné, on s'arrête et on commence à discuter. Et, avec une piscine et une patinoire, bah les enfants y vont tout le temps avec le prix de l'abonnement qui est dérisoire, y a pas meilleure chose à faire. Et je pense qu'il y a toujours ces deux aspects, ou autour des enfants ou des intérêts pour les adultes qui souvent aiment faire du jardinage. On a un peu 2 pôles qui permettent de créer une vie ensemble, de faire rencontrer les gens. Et après, il faudrait peut-être des animations régulières aussi. L'auberge avait bien commencé avec aussi des concerts, des choses qui sont un peu plus visibles mais avec le Covid, ça c'est aussi un peu calmé. Après, il y a pas mal de propositions de choses mais on a pas le temps de le faire. L'auberge, si vous regardez le site, elle propose plein de choses, mais à la fin, moi j'y vais pas vraiment parce que j'ai tellement de chose à faire, si je peux rester un jour tranquillement sur mon balcon.

**Gaël: Concernant l'aménagement des espaces publiques, que pouvez-vous me dire ? J'ai l'impression qu'il manque un peu, Patrick m'a dit que c'était la**

**régie qui gérait les espaces extérieurs.**

**Uli:**

ça, c'est le problème de la copropriété, parce que si on ouvre les portes à un, on ouvre les portes à d'autres, et on sait pas à quoi s'attendre après. On en a discuté aujourd'hui, à l'assemblée des copropriétaires. L'administrateur, qui est la Régie DODIN, qui est très engagée, vraiment, ils font un super travail, ils sont d'accord maintenant que, si on veut faire, par exemple, des jeux en palette pour les enfants ou des bancs, bah faut laisser faire, mais à chaque fois il faut aussi responsabiliser parce que, après qui l'entretient, qui prend la responsabilité. C'est toujours vite fait mais après pour entretenir, les gens sont déjà moins disponibles. Et donc, maintenant, ils proposent 2 fois par année, les habitants peuvent faire des propositions de projet qu'ils veulent faire. Ils reçoivent un permis officiel. Mais ils sont ensuite responsables. Et si un jour, on voit que pendant 2 ans, ils ont rien fait, que c'est en train de tomber en pièces et que les gens risquent de se blesser bah, ils reçoivent un lettre comme quoi, ils ont 2 semaines pour débarrasser.

**Gaël :** ça c'est bien

**Uli :**

Oui, en tout cas c'est en évolution, c'est assez chouette, et on voit vraiment que cette régie est intéressée à avoir des dynamiques, à faire que les gens puissent s'approprier l'espace sans créer en même temps des problèmes. Je pense que c'est bien d'avoir cette instance qui doit donner le verdict.

**Gaël: Pouvez-vous me décrire le rôle des architectes dans le développement de projet participatif ?**

**Uli:**

Alors oui, c'est difficile. Alors, le point le plus important, je pense reste la participation et qu'on doit plus expliquer ce que l'on fait. Et c'est une bonne chose parce que des fois on dit des choses parce qu'on l'a toujours dit comme ça. Et quand on doit expliquer pourquoi, on se rend compte si c'est valable ou pas. Et il faut aussi plus se questionner. Il faut aussi être plus curieux, parce que quand on travaille surtout avec des coopératives participatives, c'est pas juste du logement, c'est souvent tout un projet de vie. Et on remet aussi un peu cette question sociétale et tout sur le tapis. Et le premier travail, avant même de pouvoir commencer une participation, c'est de créer une culture commune, un langage commun qui permet après de discuter plus tranquillement avec tout le monde. Et ça, on voit, c'est pas toujours évident. Émotionnellement, c'est pas évident, on a besoin de plus de psychologie que dans un projet normal, on doit gérer aussi le stress des autres parce que vu que les gens s'engagent, il y a un engagement émotionnel plus important et donc la déception, elle est plus grande. Et nous on apprend pas ça à l'école. Et parfois, il y a aussi cette négociation qui est pas évidente. Mais c'est l'avantage par rapport à un maître d'ouvrage classique, on peut obtenir des choses parce que les

gens sont d'accord de renoncer à des choses pour obtenir d'autres. Ici, ils étaient d'accord de ne pas avoir de parquet dans les appartements mais que des chapes, si ça permettait de construire les locaux communs. Et bon, à la fin du chantier, on a pu mettre le parquet finalement dans les appartements. Et de montrer le choix, qu'ils ont quand même un choix, bah ça peut faire mal parfois mais c'est mieux que de dire vous pouvez pas choisir. Mais faut bien préparer et faut être sûr de ce qu'on propose.

**Gaël: Quelle est votre représentation de la vie en commun ?**

**Uli:**

ah alors, oui c'est une bonne question. Disons que moi, il y a 10 ans, j'aurais jamais imaginé la vie que j'ai aujourd'hui. Oui, ça fait 8 ans que je travaille pour Équilibre maintenant. Et c'est clair que en habitant dans un immeuble d'Équilibre, ça a changé pas mal de choses au niveau de la vision du vivre ensemble. En même temps, j'y trouve beaucoup des qualités que j'avais dans mon enfance, dans le village. C'est vraiment, disons on se recrée des liens. Et il y en a quand même pas mal qui ne sont pas de Genève, qui donc on aussi besoin de recréer des liens avec des gens d'ici. On se recrée sa famille un peu. Et pour ça c'était génial de pouvoir travailler déjà en amont avec des gens, je dirais, la moitié de mes voisins, je les connais depuis au moins 7 ans et on a bossé sur le projet ensemble, on a créé un peu le rêve de notre immeuble ensemble. Après, il faut rester idéaliste, euh réaliste pas idéaliste, enfin ça aussi mais c'est pas le pays des bisounours. On s'énerve aussi régulièrement. Mais quand j'arrive de vacances, j'arrive ici et c'est la maison, je croise déjà 5 voisins dans la cage d'escalier, il y en a déjà un qui m'a laissé un truc dans mon salon. Et c'est vraiment se sentir dans un espèce de filet de sécurité. Et nous on a vu, pendant le COVID, c'était génial, il y avait vraiment une entraide incroyable. Et en plus une entraide aussi un peu psychologique, on a très très vite instauré un système que tous les soirs à 21h, il y avait un applaudissement en soutien au corps médical et après il y avait 15 minutes de musique. Donc, il y avait un petit groupe qui avait organisé, une play liste et tous les soirs on pouvait choisir. Et de temps en temps, il y avait des animations, types jonglage avec le feu, un jour, ils ont dansé la fameuse danse de dirty dancing dans la cour. Des trucs pour faire plaisirs aux autres et ça c'est chouette parce qu'il y a vraiment une réflexion : comment on peut rendre la vie plus appart au voisin, le travail sur des projets communs. On voit vraiment les gens, ils se connaissent, on est peut-être pas copains avec tout le monde mais si tu vois que quelqu'un est pas bien, tu vas quand même y aller. Et ça c'est chouette. Ouais, franchement je pourrais pas, je saurai pas dire quoi faire encore autrement. Mais c'est un équilibre très fragile. Là, on a un groupe d'habitants qui fonctionne vraiment super bien, mais c'est pas dit si tout à coup il y a 3-4 qui partent pour des raisons x-y, que ça reste comme ça. Ça dépend beaucoup des gens, de l'engagement des gens, et on voit déjà dans des cas quand il y a des séparations et des divorces, c'est une tension qui se ressent aussi plus au sein de toute la communauté parce qu'on est en lien. Si on veut un, il faut accepte l'autre. Là on a de la chance on a un super groupe. Mais chaque maison à sa dynamique, différente entre Soubeyran,

Cressy et ici. Et même ici, à l'intérieur c'est chaque bâtiment qui a encore sa propre dynamique. Je dirais que le plus important c'est d'avoir le droit de fermer ça porte. Et après on peut vivre disons en commun. Et après les règles c'est bien, mais il faut aussi apprendre, parce que rien n'est jamais gravé dans le marbre. Par exemple, on a eu pas mal de moments difficiles, enfin pas toujours agréables, par exemple avec la salle commune on a eu pas mal de problème. Il y avait des gens qui y allait le soir et qui pensaient pas aux autres. Il jouaient avec des ballons de baskets. Donc la dame au-dessus avec deux enfants, elle en pouvait plus. Ou encore lors de fêtes, les portes claquaient, les gens fumaient sous la fenêtre et donc il y avait beaucoup de tension. Donc on a organisé des réunions pour régler le problème et en fait, on a commencé à mettre en place des règles, mais tout le monde rajoutait encore d'autres règlements pour d'autres lieux. Et en fait, si on suivait les règlements, on pouvait plus rien faire. Par exemple, ils ont voulu mettre une règle dans la salle commune comme quoi il fallait pas dépasser les 65 décibels et on s'est rendu compte que pendant les réunions bah on dépassait déjà les 65 décibels. Donc voilà, on allait quand même pas chuchoter pendant nos réunions. Donc à un moment donné, on s'est dit la salle-là, plus personne l'utilise jusqu'au moment où on a trouvé un moyen de discuter entre nous. Et pendant 9 mois, on a préparé avec un facilitateur, une nouvelle façon d'aborder les problèmes et aussi les propositions et les envies. Et à la fin, on est arrivé avec une toute autre manière de faire, on fonctionne en commission, avec un cercle centrale, les commissions se réunissent une fois par mois pour discuter de ce que eux, ils proposent et c'est eux qui décident, c'est les commissions. Dans le sens, qu'il y a une certaine bienveillance entre les différentes commissions. Et après, c'est juste présenter à l'assemblée. On se rencontre, il y a un petit apéro. On discute des envies. Mais le travail, il se fait ailleurs et tout à coup c'est relax. Et on a même le droit d'amener des trucs drôles. Parce que si tout à coup c'est plus le lieu sérieux, bah on peut se permettre des choses drôles par rapport à avant. Le plus important, dans ces projets de vivre ensemble, je pense que c'est vraiment de remettre en question les choses le plus régulièrement possible. Et si ça marche pas c'est pas un échec, c'est une opportunité de faire mieux. J'ai aussi pas mal discuté avec des collègues en suisse alémanique, j'ai des contacts avec des personnes de Kalbreite et Merh als Wohnen, et qu'on a actuellement dans une situation où la participation ne fonctionne pas, beaucoup moins. Avec la pandémie, les gens, ils se sont beaucoup retirés dans leur vie privée. Et pour le vivre ensemble, il faut laisser une porte ouverte pour le voisin, avoir une ouverture, de s'engager dans des projets communs. Et en discutant notamment avec quelqu'un de la Kalbreite, bah c'est toujours moins, moins, moins. Et c'est dommage, parce que retrouver le niveau qu'on avait avant ça va prendre des années, c'est perdu en très peu de temps mais c'est des années pour récupérer.

**Gaël: Merci beaucoup pour votre temps**

**Uli:**

De rien, c'était avec plaisir

## ENTRETIEN AVEC CAMILLE B. , PAR ABIGAËL SCHALLER ET GAËL TUCHSCHMID, LE 3 DÉCEMBRE 2021, ÉCOQUARTIER DE LA JONCTION, CODHA, GENEVE.

**Gaël:** Pour vous qu'est-ce que c'est la vie en commun, qu'est-ce que ça représente pour vous ?

**Camille:**

Alors ça représente la base je dirais, on est sur cette terre pour l'habiter ensemble. Bon, moi j'ai un passé de communarde, j'ai vécu en commune parce que je suis une fille de 68. On a remis en cause beaucoup de manière de vivre à l'époque. J'en suis revenue et puis j'y suis retournée parce que je me suis rendu compte, à vivre dans les immeubles où chacun est dans sa petite cellule en ayant en face de sa porte d'entrée que la porte de l'ascenseur ou celle du voisin qui s'ouvre rarement à la même heure, la solitude urbaine, j'en ai fait l'expérience. Et ici, ce que je trouve tellement bien, c'est que c'est un bon médium entre l'espace privé où je suis très contente d'être seule et la possibilité de pouvoir rencontrer des gens avec qui entreprendre des choses, pas juste dire bonjour, encore que dire bonjour c'est déjà pas mal. On fait des choses ensemble et surtout en gère notre espace de vie. Ce n'est pas une régie qui fait ça, qui faut seriner pendant des heures pour qu'ils interviennent. Bon là je caricature un peu, il y a probablement des régies qui font bien leur boulot... Mais ici, on fait nous-même et c'est ça qui est très gratifiant.

**Gaël:** Selon vous, comment on encourage la vie en commun ?

**Camille:**

En montrant les avantages et les profits que l'on peut en tirer. Maintenant les gens qui sont convaincus que c'est horrible d'avoir des gens qui passent sur la courive devant chez vous, bas faut pas aller chercher plus loin, faut les laisser dans leur bulle. Je dirais, il y a plusieurs aspects, il y a le niveau social, sociaux-affectifs disons, il y a le niveau économique et il y a le niveau écologique. Tout ça, c'est des aspects, qui dans cette coopérative sont adressés pour le mieux, je trouve.

**Abigaël:** Est-ce que vous auriez des exemples ?

**Camille:**

Oui, pour le sociaux-affectifs, c'est la relation sympathique avec des voisins, c'est d'habiter dans un voisinage qui partage plus au moins les mêmes idées de la vie, la même volonté. Bon comment dire, le rêve de cette médaille-là, c'est l'entre-soi. C'est d'être dans un cocon entre nous et de plus en sortir. Mais quand même, il y a beaucoup de gens qui sont conscient et pis qui sont engagés dans des causes humanitaires, dans des jobs sociaux ou bien dans l'enseignement donc on est quand même branché au monde. Et moi, ça me rassure, ça me fait de bien de savoir que j'ai des voisins, et qu'il y a des choses que je peux partager avec eux, sans devoir prendre mille précautions. Mais on n'est pas tous à gauche, il y a différentes prises

de position politique dans l'immeuble, ce n'est pas un silo.

**Gaël:** oui mais il y a cette idée d'engagement et de partage.

**Camille:**

Oui partage, engagement exactement. Donc ça c'est le côté je dirais social et affectif. Le côté écolo, c'est quand même une maison qui a été construite par des architectes conscients de la nécessité climatique. Donc déjà, les murs qui sont enduits à la chaux et à l'argile. Je ne sais pas si vous aurez l'occasion de le ressentir en une heure d'entretien mais en principe c'est des ambiances qui respirent et qui sont agréable à vivre. Le chauffage est au sol, il est, il sera prochainement géré par le système Genilac. Pour l'instant on dépend encore du chauffage de l'immeuble des finances juste à côté mais ça c'était un deal urbanistique tant que Genilac n'est pas opérationnel, on dépend d'eux et après ça sera tout le quartier qui sera Genilac. Mais dans l'ensemble, je dirais que pour l'instant ça fonctionne assez bien. Les premières années, il y a eu quelque ajustement du système qui faisait que parfois on était trop chauffé et parfois pas assez mais ça c'est les ajustements du début d'un lieu de vie. Là je ne sais pas comment vous le ressentez, mais moi je trouve plutôt agréable, pas trop chauffé. Enfin ça pourrait l'être un peu moins peut-être, mais enfin bon c'est agréable. Il y a l'aération qui passe par là et par une autre grille dans la salle de bain. C'est un double flux, c'est-à-dire que l'air chaud vicié réchauffe l'air frais qui entre. Voilà donc ça c'est déjà une bonne économie d'énergie.

**Gaël:** C'étaient vraiment des volontés quand vous aviez fondé le projet ?

**Camille:**

Ah oui, oui, oui, avant qu'on habite ici en 2018, il y a eu pendant 7 ans de la concertation entre la CoDHA et les futurs habitants, qui ont dessiné, qui ont demandé, qui ont imposé, enfin imposé... Tout s'est fait dans la discussion. Il y a aussi les fenêtres qui sont en triple vitrage, donc on fait beaucoup d'économie d'énergie. C'est plein sud, donc on bénéficie du chauffage du soleil. Donc écologiquement, on peut mieux faire sans doute, mais c'est déjà pas mal. Et puis économiquement, les loyers sont plus bas que le marché à Genève. A Genève, c'est délirant, vous le savez peut-être. Moi je paye 1380, pour un 3 pièce ici qui couvre une surface, si je me souviens bien, 54 ou 55m<sup>2</sup>. Donc à Genève pour cette surface là on paye 2000.- facile. Et puis dans ce loyer, sont compris un certain nombre de commun, dont l'usage allège pas mal le budget aussi.

**Abigaël:** C'est ça, c'est que ce sont des richesses en plus. Souvent les coopératives, elles réduisent un peu les logements privés justement pour permettre d'avoir beaucoup de commun. Ils ont fait ça ici aussi ?

**Camille:**

Alors je ne sais pas s'ils ont beaucoup réduit. Ici, sur la même courive, il y a plusieurs formats d'appartements. Moi c'est un 3 pièces, à côtés, il y a un 6 pièces.

Donc, ils ont arrangé leur puzzle, de manière à avoir en plus 3 chambres d'amis dans l'immeuble, plus une salle commune, plus une salle de jeux, plus 2 ateliers. Ce qu'ils ont complètement loupé par contre, c'est le garage à vélo, alors ça, c'est une prise de tête terrible. Ils ont oublié, enfin... Les architectes ne devaient pas aller souvent en vélo. Ça c'est le gros beug de cet immeuble. Mais à part ça c'est bien.

**Abigaël: Vous les utiliser souvent les espaces communs ?**

**Camille:**

Ah oui !

**Abigaël: Spontanément ou bien c'est selon des horaires ?**

**Camille:**

Non, on a un espace commun virtuelle, qui est extrêmement utile, qui s'appelle PNP, la plateforme numérique participative. Et cette PNP, nous permet de réserver la salle commune, les chambres d'amis, signaler les incidents, émettre des idées. Enfin c'est le journal, au lieu qu'il soit papier, il est numérique, et c'est très utilisé.

**Abigaël: Les espaces communs vous les utiliser sous quelles conditions, enfin pour y inviter des amis plutôt extérieurs ou bien avec les voisins ?**

**Camille:**

Alors, il y a un règlement pour l'usage de chacun de ces espaces communs pour qu'on arrive à garder un peu le contrôle sur ce qui s'y passe. Il y a un règlement de la salle commune qui demande qu'il n'y ait aucune activité rémunérée, qu'il demande qu'il n'y ait aucune activité régulière comme tous les mardis matin pour éviter que les habitants ne puissent plus faire ce dont ils ont besoin à cause de location régulière. Alors ça, ça été battu en brèche à cause du Covid, du fait du confinement. Il y a des gens qui sont prof de yoga dans l'immeuble et qui ont proposé des activités de bien-être et de santé et qui sont devenues régulières, qui depuis ce jours-là continue à être régulière malgré le règlement. Et ça fait l'objet d'âpres discussions en AG en ce moment.

**Abigaël: Et ça c'est une fois par mois que vous discutez ?**

**Camille:**

Quoi, les AG ?

**Abigaël: Ouais**

**Camille:**

Non, c'est une fois tous les 2 mois, ou les 6 semaines. Enfin c'est selon les besoins, mais environ tous les 2 mois, pas plus quand même. Par contre, il y a un comité qui se réunit plus souvent et qui gère les affaires courantes.

**Gaël: Plus souvent, c'est une fois par semaine, une fois par mois ?**

**Camille:**

Tous les 15 jours. Et puis, il y a aussi, ce que vous savez peut-être déjà, une coordinatrice d'immeuble. Je dirais que c'est en termes de subsidiarité, il y a l'AG, le comité, il y a le bureau, et puis, il y a la coordinatrice d'immeuble, qui n'est pas une concierge, parce que le nettoyage, a été sous-traité à une entreprise. Mais c'est une personne à qui je vais signaler, la porte qui se dégingue, à qui on signale les conflits trop virulents, où on peut aider les gens à s'entendre. Enfin les petit beug, c'est elle qui ajuste, et elle est là à 40-50 %. Mais c'est une hiérarchie de responsabilités qui est à mon avis bonne et qui fonctionne.

**Gaël: La différence entre l'AG et le Comité c'est quoi exactement ?**

**Camille:**

Alors l'AG, c'est ouvert à tous les habitants qui sont vivement encouragés à participer pour gérer ensemble et pour se rencontrer. Le Comité se sont des gens qui ont été élu pour deux ou trois ans et qui discute stratégie en fait. C'est un peu la capitainerie du navire, mais qui fait avaliser ses décisions de fond par l'AG, par l'ensemble. Tout ça, c'est un exercice de démocratie tout à fait formidable, où on apprend à pas s'engueuler parce qu'on n'est pas d'accord, à gérer la prise de parole, moi je suis de ce point de vue-là émerveillé de ce qui se passe dans cet immeuble.

**Abigaël: Ça fonctionne bien donc ici.**

**Camille:**

Ah oui, c'est vraiment un exercice de démocratie de base quoi.

**Abigaël: Et du coup les relations de voisinages, ça se fait plus par la gestion de l'immeuble que par des rencontres plutôt qui sont moins officielle dans les espaces ou il y a aussi des rencontres amicales et qui serait moins de ses décisions démocratiques pour l'immeuble ?**

**Camille:**

Écoutez, je ne peux pas parler de ce que je ne connais pas, je ne sais pas ce qu'il se passe dans les autres étages. Je sais qu'il y a au départ des gens qui se connaissent d'avant, y a des gens qui ont appris à se connaître en vivant à côté des autres, y a des gens qui boivent des coups ensemble, y a des gens qui ne viennent jamais même aux AG.

**Abigaël: Donc y a vraiment un peu de tout.**

**Camille:**

Ouais



**Abigaël: Donc vous avec vos voisins, vous vous entendez bien ?**

**Camille:**

Oui oui, on s'invite à dîner de temps en temps. Et puis ça fluctue aussi, au début on était très enthousiastes tous et on a probablement au départ pas trouvé la bonne distance ce qui fait que ça a créé des frictions. Puis là maintenant on a pris un peu de distances et puis, enfin... ça s'ajuste, c'est vivant, c'est un organisme vivant.

**Abigaël: Vous personnellement quels espaces communs vous utilisez dans l'immeuble ?**

**Camille:**

La salle commune, pour les cours de Yoga auxquels je suis très assidue. Les AG des comités, j'ai organisé récemment une fête d'anniversaire. On est en train de mettre sur pied quelque chose qui ressemble à un ciné-club parce que y a pas mal de gens qui font de l'image dans l'immeuble.

Alors on va faire un, pour que les gens puissent montrer... Enfin, voilà ! La salle commune, c'est essentiel pour le vivre ensemble dans un immeuble. Et puis il y a la buanderie évidemment, dont l'usage est compris dans le loyer, ça c'est absolument incroyable. Les ateliers bois et peinture, moi je les utilise peu, mais parce que je suis seule et que j'ai suffisamment de place pour bricoler chez moi. Mais je sais que les familles avec enfants, en ont un grand usage. Et puis on a un ou deux artisans, menuisiers, potiers. Qui font pas mal usage de l'atelier. Je ne suis pas de très près ce qui se passe dans ces ateliers.

**Abigaël: Et si, par exemple, vous avez besoin d'outils ou quelque chose d'assez spécifique pour bricoler chez vous, vous pouvez emprunter aussi de choses dans ces ateliers ?**

**Camille:**

Oui, oui.

**Abigaël: Il y a aussi du coup une pièce pour les adolescents, c'est juste ?**

**Camille:**

Ah oui, il y a un local ado, exactement.

**Abigaël: Et ça c'est un peu, la même chose que la salle commune, mais vraiment exprès pour les ados ?**

**Camille:**

Ouais et normalement... Alors je ne sais pas est-ce que ça a pris, son développement, ou pas. Mais les ados.... Je ne sais pas si vous en avez chez vous. C'est des jeunes gens qui sont parfois difficiles à manager. Donc je ne sais pas s'ils ont exactement fait le nécessaire pour aménager. Ils avaient le budget mais est ce qu'ils le font ? Je ne sais pas, il faudrait aller interviewer une famille qui ont des ados.

**Abigaël: Il y a les chambres d'amis. Ça c'est pratique quand on a besoin d'une chambre en plus ?**

**Camille:**

Alors, les chambres d'amis, elles sont surbookées. Le problème qu'on a, c'est qu'on s'est donné à nous-mêmes des règlements. Par exemple, la chambre d'amis pour que tout le monde y ait accès on ne devrait pas dépasser sept réservations par an et par ménage. Hors ça... Personne ne respecte... Et personne ne veut faire la police. Ça, c'est un problème.

**Abigaël: Et donc ça, c'est un peu le premier qui arrive qui a la chambre ?**

**Camille:**

Oui.

**Abigaël: Et ensuite le garde-manger. Je ne sais pas si vous l'utilisez spécialement ou pas ?**

**Camille:**

Ah oui, alors il y a un congélateur collectif je crois. Et une cave à vin dans les caves. Mais moi je n'en ai pas besoin, donc je ne sais pas.

**Abigaël: Et ensuite les espaces extérieurs. Il y a la toiture et le potager.**

**Camille:**

Aaah bah il y a le... L'espace commun principal que j'ai oublié de vous mentionner, c'est le potager évidemment, et la cour, et le toit, ah bah oui ! Oui ! Le toit, le potager, la cour... C'est des communs extérieurs qui sont très utilisés. La cour surtout par les petits qui peuvent jouer sans courir de danger. Avec l'aspect négatif, que c'est très bruyant pour les gens qui habitent le premier et le second. Ça, c'est un problème qu'on a du traité parce que, je ne sais pas si vous avez vu, mais on a un toboggan qui permet aux enfants de descendre depuis le troisième jusqu'au premier, et au début, il y a des enfants du quartier qui rentraient, parce que tout le monde connaissait le code, et qui venait faire les fous à 10h du soir. Et, enfin, au début, on s'est dit que pff. Et là, maintenant ça se tasse. Ça c'est parce qu'on a changé le code et parce qu'on a précisé le règlement aux parents. C'est-à-dire que les enfants du quartier sont admis pour autant qu'ils soient invités par un habitant. Et je ne sais plus si on demande la présence d'un adulte, mais je crois aussi. Et donc, c'est ce genre de régulation qu'il faut trouver quoi parce qu'on se fait vite déborder.

Notamment sur le toit. Là, on a un gros problème en ce moment sur le toit. C'est le toit du onzième, c'est une terrasse. Cagnard ! Plein soleil ! Donc on a essayé d'y planter des choses. Mais qui ont très vite été piétinés par les gens qui ont obtenu le code qui circule encore partout dans le quartier, même en ayant été changé dernièrement. Donc ils viennent faire la fête là-haut, donc on ne sait même pas d'où

ils viennent, ce n'est même pas des habitants de l'immeuble. Donc, c'est devenu un dépotoir à détritrus. Il n'y a pas de sanitaires là-haut, donc je ne vous explique pas les situations qu'on trouve. Donc le toit du onzième, c'est un vrai problème dont pour l'instant on ne sait pas traiter, on en discute beaucoup en AG.

Et puis il y a le potager, avec ses soixante-dix inscrits au groupe de travail. Rarement on est soixante-dix, mais une fois par semaine, on est une vingtaine à s'y retrouver pour travailler.

**Abigaël: Donc chaque semaine, il y a un moment où vous travaillez ensemble ?**

**Camille:**

Pendant la bonne saison, oui. Maintenant, ça va se tasser pendant l'hiver. Mais chaque semaine, le dimanche, il y a un moment de travail collectif. Mais les gens peuvent aller n'importe quand, quand ils veulent travailler. Et on a récolté une tonne de légumes et de fruits, ici en ville, à la Jonction l'année dernière. Donc c'est... (super).

**Abigaël: Et C'est uniquement, vous les consommez vous-même tous, comment vous les partagez ?**

**Camille:**

On les partage entre ceux qui travaillent. C'est ça la décision qui a été prise. Et qui est communément acceptée jusqu'au jour où elle sera remise en question. On verra.

**Abigaël: Peut-être une question par rapport à la privacité ou l'intimité. Vous parliez des coursives avant justement, est ce qu'il y aura des soucis par rapport à ça ?**

**Camille:**

Moi je suis à moitié hollandaise et en Hollande la tradition, c'est de laisser les rideaux ouverts au rez-de-chaussée pour que les gens qui passent dans la rue voit comment on habite sa maison. Mais ça, c'est une culture hollandaise. Donc moi ça ne me dérange vraiment pas. Ici, les gens passent peut-être deux fois par jour, quelqu'un qui va à la buanderie, ou peut-être pendant la belle saison il y a les enfants qui passent en trottinette et il faut faire un petit peu attention quand on sort, mais c'est tellement sympa. Et puis on fait un petit signe en passant ou pas, donc moi ça ne me dérange absolument pas, au contraire. J'ai l'impression de vivre dans un village, un village vertical, un peu.

**Abigaël: Oui, c'est un peu l'impression que ça donne quand on arrive dans le bâtiment. Et toute la partie devant votre logement, les plantes, etc... C'est à vous ? Vous pouvez vous approprier l'espace sur la coursive ?**

**Camille:**

Ah oui, alors c'est ma section de la coursive, avec droit de passage à tout le monde.

**Gaël: Moi, j'avais une petite question. Quand quelqu'un veut venir avec une idée, il doit la proposer à l'AG et ensuite vous en discuter tous ensemble ?**

**Camille:**

Alors, il doit la proposer d'abord au comité. Et le comité élabore une première réaction. En général, le comité... Par exemple l'idée, c'est est-ce qu'on peut faire une fête de Noël le X décembre. Non, ça c'est un mauvais exemple, parce que là ça n'a même pas besoin de passer par le comité. Bah si maintenant, avec les règles covid, le comité doit donner son aval. Alors ou bien le comité répond tout de suite oui, pas de problème ou bien dit non en justifiant. Et par exemple, s'il s'agit d'une nouvelle idée, comme, par exemple les mesures qu'on va prendre pour le toit. Là, le comité élabore une proposition et la soumet au vote de l'AG, pour que ça soit l'ensemble des habitants qui prennent la responsabilité de la décision.

**Abigaël: Ah oui alors peut-être encore une chose, à part la cour qui est ouverte pour les amis des enfants, est-ce qu'il y a d'autres espaces ouverts à des personnes externes au bâtiment ?**

**Camille:**

Pour les fêtes en haut, c'est ouvert aux copains, mais il faut toujours que l'organisateur soit présent, ce qui pour l'instant n'est pas le cas. C'est la même chose pour la salle commune, on peut organiser des fêtes de famille ou des fêtes de copains, mais il ne peut, il ne faut pas prêter la salle à des copains.

**Gaël: Moi j'ai une petite question sur le quartier en général donc qui comprend ce bâtiment et les deux autres bâtiments. Je voulais savoir s'il y avait une organisation un peu comme un comité pour gérer les espaces de la cour et les relations entre ces bâtiments ?**

**Camille:**

On a essayé. Sauf que très vite on s'est rendu compte qu'on était perçu comme les aristos-écologues du quartier. Et que, en face, c'est une coopérative de la ville qui n'a de coopérative que le nom. Car en fait, ce qu'il nous distingue des autres, c'est que nous, on a une culture coopérative dans l'immeuble. Alors que les autres ils ont juste le statut de coopérative, mais c'est la régie qui fait tout le boulot et qui gère comme les autres immeubles en ville. Alors on a créé une association qui s'appelait A23 qui avait pour mission d'organiser des événements dans le square pour que ça concerne les habitants des trois immeubles. Et puis ça a été coupé dans ses élans par le premier confinement et ça n'a jamais vraiment bien repris. Donc on a des événements de quartier, et notamment en ce moment, on a un truc d'intéressant qui réunit des habitants des 3 immeubles, c'est l'arborisation du square. On a demandé à la ville de mettre plus d'arbres. La ville a accepté et on a des réunions avec des habitants des trois immeubles pour faire avancer cette histoire. Alors, d'une manière générale, il y a la volonté de travailler dans le quartier, mais concrètement, le COVID rend les choses difficiles.

**Abigaël: Je pense qu'on a tous passé en revu. Merci beaucoup ! Si on peut faire une petite visite ça serait top !**

Camille : Oui, oui ! Vous voulez voir les communs ?

Abigaël et Gaël : Oui surtout les communs.

Camille : Alors allons-y !

«Avant que la rive s'avance pour faire sa pointe, sur cet espace réservé qui s'en va comme exprès à plat, il y a cette réunion, qui n'est plus seulement l'étroite réunion de tous ces toits et leurs centaines.

Ils ont chanté là-bas. Ils sont ensemble. Ils ont joué un air de danse, ils sont ensemble, ils tournent ensemble. Les orchestrions, les orgues mécaniques vous obéissent; on les fait partir, on les arrête, ils fonctionnent à notre volonté. Tout va bien. Quelqu'un a dû faire un discours, on applaudit. Il y a les poètes. On n'a plus besoin de lui. Ils ont appris à parler, ils savent tous parler; lui se tait. Ils parlent tous à la fois. Lui est seul, tout va bien.

Il regarde, tout est à sa place.

Ils dansent là-bas une nouvelle danse, ils font tourner tous les manèges de chevaux de bois en même temps; on les entend rire parce qu'ils rient ensemble, il n'y a qu'une voix parce qu'il y a toutes ces voix.»

Ramuz Charles-Ferdinand: *Passage du Poète*.

*Habiter, agir et vouloir ensemble*

Représentations de la vie en commun et habiter

ENONCÉ THÉORIQUE DE MASTER-2021 EPFL PROF LUCA PATTARONI